

Projet Oléoduc Énergie Est

Mise à jour 1 du Volume 11 de
l'évaluation environnementale et
socioéconomique terrestre – Québec

Rapport de données techniques révisé :
Espèces floristiques d'intérêt pour la
conservation – Segment Québec

Décembre 2015

Préparé pour :
Oléoduc Énergie Est Ltée
Calgary, Alberta

Préparé par :
Groupe Conseil UDA inc.
Saint-Charles-sur-Richelieu, Québec

En collaboration avec :
Biodiversité conseil Inc.
Montréal, Québec

Table des matières

1	INTRODUCTION.....	1-1
1.1	RAISON D'ÊTRE DU RDT.....	1-1
1.2	LIMITES SPATIALES.....	1-2
2	MÉTHODOLOGIE.....	2-1
2.1	ACQUISITION DES DONNÉES EXISTANTES.....	2-1
2.2	INVENTAIRES.....	2-1
2.2.1	Objectifs.....	2-1
2.2.2	Zone d'inventaire.....	2-2
2.2.3	Périodes d'inventaires.....	2-2
2.2.4	Permis d'inventaire.....	2-3
2.2.5	Méthodologie d'inventaire.....	2-3
2.2.6	Effort d'inventaire.....	2-7
2.2.7	Équipement et matériel.....	2-8
2.2.8	Gestion des données.....	2-9
2.2.9	Considérations taxonomiques.....	2-9
2.2.10	Limitations.....	2-9
3	RÉSULTATS.....	3-1
3.1	DONNÉES EXISTANTES.....	3-1
3.1.1	Contexte régional.....	3-1
3.1.2	Aires protégées.....	3-1
3.1.3	Espèces d'intérêt pour la conservation.....	3-2
3.2	RÉSULTATS D'INVENTAIRE.....	3-3
3.2.1	Observations générales.....	3-3
3.2.2	Espèces d'intérêt pour la conservation.....	3-3
3.2.3	Évaluation de la santé des arbres.....	3-14
4	CONCLUSION.....	4-1
5	RÉFÉRENCES.....	5-1

Liste des tableaux

Tableau 2-1	Années et périodes des inventaires floristiques.....	2-3
Tableau 2-2	Habitats potentiels des espèces floristiques d'intérêt pour la conservation ciblés lors des inventaires.....	2-5
Tableau 2-3	Répartition des stations inventoriées dans la ZIP par type de milieu.....	2-8
Tableau 3-1	Mentions d'occurrences floristiques connues répertoriées dans la ZIP.....	3-2
Tableau 3-2	Espèces floristiques d'intérêt pour la conservation inventoriées dans la ZIP en 2013, 2014 et 2015.....	3-4

Liste des annexes

- ANNEXE A Espèces floristiques d'intérêt pour la conservation – Stations d'inventaire
- ANNEXE B Liste des espèces floristiques d'intérêt pour la conservation ciblées
- ANNEXE C Espèces exotiques envahissantes susceptibles d'être inventoriées
- ANNEXE D Liste des espèces floristiques inventoriées
- ANNEXE E Liste des espèces exotiques envahissantes inventoriées
- ANNEXE F Espèces floristiques d'intérêt pour la conservation – Observations
- ANNEXE G Évaluation de l'état de santé des noyers cendrés

Abréviations

CDPNQ	Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec
CIC	Canards Illimités Canada
CMM.....	Communauté métropolitaine de Montréal
CMQ.....	Communauté métropolitaine de Québec
COSEPAC.....	Comité sur la situation des espèces en péril au Canada
DHP.....	diamètre à hauteur de poitrine
ÉES	évaluation environnementale et socioéconomique
FQPPN.....	Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel
GPS.....	système de positionnement géographique
LEMV	<i>Loi sur les espèces menacées ou vulnérables</i>
LEP	<i>Loi sur les espèces en péril</i>
MAPAQ.....	ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
MDDELCC.....	ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
MDDEP	ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
MENV	ministère de l'Environnement
MRC.....	municipalité régionale de comté
MRN.....	ministère des Ressources naturelles
MRNF	ministère des Ressources naturelles et de la Faune
NAD 83	<i>North American Datum of 1983</i>
OIFQ	Ordre des ingénieurs forestiers du Québec
ONÉ	Office national de l'énergie
RDT.....	rapport de données techniques
SIG.....	système d'information géographique
UDA	Groupe Conseil UDA inc.
ZÉR.....	zone d'étude régionale
ZI	zone d'inventaire
ZIP.....	zone d'implantation du Projet

1 INTRODUCTION

Ce document intitulé : « **Rapport de données techniques révisé : Espèces floristiques d'intérêt pour la conservation – Segment Québec** » se veut un complément d'information à la documentation préalablement déposée auprès de l'Office national de l'énergie (ONÉ) pour le Projet Oléoduc Énergie Est (ci-après désigné le « Projet »), soit plus spécifiquement :

- la Section 8 : Végétation et milieux humides, Volume 2, Partie D de l'évaluation environnementale et socioéconomique (ÉES) (octobre 2014);
- la Section 3.6 : Mises à jour de l'étude – Éléments biophysiques : Végétation et milieux humides du Volume 9 : Mise à jour 1 de l'ÉES du milieu terrestre, du Rapport supplémentaire No.1 : Projet révisé et Errata (janvier 2015);
- la Section 8 : Végétation et milieux humides du Volume 13, partie B : Addenda au Volume 2 de l'ÉES, milieu biophysique, Québec et Nouveau-Brunswick (décembre 2015).

Ce rapport de données techniques (RDT) révisé remplace le document précédent intitulé « Rapport de données techniques : Espèces floristiques d'intérêt pour la conservation – Pipeline au Québec » (Rapport supplémentaire No.1, Annexe Volume 5, Rapports de données techniques – Québec – partie 1) daté de décembre 2014. Les changements apportés au rapport précédent découlent de la modification des composantes du Projet et des inventaires complémentaires réalisés en 2015.

1.1 Raison d'être du RDT

Afin de documenter la présence d'espèces floristiques d'intérêt pour la conservation dans le cadre du Projet, des inventaires floristiques ont d'abord été réalisés, en 2013 et 2014, par la firme Biodiversité conseil inc. Les résultats de ces inventaires ont fait l'objet d'un premier RDT qui fut déposé auprès de l'ONÉ en janvier 2015 (Groupe Conseil UDA inc. [ci-après désigné « UDA »] et Biodiversité conseil inc., 2014).

Certaines des composantes du Projet ayant évoluées depuis la réalisation des inventaires effectués en 2013 et 2014, un inventaire complémentaire a été réalisé en 2015 par la firme Biodiversité conseil inc. en collaboration avec UDA.

Le présent rapport a pour objet de présenter la méthodologie utilisée pour les inventaires floristiques complémentaires, ainsi qu'une synthèse des résultats des inventaires 2013, 2014 et 2015. Il rapporte également les données existantes actualisées relatives aux occurrences connues et à l'écologie des espèces floristiques d'intérêt pour la conservation.

Ce rapport n'a pas pour objet de discuter des effets anticipés du Projet et des mesures d'atténuation relatives aux espèces floristiques puisque cet exercice est documenté dans le cadre de l'ÉES d'octobre 2014 et de ses mises à jour en janvier, puis en décembre 2015.

Il importe de préciser que les données recueillies et présentées ci-après sont intégrées au système d'information géographique (SIG), à la cartographie détaillée du tracé et aux figures environnementales. Celles-ci seront également prises en compte lors des activités de construction et d'exploitation du Projet

conformément aux engagements exposés dans l'ÉES d'octobre 2014 et de ses mises à jour en janvier, puis en décembre 2015.

1.2 Limites spatiales

Les limites spatiales considérées pour l'inventaire floristique sont :

- la zone d'implantation du Projet (ZIP) qui correspond à :
 - l'emprise permanente et l'aire de travail temporaire adjacente nécessaire aux activités de construction du nouveau pipeline (totalisant environ 60 m de largeur);
 - la superficie utilisée pour la construction des dix stations de pompage (chacune totalisant environ 9,9 ha);
 - la superficie utilisée pour la construction des stations de comptage aux points de livraison de Montréal et de Lévis (mesurant respectivement 1,4 ha et 1,2 ha).
- la zone d'inventaire (ZI) qui inclut les habitats potentiels prioritaires identifiés dans la ZIP. Les inventaires ont été réalisés à des stations positionnées à l'intérieur de la ZIP suite à un exercice de sélection des habitats potentiels susceptibles d'abriter des espèces d'intérêt pour la conservation;
- la zone d'étude régionale (ZÉR) qui correspond au corridor initial d'implantation du Projet et s'étend sur approximativement 15 km de part et d'autre du tracé sauf lorsqu'elle est limitée par le fleuve Saint-Laurent. Celle-ci a été utilisée pour extraire les occurrences connues à partir des bases de données existantes.

2 MÉTHODOLOGIE

2.1 Acquisition des données existantes

Les données existantes relatives aux occurrences connues d'espèces floristiques d'intérêt pour la conservation sont principalement colligées par :

- le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ);
- le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC).

Les principales sources de données recueillies et utilisées afin d'étudier les espèces floristiques d'intérêt pour la conservation et leurs habitats incluent :

- les occurrences et mentions répertoriées dans la base de données du CDPNQ (2015);
- les données provenant de la couche écoforestière à l'échelle 1/20 000 (FORGEN-TERGEN) du ministère des Ressources naturelles (MRN, 2013);
- les orthophotos haute résolution acquises dans le cadre du Projet;
- la cartographie relative aux milieux humides :
 - du territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) réalisée par Canards Illimités Canada (CIC) (2010);
 - du territoire de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) réalisée par CIC (2013);
 - des Plans régionaux de conservation des milieux humides de CIC (2012);
- la liste d'espèces du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) (2015);
- la *Loi sur les espèces en péril* (L.C. 2002, c 29) (LEP);
- la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables* (L.R.Q. c. E-12.01) (LEMV).

De plus, certaines publications gouvernementales et articles scientifiques ont aussi été consultés.

2.2 Inventaires

2.2.1 Objectifs

Les inventaires des espèces floristiques d'intérêt pour la conservation réalisés dans le cadre du Projet visaient spécifiquement à :

- identifier et localiser les espèces floristiques d'intérêt pour la conservation présentes dans les habitats potentiels prioritaires préalablement identifiés dans la ZIP.

2.2.2 Zone d'inventaire

La ZI pour l'inventaire floristique correspond à des stations présélectionnées dans les divers habitats potentiels prioritaires associés aux espèces floristiques d'intérêt pour la conservation.

Ces habitats ont été identifiés en tenant compte des connaissances sur les espèces ciblées et leurs besoins spécifiques en termes d'habitat (Petitclerc *et al.*; 2007; Dignard *et al.*, 2008; Comité Flore québécoise de FloraQuebeca, 2009; Couillard *et al.*, 2012).

La cartographie écoforestière (MRN, 2013) et les données cartographiques relatives aux milieux humides (CIC 2010; CIC, 2012; CIC, 2013) ont été utilisées pour identifier les habitats potentiels prioritaires dans la ZIP.

Des stations d'inventaire ont été localisées de manière à couvrir systématiquement tous les types d'habitats potentiels prioritaires à l'intérieur de l'emprise permanente du pipeline, ainsi qu'à l'intérieur de la zone d'implantation des stations de pompage et des stations de comptage aux points de livraison. Par ailleurs, les stations d'inventaire ont été localisées de façon à assurer une bonne répartition géographique et à couvrir l'ensemble des milieux propices d'un bout à l'autre de la ZIP. L'annexe A illustre les stations d'inventaire visitées à l'intérieur de la ZIP de 2013 à 2015.

En plus des stations d'inventaire présélectionnées, certains points d'observation ont été ajoutés afin de noter les observations spontanées d'espèces floristiques, notamment celles relevées par les équipes agroforestières.

2.2.3 Périodes d'inventaires

Les périodes d'inventaire typiquement couvertes pour l'identification des espèces floristiques d'intérêt pour la conservation incluent la floraison printanière (hâtive) et la floraison estivale (tardive).

La première période, au mois de mai, permettait la recherche d'espèces forestières à floraison printanière dont certaines sont éphémères. La seconde période de visite concernait des habitats potentiels pour les espèces à floraison estivale.

Le tableau 2.1 dresse un bilan des périodes d'inventaire floristique par année.

Tableau 2-1 Années et périodes des inventaires floristiques

Année	Période et justification
2013	Un premier inventaire a été réalisé en 2013 en fonction de la ZIP considérée à ce moment. La période de floraison estivale a été couverte par les inventaires qui se sont échelonnés entre juillet et octobre 2013.
2014	En 2014, les efforts d'optimisation du tracé sur la base de considérations techniques, environnementales et d'acceptabilité sociale se sont poursuivis et ont nécessité la réalisation d'inventaires complémentaires. Les deux périodes favorables aux espèces floristiques d'intérêt pour la conservation ont été couvertes dans le cadre des inventaires réalisés entre mai et septembre 2014. Par ailleurs, des inventaires visant à évaluer l'état de santé des occurrences de noyer cendré (<i>Juglans cinerea</i>) répertoriées ont eu lieu d'août à octobre 2014.
2015	Certaines des composantes du Projet ayant évoluées depuis la réalisation des inventaires effectués en 2013 et 2014, un inventaire complémentaire a été réalisé en 2015. Les deux périodes favorables aux espèces floristiques d'intérêt pour la conservation ont été couvertes dans le cadre des inventaires réalisés entre mai et août 2015. L'évaluation de l'état de santé des occurrences de noyer cendré répertoriées dans la ZIP actuelle depuis l'évaluation en 2014 ont eu lieu en août et en septembre 2015.

2.2.4 Permis d'inventaire

Aucun permis d'inventaire n'est nécessaire à la réalisation des inventaires relatifs aux espèces floristiques d'intérêt pour la conservation. Toutefois, l'autorisation des propriétaires a été obtenue préalablement à la réalisation des inventaires.

2.2.5 Méthodologie d'inventaire

2.2.5.1 Espèces ciblées

Les espèces floristiques ciblées par les inventaires étaient celles désignées au fédéral en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (L.C. 2002, c 29) (LEP), ou évaluées par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC, 2015) ou encore, au provincial, celles désignées par la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables* (L.R.Q. c. E-12.01) (LEMV) ou considérées par le MDDELCC comme espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables (MDDELCC, 2015).

Une liste préliminaire d'espèces floristiques d'intérêt pour la conservation a été dressée à partir des occurrences connues dans la ZÉR (CDPNQ, 2015). Par la suite, cette liste a été bonifiée en tenant compte des habitats plus spécifiquement présents dans la ZIP, des aires de répartition connues, des connaissances spécifiques des membres de l'équipe de botanistes relatives au territoire et des probabilités de découvertes.

La liste des espèces floristiques d'intérêt pour la conservation ciblées pour la réalisation des inventaires comptait quelque 117 espèces (annexe B).

Cette liste comprend :

- deux espèces à la fois en voie de disparition au fédéral (LEP et COSEPAC) et menacées au provincial;
- une espèce à la fois en voie de disparition au fédéral (LEP et COSEPAC) et susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au provincial;
- deux espèces menacées à la fois au fédéral (LEP et COSEPAC) et au provincial;
- une espèce à la fois préoccupante au fédéral (LEP et COSEPAC) et menacée au provincial;
- trois espèces à la fois préoccupantes selon le COSEPAC et menacées au provincial;
- neuf espèces menacées au provincial;
- huit espèces vulnérables au provincial;
- neuf espèces vulnérables à la récolte au provincial; et
- 82 espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au provincial.

2.2.5.2 Habitats potentiels

Les habitats potentiels susceptibles d'abriter des espèces floristiques d'intérêt pour la conservation ont été déterminés en faisant la correspondance entre les caractéristiques de leurs habitats préférés tels que décrits dans la littérature (Petitclerc *et al.*, 2007; Dignard *et al.*, 2008; Comité Flore québécoise de FloraQuebeca 2009; Couillard *et al.*, 2012) et les données existantes relatives à la ZIP.

Quatre grands types d'habitats potentiels sont considérés comme prioritaires pour les 117 espèces d'intérêt pour la conservation ciblées (tableau 2-2). Les critères qui sous-tendent la sélection des habitats et la description des espèces dominantes sont également présentés au tableau 2-2.

Puisqu'ils représentent des habitats importants pour de nombreuses espèces d'intérêt pour la conservation, tous les milieux humides identifiés dans les données existantes disponibles ont été sélectionnés comme des habitats potentiels.

Pour ce qui est des habitats forestiers, une sélection multicritères a été réalisée. La sélection des habitats potentiels a été faite de façon à inclure tous les habitats refuges possibles des espèces d'intérêt. Des stations ont été présélectionnées de façon à couvrir un large spectre de milieux.

Lors des inventaires, certains habitats présélectionnés pouvaient être exclus, notamment lorsqu'ils ne correspondaient pas aux caractéristiques recherchées, soit parce qu'ils avaient été détruits ou qu'ils avaient récemment été perturbés.

Tableau 2-2 Habitats potentiels des espèces floristiques d'intérêt pour la conservation ciblés lors des inventaires

N°	Habitats potentiels prioritaires	Source de données	Critère	Indicateur
1	Milieux humides, incluant les marais, les marécages, les tourbières, les prairies humides et les étangs	Cartes écoforestières (MRN, 2013)	Présence d'espèce dominante ou codominante	Érable argenté
				Frêne noir
				Thuya occidental
				Feuillu humide
		Classe de drainage	Mauvais ou très mauvais (≥ 50)	
		Code de terrain	Aulnaie	
Dénudé humide				
Eau				
Site inondé				
	Données cartographiques (CIC, 2010, 2012, 2013)	Tous les milieux humides répertoriés	-	
2	Vieux peuplements de plus de 80 ans incluant des peuplements de feuillus, mixtes ou résineux	Cartes écoforestières (MRN, 2013)	Âge du peuplement	Vieux inéquien Vieux 90 ans et plus
3	Les forêts feuillues riches incluant les érablières, les chênaies, les hêtraies, les peupleraies et les frênaies	Cartes écoforestières (MRN, 2013)	Présence d'espèce dominante ou codominante	Érable à sucre
				Érable à sucre et/ou rouge
				Feuillu tolérant
				Feuillu humide
			Frêne d'Amérique	
Âge du peuplement	≥ 50 ans Jeunes inéquien Vieux inéquien Vieux			
Classe de drainage	Excessif à mauvais (≤ 50)			
4	Autres habitats potentiels	Cartes écoforestières (MRN, 2013)	Présence d'espèce dominante ou codominante	Érable rouge (≤ 50 ans)
				Pin blanc

2.2.5.3 Caractérisation des habitats

La caractérisation des habitats potentiels prioritaires a été réalisée dans une zone circulaire de 11,28 m de rayon (environ 400 m²), positionnée au centre de chaque habitat potentiel sélectionné. Pour chaque station, la communauté végétale vasculaire (arbres, arbustes et plantes herbacées) a été identifiée et notée.

La caractérisation consistait à évaluer le recouvrement de chaque espèce observée selon six classes préétablies (moins de 1 %, 1 à 5 %, 6 à 25 %, 26 à 50 %, 51 à 75 %, 76 à 100 %), et ce, pour chacune des trois strates de végétation (arborescente [≥ 7 m], arbustive [< 7 m] et herbacée [latifoliée, fougère, graminéoïde]) à l'intérieur des stations d'échantillonnage. Le type de substrat a aussi été noté pour chacune des stations.

2.2.5.4 Recherche d'espèces floristiques d'intérêt pour la conservation

La recherche d'espèces floristiques d'intérêt pour la conservation a été effectuée par battue à l'intérieur des stations circulaires. De plus, lors des déplacements à l'intérieur de la ZIP, leur présence a aussi été notée. Les espèces floristiques d'intérêt pour la conservation trouvées ont été identifiées à l'espèce.

Dans le cas d'une espèce désignée comme menacée ou vulnérable ou susceptible d'être désignée ainsi, chaque occurrence a été localisée à l'aide d'un système de positionnement géographique (GPS). Les plants ont ensuite été dénombrés. Les colonies ont été délimitées à l'aide du GPS. Les secteurs adjacents à la station d'inventaire ont aussi été fouillés de façon à établir l'étendue des colonies, lorsque nécessaire, jusqu'à une distance maximale de 30 m de part et d'autre du tracé et si les autorisations obtenues le permettaient.

Dans le cas d'une espèce désignée comme vulnérable à la récolte, un point a été pris à l'aide du GPS afin de localiser l'occurrence. Le nombre de plants et la dimension de la colonie ont ensuite été estimés.

2.2.5.5 Évaluation de l'état de santé des noyers cendrés

Depuis quelques années, la santé des noyers cendrés, une espèce d'intérêt pour la conservation, est menacée par la progression d'un agent pathogène fongique exotique (*Sirococcus clavigignenti-juglandacearum*) appelé le chancre du noyer cendré (Environnement Canada, 2010).

Le noyer cendré possède les statuts d'espèce en voie de disparition, au fédéral, et susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable, au provincial. Par ailleurs, cette espèce fait l'objet d'un programme de rétablissement en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) (Environnement Canada, 2010).

Dans le cadre de l'inventaire relatif aux espèces floristiques d'intérêt pour la conservation, une évaluation de l'état de santé des noyers cendrés inventoriés dans le cadre du Projet a donc été menée.

L'approche méthodologique retenue s'inspire de documents produits par les instances gouvernementales ou organismes non gouvernementaux suivants :

- Environnement Canada (2010);
- Ontario Ministry of Natural Resources (2013);
- Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (s.d.).

L'équipe d'inventaire s'est rendue sur les sites des occurrences répertoriées et a effectué une battue afin de valider la présence d'autres individus de noyer cendré (diamètre à hauteur de poitrine [DHP] > 2 cm) à proximité des occurrences répertoriées. Cette battue a été réalisée à l'intérieur de la ZIP du pipeline, sur une distance d'environ 100 m, soit 50 m de part et d'autre d'une occurrence (en fonction des conditions de terrain par rapport à l'habitat propice du noyer cendré et des autorisations obtenues). De plus, une battue a

été entreprise dans une bande de 50 m autour des stations de pompage et des stations de comptage aux points de livraison, s'il y a lieu, en fonction des autorisations d'accès obtenues.

Pour chaque occurrence de noyer cendré, des données ont été relevées à l'aide d'un formulaire intégré au GPS et des photos ont été prises.

Une combinaison de divers critères a été utilisée pour évaluer l'état de santé des noyers cendrés, notamment le pourcentage de la circonférence du tronc affecté par le chancre, ainsi que le pourcentage de mortalité de la cime.

L'analyse des données recueillies au terrain a permis de catégoriser l'état de santé de chaque arbre. Les noyers cendrés considérés « sains » sont :

- tous les arbres dont le DHP est supérieur ou égal à 2 cm, dont 70 % ou plus du houppier est vivant et dont 20 % et moins de la circonférence du tronc principal (incluant l'empatement) est affecté par le chancre;
- tous les arbres dont le DHP est supérieur à 2 cm et dont au moins 50 % du houppier est vivant et dont le tronc principal et l'empatement ne montrent aucun signe visible de la maladie.

2.2.5.6 Autres observations

Lors des déplacements et des inventaires dans la ZIP, la présence d'espèces exotiques envahissantes a aussi été notée.

Pour faciliter la collecte de ces données, une liste des espèces floristiques exotiques envahissantes susceptibles d'être retrouvées le long de la portion du tracé situé au Québec a été dressée préalablement aux inventaires (annexe C).

2.2.6 Effort d'inventaire

Au total, quelque 603 stations d'inventaire ont été inventoriées en 2013, 2014 et 2015 dans la ZIP actuelle du Projet (annexe A). Parmi celles-ci, 15 stations concernaient uniquement les stations de pompage alors que cinq se trouvaient dans un habitat à la fois touché par la ZIP du pipeline et celle d'une station de pompage.

Les stations inventoriées ont été classées en fonction de la composition dominante du couvert forestier observé au terrain (tableau 2-3). Quelque 300 stations présélectionnées ont été inventoriées en milieux humides et 303 en milieux terrestres. De plus, lors des déplacements sur le terrain, des milieux humides supplémentaires ont été identifiés et ont fait l'objet d'une caractérisation sommaire. Ainsi, un total de 534 milieux humides a été identifié dans la ZIP.

Tableau 2-3 Répartition des stations inventoriées dans la ZIP par type de milieu

Type de milieu	Nombre de stations
MILIEUX HUMIDES	
Étang	16
Marais ou prairie humide	32
Marécage ou friche humide	285
Tourbière ouverte	10
Tourbière semi-boisée ou boisée	139
Complexes de milieux humides	52
Total :	534
MILIEUX TERRESTRES	
Friche	
Friche arborescente	8
Friche arbustive	6
Friche herbacée	2
Forêt feuillue	
Érablière	111
Forêt à feuillus mélangés	16
Frênaie	2
Hêtraie	12
Peupleraie	7
Plantation feuillue	8
Forêt mixte	105
Forêt résineuse	
Cédrière	1
Forêt de résineux mélangés	6
Pessière	6
Pinède	4
Plantation résineuse	1
Prucheraie	3
Sapinière	5
Total :	303

2.2.7 Équipement et matériel

Les équipes d'inventaires étaient pourvues de loupes, d'ordinateurs de terrain (NOMAD ou SX-Pad), d'un GPS (Garmin/*MobileMapper*), d'appareils photo et de guides floristiques. Le système de référence *North American Datum of 1983* (NAD 83) a été utilisé. Cette configuration du GPS a été vérifiée avant chaque première utilisation quotidienne.

2.2.8 Gestion des données

Des ordinateurs de terrain ont été utilisés pour la collecte des données afin de réduire le temps d'entrée des données et les risques d'erreur. Les données recueillies ont aussi été géoréférencées et intégrées dans un SIG. Une vérification de la qualité des données a été faite sur une base hebdomadaire.

2.2.9 Considérations taxonomiques

Les espèces ont été identifiées selon Marie-Victorin (1995) et *Flora of North America* (1993+) ou à l'aide d'autres références spécifiques selon les groupes d'espèces. La taxonomie utilisée est conforme à la base de données du réseau Canadensys-VASCAN (Brouillet *et al.*, 2013).

2.2.10 Limitations

Il existe des limites quant à la portée des inventaires floristiques réalisés. Considérant l'étendue du territoire et la tenure privée de la majorité des terres, certaines autorisations pour relevés d'inventaires n'ont pu être obtenues auprès des propriétaires concernés, limitant par le fait même l'accès à certains sites préalablement ciblés.

3 RÉSULTATS

3.1 Données existantes

3.1.1 Contexte régional

Au Québec, la ZIP traverse deux écozones canadiennes selon le cadre écologique national (Groupe de travail sur la stratification écologique, 1996), deux provinces naturelles selon le cadre écologique de référence du Québec (Li et Ducruc, 1999) et une zone du cadre bioclimatique de référence du Québec (Ordre des ingénieurs forestiers du Québec [OIFQ], 1996). Ce sont les écozones des plaines à forêts mixtes et du maritime de l'Atlantique, les provinces des Basses-Terres du Saint-Laurent et des Appalaches, ainsi que la zone bioclimatique tempérée. Plus précisément, d'ouest en est, ce sont les habitats des domaines de l'érablière à caryer cordiforme, de l'érablière à tilleul (sous-domaine de l'est), de l'érablière à bouleau jaune (sous-domaine de l'est) et de la sapinière à bouleau jaune (sous-domaine de l'est) de la zone tempérée qui accueilleront le passage du pipeline. Ces différentes zones, provinces ou domaines possèdent des conditions biophysiques différentes tant au niveau du climat, de la géologie, de la géomorphologie, de la topographie et, par conséquent, de la distribution et de la composition de la flore associée à ses écosystèmes terrestres et humides. Dans les Basses-terres du Saint-Laurent, une grande partie des territoires sont couverts par des sols cultivés ou des friches agricoles puisque l'essentiel des dépôts est d'origine marine et de littoraux marins sablonneux ou argileux favorables à la pratique de ces activités. Vers l'est, ce sont plutôt des tills d'origine glaciaire de différentes épaisseurs (MRN, 1995). Près de la moitié des terres traversées par la ZIP ont un usage forestier ou sont des habitats naturels. Le climat est de type modéré subhumide continental dans l'ouest du tracé et devient de type subpolaire subhumide, continental au sud du Saint-Laurent vers l'est (Robitaille et Saucier, 1998).

3.1.2 Aires protégées

La ZIP telle que définie à la section 1.2 traverse deux aires bénéficiant d'un statut d'aire protégée soit une réserve naturelle reconnue et protégée en vertu de la *Loi sur la conservation du patrimoine naturel* (L.R.Q. c. C-61.01) et un habitat floristique désigné en vertu de la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables* (L.R.Q. c. E-12.01) :

- la réserve naturelle des Battures de Saint-Augustin-de-Desmaures : Cette réserve est située à environ 10 km à l'ouest du pont de Québec et s'étend sur un segment de plus de 10 km le long du littoral nord du fleuve Saint-Laurent. D'une superficie de 373,7 ha, cette réserve naturelle présente une importante diversité floristique (ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs [MDDEP] et Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel [FQPPN], 2011). La couverture végétale est très diversifiée et composée de zones forestières, de marécages arbustifs, de marais littoraux et de végétation aquatique submergée. La réserve naturelle héberge quatre espèces d'intérêt pour la conservation : la gentiane de Victorin (*Gentianopsis virgata* ssp. *victorinii*), une espèce désignée menacée par la LEP et la LEMV; la cicutaire de Victorin (*Cicuta maculata* var. *victorinii*), une espèce désignée

préoccupante par la LEP et menacée par la LEMV; la vergerette de Provancher (*Erigeron philadelphicus* var. *provancheri*), une espèce désignée préoccupante par la LEP et menacée par la LEMV; et l'ériocaulon de Parker (*Eriocaulon parkeri*), une espèce désignée menacée par la LEMV (MDDEP et FQPPN, 2011).

- l'habitat floristique de la Rivière-des-Mille-Îles : Cet habitat floristique d'une superficie de 262,8 ha correspond au lit et au littoral de la rivière des Mille Îles, jusqu'à la ligne naturelle des hautes eaux. Elle comprend deux segments distincts : un premier correspond à une bande riveraine de 200 m entre l'île aux Vaches et l'île Saint-Pierre, alors que le second s'étend sur une douzaine de kilomètres de l'île Saint-Jean, à l'ouest, jusqu'à la rivière des Prairies, à l'est. Il abrite des populations de carmantine d'Amérique (*Justicia americana*), une espèce désignée menacée par la LEP et la LEMV, ainsi que de saurure penchée (*Saururus cernuus*), une espèce désignée menacée par la LEMV (MDDELCC, 2015).

3.1.3 Espèces d'intérêt pour la conservation

La consultation des données existantes a permis de confirmer la présence de mentions pour 15 espèces floristiques d'intérêt pour la conservation dans la ZIP (tableau 3-1).

Tableau 3-1 Mentions d'occurrences floristiques connues répertoriées dans la ZIP

N°	Nom français	Nom latin	Localisation
1	Bident d'Eaton	<i>Bidens eatonii</i>	Lévis et Saint-Augustin-de-Desmaures
2	Carmantine d'Amérique	<i>Justicia americana</i>	Terrebone
3	Cicutaire de Victorin	<i>Cicuta maculata</i> var. <i>victorinii</i>	Lévis et Saint-Augustin-de-Desmaures
4	Dentaire laciniée	<i>Cardamine concatenata</i>	Montréal
5	Érable noir	<i>Acer nigrum</i>	Montréal
6	Eriocaulon de Parker	<i>Eriocaulon parkeri</i>	Saint-Augustin-de-Desmaures
7	Gentiane de Victorin	<i>Gentianopsis virgata</i> ssp. <i>victorinii</i>	Saint-Augustin-de-Desmaures
8	Gratiolle du Saint-Laurent	<i>Gratiola neglecta</i> var. <i>glaberrima</i>	Saint-Augustin-de-Desmaures
9	Isoète de Tuckerman	<i>Isoetes tuckermanii</i>	Lévis et Saint-Augustin-de-Desmaures
10	Lindernie estuarienne	<i>Lindernia dubia</i> var. <i>inundata</i>	Saint-Augustin-de-Desmaures
11	Lycophe du Saint-Laurent	<i>Lycopus americanus</i> var. <i>laurentianus</i>	Saint-Augustin-de-Desmaures
12	Noyer cendré	<i>Juglans cinerea</i>	Saint-Augustin-de-Desmaures
13	Physostégie de Virginie	<i>Physostegia virginiana</i> var. <i>granulosa</i>	Saint-Augustin-de-Desmaures
14	Woodwardie de Virginie	<i>Woodwardia virginica</i>	Trois-Rivières
15	Zizanie naine	<i>Zizania aquatica</i> var. <i>brevis</i>	Lévis et Saint-Augustin-de-Desmaures
SOURCE : CDPNQ, 2015			

3.2 Résultats d'inventaire

3.2.1 Observations générales

Au total, 646 espèces floristiques, appartenant à 95 familles, ont été dénombrées dans le cadre des inventaires floristiques réalisés dans la ZIP en 2013, 2014 et 2015. La liste complète des espèces floristiques inventoriées peut être consultée à l'annexe D. L'annexe E rapporte, quant à elle, les espèces exotiques envahissantes observées pendant l'inventaire.

3.2.2 Espèces d'intérêt pour la conservation

Au total, 30 espèces floristiques d'intérêt pour la conservation appartenant à 22 familles différentes ont été inventoriées en 2013, 2014 et 2015 dans la ZIP. Le tableau 3-2 présente ces espèces par strate de végétation en ordre alphabétique du nom français. La localisation des espèces floristiques d'intérêt pour la conservation est présentée à l'annexe F.

Tableau 3-2 Espèces floristiques d'intérêt pour la conservation inventoriées dans la ZIP en 2013, 2014 et 2015

N°	Nom commun	Nom latin	Famille	Statut fédéral		Statut provincial	Nombre de mentions ¹
				LEP	COSEPAC	LEMV	
ARBRES							
1	Caryer ovale	<i>Carya ovata</i> var. <i>ovata</i>	<i>Juglandaceae</i>	-	-	S	26
2	Érable noir	<i>Acer nigrum</i>	<i>Sapindaceae</i>	-	-	V	139
3	Noyer cendré	<i>Juglans cinerea</i>	<i>Juglandaceae</i>	VD	VD	S	194
4	Chêne bicolore	<i>Quercus bicolor</i>	<i>Fagaceae</i>	-	-	S	6
5	Orme liège	<i>Ulmus thomasii</i>	<i>Ulmaceae</i>	-	-	M	3
ARBUSTES							
6	Aulne tendre	<i>Alnus serrulata</i>	<i>Betulaceae</i>	-	-	S	1
7	Staphylier à trois folioles	<i>Staphylea trifolia</i>	<i>Staphyleaceae</i>	-	-	S	4
PLANTES HERBACÉES							
8	Adiante du Canada	<i>Adiantum pedatum</i>	<i>Pteridaceae</i>	-	-	VR	28
9	Ail des bois	<i>Allium tricoccum</i> var. <i>tricoccum</i>	<i>Amaryllidaceae</i>	-	-	V	73
10	Asaret du Canada	<i>Asarum canadense</i>	<i>Aristolochiaceae</i>	-	-	VR	44
11	Cardamine carcajou	<i>Cardamine diphylla</i>	<i>Bassicaceae</i>	-	-	VR	46
12	Carex de Mühlenberg	<i>Carex muehlenbergii</i> var. <i>muehlenbergii</i>	<i>Cyperaceae</i>	-	-	S	1
13	Carex folliculé	<i>Carex folliculata</i>	<i>Cyperaceae</i>	-	-	S	13
14	Carex massette	<i>Carex typhina</i>	<i>Cyperaceae</i>	-	-	S	1
15	Carex porte-tête	<i>Carex cephalophora</i>	<i>Cyperaceae</i>	-	-	S	1
16	Dentaire laciniée	<i>Cardamine concatenata</i>	<i>Bassicaceae</i>	-	-	S	5
17	Gentiane de Victorin	<i>Gentianopsis virgata</i> ssp. <i>victorinii</i>	<i>Gentianaceae</i>	M	M	M	1
18	Goodyérie pubescente	<i>Goodyera pubescens</i>	<i>Orchidaceae</i>	-	-	V	4

Tableau 3-2 Espèces floristiques d'intérêt pour la conservation inventoriées dans la ZIP en 2013, 2014 et 2015

N°	Nom commun	Nom latin	Famille	Statut fédéral		Statut provincial	Nombre de mentions ¹
				LEP	COSEPAC	LEMV	
19	Lis du Canada	<i>Lilium canadense</i>	<i>Liliaceae</i>	-	-	VR	11
20	Listère du Sud	<i>Neottia bifolia</i>	<i>Orchidaceae</i>	-	-	M	17
21	Lycope de Virginie	<i>Lycopus virginicus</i>	<i>Lamiaceae</i>	-	-	S	1
22	Matteucie fougère-à-l'autruche d'Amérique	<i>Matteuccia struthiopteris</i> var. <i>pensylvanica</i>	<i>Onocleaceae</i>	-	-	VR	149
23	Platanthère à grandes feuilles	<i>Platanthera macrophylla</i>	<i>Orchidaceae</i>	-	-	S	2
24	Potamot de Vasey	<i>Potamogeton vaseyi</i>	<i>Potamogetonaceae</i>	-	-	S	1
25	Sanguinaire du Canada	<i>Sanguinaria canadensis</i>	<i>Papaveraceae</i>	-	-	VR	69
26	Souchet grêle	<i>Cyperus lupulinus</i> ssp. <i>macilentus</i>	<i>Cyperaceae</i>	-	-	S	1
27	Trille blanc	<i>Trillium grandiflorum</i>	<i>Melanthiaceae</i>	-	-	VR	53
28	Uvulaire à grandes fleurs	<i>Uvularia grandiflora</i>	<i>Colchicaceae</i>	-	-	VR	20
29	Valériane des tourbières	<i>Valeriana uliginosa</i>	<i>Caprifoliaceae</i>	-	-	V	24
30	Woodwardie de Virginie	<i>Woodwardia virginica</i>	<i>Blechnaceae</i>	-	-	S	17

NOTE :

M : Menacée; S : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable; V : Vulnérable; VD : En voie de disparition; VR : Vulnérable à la récolte.
¹ Correspond au nombre de fois où l'espèce a été repertoriée lors des inventaires.

3.2.2.1 *Écologie des espèces*

Les textes qui suivent décrivent sommairement les 30 espèces floristiques d'intérêt pour la conservation inventoriées dans la ZIP. Elles sont présentées par ordre alphabétique du nom français d'espèce. À moins d'indications particulières, les descriptions proviennent des documents ou des organismes suivants : Comité flore québécoise de FloraQuebeca (2009), les feuillets d'espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables réalisés par le ministère de l'Environnement (MENV) et le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) (1999), ainsi que les guides régionaux de reconnaissance des habitats forestiers des plantes menacées ou vulnérables (Couillard *et al.*, 2012; Dignard *et al.*, 2008; Petitclerc *et al.*, 2007).

ADIANTE DU CANADA

L'adiante du Canada (*Adiantum pedatum*) est une fougère présente dans tout le Québec méridional. Elle a été inventoriée à 28 sites différents entre Saint-André-d'Argenteuil et L'Assomption, dans la partie ouest de la ZIP. Cette espèce est assez commune dans son habitat, même si ses colonies contiennent rarement beaucoup d'individus. Elle est associée aux érablières à caryer, à tilleul et à bouleau jaune, sur des sols humides, riches en humus, parfois rocheux et au pH neutre. Bien que sa disparition ne soit pas appréhendée pour le moment, plusieurs facteurs contribuent à sa raréfaction comme la coupe forestière, les pratiques d'aménagement forestier non appropriées, ainsi que la destruction de son habitat résultant du développement urbain et agricole. Cette espèce est désignée vulnérable à la récolte (CDPNQ, 2008) puisqu'en raison de sa valeur commerciale sur le marché horticole, la cueillette exerce une pression sur sa survie. L'ouverture du couvert forestier et les perturbations du sol ou du drainage pourraient avoir des impacts négatifs sur l'espèce.

AIL DES BOIS

Au Québec, l'ail des bois (*Allium tricoccum* var. *tricoccum*) est réparti dans tout le sud du Québec. Sa limite septentrionale va du Pontiac à l'Île-aux-Grues en passant par Sainte-Anne-du-Lac et Saint-Michel-des-Saints. Le développement urbain et agricole ainsi que la cueillette des bulbes en grande quantité ont occasionné une diminution importante des effectifs de cette espèce. Sur le territoire québécois, on dénombre plus de 150 occurrences encore valides. La plupart des occurrences reflètent un effectif inférieur à 1000 individus. Depuis 1995, l'ail des bois bénéficie, à titre d'espèce vulnérable, d'une protection juridique au Québec. Son commerce est interdit et seule sa récolte en petite quantité, soit un maximum de 50 bulbes par personne par année, est autorisée à l'extérieur des milieux protégés (MDDELCC, 2015). Les habitats colonisés par l'ail des bois sont notamment les forêts dominées par l'érable à sucre sur des sols bien ou modérément drainés et riches en éléments minéraux. Il est fréquemment associé au frêne d'Amérique, à l'érythron d'Amérique ou au trille blanc. Cette espèce est sensible à la compétition par les espèces de lumière lors de l'ouverture du couvert forestier. Étant donné la croissance lente des bulbes au Québec, l'espèce se reproduit surtout par division du bulbe. Il peut prendre jusqu'à une dizaine d'années avant de produire une inflorescence qui distribuera des graines viables. En plus de la cueillette illégale, les conditions climatiques difficiles et le broutage par les herbivores limitent l'expansion des colonies. L'espèce est assez commune dans son habitat, elle a été recensée à 73 reprises lors de l'inventaire dans les érablières situées entre Saint-André-d'Argenteuil et

Donnacona, mais principalement à Saint-André-d'Argenteuil et Mirabel. Certaines colonies comptent plus de 500 individus.

ASARET DU CANADA

L'asaret du Canada (*Asarum canadense*) est présent dans tout le Québec méridional. Bien que sa disparition ne soit pas appréhendée pour le moment, plusieurs facteurs contribuent à sa raréfaction. Le broutage par le cerf de Virginie, la coupe forestière, certaines pratiques d'aménagement forestier non appropriées et la destruction de son habitat résultant du développement urbain et agricole ont des impacts négatifs sur les populations. Le prélèvement de spécimens entiers aux fins du commerce horticole, de l'herboristerie ou de l'alimentation exerce également une pression non négligeable sur les populations de l'espèce. Son habitat préférentiel est l'érablière à caryer ou à tilleul, souvent caractérisée par des substrats rocheux ou calcaires. L'ouverture du couvert forestier et les perturbations du sol ou du drainage pourraient avoir des impacts négatifs sur l'espèce. L'espèce a été recensée dans 44 emplacements lors des inventaires, entre Point-Fortune et Deschambault-Grondines, principalement dans les forêts feuillues de l'ouest de la province surtout à Lachute, à Mirabel et à Saint-André-d'Argenteuil.

AULNE TENDRE

L'aulne tendre (*Alnus serrulata*) est présent en Montérégie (Vaudreuil, Chambly, Saint-Damase), dans les Laurentides (Oka) et dans Lotbinière. Cette espèce compte seulement une dizaine d'occurrences au Québec. Cet arbuste peut être observé dans les marécages boisés ou arbustifs, les fossés, les bords de cours d'eau et de lacs. L'aulne tendre est une espèce de pleine lumière qui peut supporter une certaine fermeture du couvert forestier. Toutefois, elle supporte mal l'assèchement du sol. L'aulne tendre a été inventorié une seule fois dans la ZIP, soit une colonie de 10 individus à Saint-André-d'Argenteuil.

CARDAMINE CARCAJOU

L'aire de répartition de la cardamine à deux feuilles (*Cardamine diphylla*) s'étend dans tout le Québec méridional. Bien que sa disparition ne soit pas appréhendée pour le moment, certains facteurs contribuent à sa raréfaction comme le broutage par le cerf de Virginie, la coupe forestière, certaines pratiques d'aménagement forestier non appropriées et la destruction de son habitat résultant du développement urbain et agricole. Le prélèvement de spécimens entiers aux fins du commerce horticole et de l'alimentation exerce une pression non négligeable sur les populations de l'espèce. La cardamine à deux feuilles pousse communément dans les érablières à érable à sucre, à caryer, à tilleul et à bouleau jaune, parfois même dans les ormaies et les frênaies riches en humus et plus ou moins humides. L'ouverture du couvert forestier et les perturbations du sol ou du drainage pourraient avoir des impacts négatifs sur les colonies. Lors de l'inventaire, 46 colonies ont été observées entre Saint-André-d'Argenteuil et Lévis.

CAREX DE MÜHLENBERG

Le carex de Muehlenberg (*Carex muehlenbergii* var. *muehlenbergii*) est présent seulement dans quelques milieux situés entre le Pontiac, l'Outaouais, le Bas-Richelieu et D'Autray. Il n'y aurait qu'une dizaine d'occurrences au Québec. Les populations sont de petite taille et très sporadiques. Le carex de Muehlenberg colonise les milieux sablonneux, ouverts, les dunes, les clairières, les affleurements rocheux et les champs. Cette espèce semble vulnérable aux perturbations surtout dues à la fermeture du couvert forestier. Le carex de Muehlenberg a été identifié une seule fois dans un endroit sableux à Lanoraie.

CAREX FOLLICULÉ

Le carex folliculé (*Carex folliculata*) est présent essentiellement dans la vallée du Saint-Laurent, mais peut aussi être observé le long de la vallée du Richelieu et en Estrie. Il y aurait environ une cinquantaine d'occurrences au Québec. Les populations sont souvent très petites, ne comptant parfois que quelques individus seulement. Ce carex pousse principalement dans les milieux humides tels que les marécages (érablières à érable rouge, frênaies à frêne noir et cédrières sur sols minéraux ou organiques), les tourbières et les marais. Cette espèce est sensible à l'ouverture du couvert forestier, à l'assèchement du sol et aux bris causés par la machinerie. Le carex folliculé a été aperçu 13 fois dans la ZIP entre Sainte-Anne-des-Plaines et Sainte-Geneviève-de-Batiscan.

CAREX MASSETTE

Selon Marie-Victorin (1995), le carex massette (*Carex typhina*) peut être observé le long des rivages de l'Outaouais jusqu'à l'archipel d'Hochelaga (Montréal). Boivin (1992) étend sa répartition jusqu'à Nicolet. L'espèce a été ajoutée à la liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables en 2013 parce que l'espèce était considérée à risque sur le territoire québécois. Selon Jacques Labrecque (comm. pers., 2014), « l'espèce a été remise sur la liste des espèces susceptibles en raison de l'évolution des critères de sélection. À l'époque de son retrait, seul le nombre d'occurrences était considéré et il y avait plus de 20 occurrences. Cependant, presque toutes les populations sont petites et plusieurs sont maintenant considérées historiques et sont concentrées en Montérégie et en Outaouais, des régions très peuplées. Il a donc été jugé prudent de la remettre sur la liste espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables ». Le carex massette pousse dans les marécages, les plaines inondables (Arsenault *et al.*, 2013) et les marais (Gleason et Cronquist, 1991). Cette espèce a été recensée une seule fois dans la ZIP à Saint-André-d'Argenteuil.

CAREX PORTE-TÊTE

On trouve le carex porte-tête (*Carex cephalophora*) entre la région de l'Outaouais, et dans la grande région de Montréal jusqu'à Brome-Missisquoi et D'Autray. Au Québec, ce carex est connu d'une trentaine de lieux. La diversité de ses habitats le rend moins susceptible à un déclin rapide. Le carex porte-tête pousse dans des habitats variés comme les érablières à érable à sucre, les milieux rocheux, secs à humides plus ou moins ouverts, les clairières, et le long des sentiers et les groupements arbustifs. L'espèce est sensible à l'ouverture subite de la canopée. Le carex porte-tête n'a été recensé qu'une seule fois dans un bois riche à Montréal.

CARYER OVALE

Le caryer ovale (*Carya ovata* var. *ovata*) est présent le long de l'Outaouais et dans les plaines du Saint-Laurent jusqu'au lac Saint-Pierre. Une centaine d'occurrences ont été dénombrées au Québec. Les individus se rencontrent souvent par pieds isolés ou en petits groupes et sont, par conséquent, vulnérables aux perturbations. Le caryer ovale pousse dans les forêts feuillues sur un sol riche frais ou humide et parfois rocheux ou en milieu ouvert le long des fossés. L'espèce tolère un ensoleillement élevé et peut donc être favorisée par l'ouverture partielle du couvert forestier. Toutefois, elle tolère mal un excès d'humidité ou de sécheresse. Le caryer ovale a été observé à 26 reprises lors des inventaires, pour un total de 40 individus, et ce, à Montréal, ainsi qu'à Saint-André-d'Argenteuil.

CHÊNE BICOLORE

Le chêne bicolor (*Quercus bicolor*) est un arbre présent essentiellement autour des lacs des Deux Montagnes, Saint-Louis et Saint-François, dans l'archipel d'Hochelaga, dans le Haut-Richelieu et près de la baie Missisquoi. Il peut aussi être aperçu dans la région de Gatineau. Cet arbre pousse dans les basses terres humides, les lisières de marais et de marécages et dans les zones inondables, notamment dans les érablières à érable argenté. Au Québec, il resterait moins d'une cinquantaine d'occurrences valides de cette espèce. Ces occurrences sont souvent des petites populations ou des individus isolés. Les causes de son déclin sont multiples et attribuables principalement à la perte d'habitat causée par les développements urbains, agricoles et industriels. Les coupes forestières seraient aussi responsables de son déclin. Cette espèce a été inventoriée six fois lors des inventaires.

DENTAIRE LACINIÉE

L'aire de répartition de la dentaire laciniée (*Cardamine concatenata*) s'étend dans le sud-ouest du Québec méridional. Bien que sa disparition ne soit pas appréhendée pour le moment, certains facteurs contribuent à sa raréfaction comme le broutage par le cerf de Virginie, la coupe forestière, certaines pratiques d'aménagement forestier non appropriées et la destruction de son habitat résultant du développement urbain et agricole. La dentaire laciniée pousse dans les forêts feuillues comme les érablières, les ormaies et les frênaies, riches en humus, humides ou sèches. L'ouverture du couvert forestier et les changements importants du drainage pourraient avoir des impacts négatifs sur les colonies. Elle a été recensée cinq fois dans un bois de Montréal.

ÉRABLE NOIR

L'érable noir (*Acer nigrum*) est présent de façon sporadique dans la région de Montréal et en périphérie, jusqu'à Saint-Thomas-de-Joliette, au sud de la Montérégie, le long de l'Outaouais et de la Basse-Gatineau. Cet arbre se rencontre en petites populations dispersées. Il y aurait une centaine d'occurrences au Québec. Cependant, la grande majorité de ces occurrences sont de qualité passable ou faible. De plus, la destruction de son habitat par l'expansion urbaine, menace cette espèce, notamment dans la région montréalaise. Il pousse dans les érablières riches à feuillus tolérants, sur les coteaux calcaires ou à l'orée des bois. L'espèce supporte l'ouverture du couvert forestier, mais tolère mal un excès d'humidité ou de sécheresse. L'érable noir a été observé 139 fois dans le secteur ouest de la ZIP, soit à Saint-André-d'Argenteuil, Mirabel et Montréal. Montréal compte la grande majorité des individus observés et ceux-ci sont principalement des gaulis.

GENTIANE DE VICTORIN

La gentiane de Victorin (*Gentianopsis virgata* ssp. *victorinii*) est une espèce endémique de l'estuaire d'eau douce du Saint-Laurent. Elle s'étend de Deschambault-Grondines jusqu'à Saint-Roch-des-Aulnaies. Il existe une cinquantaine d'occurrences de cette espèce au Québec, dont seulement 32 ont été récemment observées (Jolicoeur et Couillard, 2007). Il n'y aurait qu'une dizaine de populations de bonne qualité contenant plus de 1600 individus. Les autres comptent moins d'une centaine d'individus. Certaines populations de l'espèce ont disparu notamment à cause du développement d'infrastructures de transport sur les rives du fleuve (routes et voies ferrées). La gentiane de Victorin s'installe sur le littoral supérieur des marais intertidaux. Elle peut pousser sur les affleurements rocheux, mais préfère les dépôts de surface épais et de texture fine dans les zones moins densément colonisées par les autres espèces herbacées. Toute modification de son habitat ou le piétinement des individus peut détruire les tiges de l'espèce. Une colonie de gentiane de Victorin a été aperçue à la limite du marais intertidal situé à Saint-Augustin-de-Desmaures.

GOODYÉRIE PUBESCENTE

La goodyérie pubescente (*Goodyera pubescens*) est répartie dans les régions du sud du Québec, dans les vallées du Richelieu, du Saint-Laurent et de l'Outaouais, jusqu'à la frontière américaine. Seulement une quarantaine d'occurrences de cette espèce sont connues au Québec. La plupart sont constituées de très petites populations, voire de quelques individus seulement. Plus de la moitié sont de qualité faible ou passable et 18 n'ont pas été revues depuis plus de 20 ans. Étant répartie dans les zones les plus densément peuplées de la province, elle est menacée principalement par le développement domiciliaire et la construction de routes. Son habitat de prédilection est surtout représenté par des forêts feuillues ou mixtes, matures, dominées par l'érable à sucre, le hêtre, le chêne rouge, la pruche, le thuya, le pin blanc ou l'érable rouge, sur un sol acide, sec ou bien drainé. Comme la plupart des orchidées, la goodyérie pubescente est très sensible aux modifications de son habitat. Elle ne supporte pas l'ouverture du couvert forestier, tolère mal un excès d'humidité ou de sécheresse et est très vulnérable aux dommages physiques, en raison de ses bourgeons situés à la surface du sol. Sa présence a été observée à quatre endroits, dans la municipalité de Champlain.

LIS DU CANADA

Le lis du Canada (*Lilium canadense*) peut être observé de l'Outaouais à la région de la Chaudière-Appalaches. Bien que la disparition de cette espèce ne soit pas appréhendée pour le moment, plusieurs facteurs contribuent à sa raréfaction comme le broutage par le cerf de Virginie, la coupe forestière, certaines pratiques d'aménagement forestier non appropriées et la destruction de son habitat résultant du développement urbain et agricole. Le prélèvement de spécimens entiers à des fins horticoles exerce également une pression sur les populations de l'espèce. Ses habitats usuels sont surtout représentés par les marécages, les marais, les rivages, les aulnaies et les champs humides. L'ouverture du couvert forestier et les perturbations de sol et de drainage pourraient avoir des impacts négatifs sur les colonies. Le lis du Canada a été observé à 11 reprises entre Batiscan et Témiscouata-sur-le-Lac.

LISTÈRE DU SUD

La listère du Sud (*Neottia bifolia*) est une orchidée répartie principalement dans la région d'Argenteuil et dans la région de Québec, mais est aussi connue dans d'autres secteurs (Mont-Tremblant, Estrie,

Saguenay). Il y a un peu plus de 25 populations de listère australe connues. Les effectifs de l'ensemble des populations connues comptent environ 3000 tiges. Le pourtour des tourbières à sphaignes et à éricacées est un bon habitat pour apercevoir l'espèce. Elle est sensible à la perturbation du drainage des tourbières. C'est une espèce de pleine lumière qui peut tolérer un peu d'ombre. Elle peut se régénérer si sa tige est brisée puisque ses bourgeons sont souterrains. La listère du Sud a été recensée à 17 reprises, dans des tourbières à Trois-Rivières, Champlain et Lévis.

LYCOPE DE VIRGINIE

Le lycope de Virginie (*Lycopus virginicus*) se retrouve surtout le long du fleuve Saint-Laurent, entre l'archipel d'Hochelaga et Montmagny, mais aussi ponctuellement en Outaouais et en Estrie. Moins d'une vingtaine d'occurrences sont répertoriées au Québec. Il est localement menacé par la circulation de véhicules tout-terrain et par le remblayage des milieux humides. Il est présent dans les milieux humides ouverts ou boisés, les hauts rivages, les dépressions boisées et les prairies riveraines. L'espèce peut être favorisée par un ensoleillement accru de courte durée, mais elle est incapable de se maintenir sous des conditions permanentes de forte luminosité. Elle est aussi intolérante à l'assèchement du sol. Un individu a été observé à Montmagny lors des inventaires.

MATTEUCIE FOUGÈRE-À-L'AUTRUCHE D'AMÉRIQUE

La matteucie fougère-à-l'autruche d'Amérique (*Matteuccia struthiopteris* var. *pennsylvanica*) est une fougère présente dans tout le Québec méridional. Cette espèce n'est pas une plante rare au Québec et sa disparition n'est pas appréhendée pour le moment. Toutefois, le prélèvement de grandes quantités de crosses pour l'alimentation et la récolte de spécimens entiers pour le marché horticole exercent une pression non négligeable sur les populations sauvages de l'espèce. Elle a donc été désignée vulnérable à la récolte (CDPNQ, 2008). Ses habitats caractéristiques sont principalement les forêts feuillues riches ou mixtes, ombragées et humides, ainsi que les plaines inondables et les fossés. L'ouverture du couvert forestier et les perturbations du sol ou du drainage pourraient avoir des impacts négatifs sur l'espèce. Il s'agit de l'espèce d'intérêt qui a été le plus fréquemment observée lors de l'inventaire floristique, soit 149 colonies, et ce, d'un bout à l'autre de la ZIP. Généralement, les colonies sont assez denses et contiennent de nombreuses couronnes (plus de 5000 dans certains cas).

ORME LIÈGE

L'orme liège (*Ulmus thomasii*) ou orme de Thomas est un arbre présent dans le Québec méridional entre Pontiac et la Vallée-de-la-Gatineau jusqu'à D'Autray et Brome-Missisquoi. Au Québec, il ne resterait environ que 4000 ormes lièges répartis parmi une cinquantaine d'occurrences. Ces occurrences représentent souvent de petites populations ou des individus isolés dans des milieux urbanisés. Les causes de son déclin sont multiples et sont principalement attribuables à la perte d'habitat causée par le développement urbain, agricole et industriel. Les coupes forestières seraient aussi responsables de son déclin. La maladie hollandaise de l'orme contribue également à la raréfaction de l'espèce. Les milieux ouverts, secs, rocheux et calcaires, les buttes, les petits escarpements, les clôtures de roches, l'orée des bois et les bords de routes, ainsi que les clairières dans des érablières à érable à sucre sont des habitats favorables à la présence de l'orme liège. La fermeture du couvert forestier peut aussi être néfaste pour l'espèce, mais c'est principalement les causes mentionnées plus haut qui contribuent le plus à diminuer

les effectifs de l'espèce. Cet arbre a été aperçu à trois reprises à Montréal lors des inventaires, pour un total de cinq individus.

NOYER CENDRÉ

Le noyer cendré (*Juglans cinerea*) est présent de l'Outaouais jusqu'en Estrie et jusqu'à la MRC de Montmagny au nord-est. Le noyer cendré n'est pas considéré comme rare ou menacé d'extinction, mais l'important déclin des populations, attribuable à un chancre (*Ophiognomonina clavignenti-juglandacearum*), est très préoccupant en Amérique du Nord. L'état de santé des populations québécoises se dégrade d'année en année. Pour cette raison, il est désigné en voie de disparition au Canada et susceptible d'être désigné menacé ou vulnérable au Québec. Il est rencontré dans les bois riches, frais ou humides, plus ou moins ouverts, sur les berges des rivières, les bas de pente, ainsi que dans les friches et les champs. Le noyer cendré est une espèce de pleine lumière tolérant mal un excès d'humidité ou de sécheresse. Il a été aperçu à 194 reprises au cours des inventaires entre Pointe-Fortune et Lévis. Le secteur de Mirabel compte la grande majorité des individus observés. À plusieurs endroits, les individus observés étaient déjà infectés par le champignon.

PLATANTHÈRE À GRANDES FEUILLES

La platanthère à grandes feuilles (*Platanthera macrophylla*) a une répartition québécoise qui s'étend de l'Outaouais jusqu'aux régions de Québec et de la Chaudière-Appalaches. Une proportion importante de la cinquantaine d'occurrences de cette orchidée a disparu ou n'a pas été retrouvée (occurrence historique). Cette espèce est donc considérée en déclin au Québec. Les colonies sont très petites et comptent généralement moins de 20 individus. Cette espèce peut être observée dans des forêts mésoiques feuillues ou mixtes d'érable à sucre, de pruche et de hêtre. Cette orchidée est sensible à l'ouverture du couvert forestier et aux conditions excessives d'humidité ou de sécheresse. L'espèce a été recensée à deux reprises, à Saint-Charles-de-Bellechasse et à Dégelis.

POTAMOT DE VASEY

Le potamot de Vasey (*Potamogeton vaseyi*) a une répartition québécoise qui s'étend de l'Outaouais jusqu'aux régions de la Mauricie et de la Montérégie. Une proportion importante de la trentaine d'occurrences de cette espèce a disparu ou n'a pas été retrouvée (occurrence historique). On considère donc cette espèce en déclin au Québec. Cette espèce peut être observée dans les eaux calmes et peu profondes des lacs, rivières et marécages. Cette espèce est certainement sensible aux modifications hydrologiques de son habitat. La présence de cette espèce a été notée dans un fossé situé dans un milieu humide à Mirabel.

SANGUINAIRE DU CANADA

Au Québec, la sanguinaire du Canada (*Sanguinaria canadense*) peut être observée de l'Outaouais à la région de la Chaudière-Appalaches. Au total, 69 colonies ont été observées lors des inventaires, entre Pointe-Fortune et Lévis. Le nombre d'individus pouvait varier de 20 à plus de 2000. Cette espèce à floraison printanière pousse généralement dans les érablières et les boisés riches en humus, rocheux ou humides. L'ouverture du couvert forestier et les perturbations du sol ou du drainage pourraient avoir des impacts négatifs sur les colonies. L'espèce n'est pas rare, mais les pressions de cueillette à des fins horticoles sont la principale cause de sa protection contre la récolte commerciale.

SOUCHET GRÊLE

L'aire de répartition du souchet grêle (*Cyperus lupulinus* ssp. *macilentus*) au Québec se situe surtout entre la vallée de la Gatineau et la région du Pontiac à l'ouest, et la région de Nicolet à l'est. Son habitat de prédilection comprend les milieux ouverts et les hauts rivages sablonneux et secs, les dunes et les pinèdes grises ouvertes. Il s'agit d'une espèce de pleine lumière tolérant mal un excès d'humidité. Il y aurait moins d'une vingtaine d'occurrences récentes au Québec. Les populations sont de petite taille et sont menacées par l'exploitation des dépôts de sable, les passages de véhicules tout-terrain et la fermeture du couvert forestier. Une colonie a été observée sur un terrain situé à Lanoraie. Ce souchet a été aperçu dans un milieu ouvert sur un dépôt sablonneux, dans son habitat habituel.

STAPHYLIER À TROIS FOLIOLES

L'aire de répartition du staphylier à trois folioles (*Staphylea trifoliata*) se situe principalement dans la grande région de Montréal, mais s'étend aussi le long de l'Outaouais, de la vallée du Richelieu et du Saint-Laurent jusqu'à Bécancour. Il y avait 70 occurrences en 2012 au Québec (Couillard *et al.*, 2012). On compte généralement peu d'individus pour chacune de ces occurrences. L'habitat du staphylier à trois folioles est situé sur les hauts rivages semi-ouverts ou les bois riverains qu'ils soient rocheux, sablonneux ou alluvionnaires, surtout calcicoles. L'espèce est favorisée par un ensoleillement accru de courte durée, mais peut être incapable de se maintenir sous des conditions permanentes de forte luminosité, puisqu'elle tolère mal un excès d'humidité ou de sécheresse (Couillard *et al.*, 2012). Le staphylier à trois folioles a été trouvé à quatre reprises, près de la rivière des Outaouais à Saint-André-d'Argenteuil.

TRILLE BLANC

Le trille blanc (*Trillium grandiflorum*) est principalement présent en Outaouais et dans la grande région de Montréal. Dans d'autres secteurs, tels que le sud du Témiscamingue, l'Estrie et Montmagny, il est occasionnel. Cette espèce à floraison printanière pousse généralement dans les érablières et les boisés feuillus riches en humus. Cette espèce a été observée 53 fois, dans divers habitats forestiers entre Pointe-Fortune et Sainte-Geneviève-de-Berthier. Il est particulièrement abondant à Saint-André-d'Argenteuil et à Mirabel. Bien que sa disparition ne soit pas appréhendée pour le moment, plusieurs facteurs contribuent à sa raréfaction comme le broutage par le cerf de Virginie, les coupes forestières, les pratiques d'aménagement forestier non appropriées et la destruction de son habitat résultant du développement urbain et agricole. Le prélèvement de spécimens entiers aux fins du commerce horticole exerce également une pression sur les populations de l'espèce. L'ouverture du couvert forestier et les perturbations du sol ou du drainage pourraient aussi avoir des impacts négatifs sur les colonies.

UVULAIRE À GRANDES FLEURS

L'uvulaire à grandes fleurs (*Uvularia grandiflora*) peut être observée de l'Outaouais jusqu'à la région de Québec en passant par l'Estrie. Cette espèce à floraison printanière pousse généralement dans les érablières à caryer et à tilleul riches en humus. L'espèce n'est pas rare dans son habitat, mais ses colonies sont souvent composées de quelques individus seulement. Bien que sa disparition ne soit pas appréhendée pour le moment, plusieurs facteurs contribuent à sa raréfaction comme le broutage par le cerf de Virginie, la coupe forestière, certaines pratiques d'aménagement forestier non appropriées et la destruction de son habitat résultant du développement urbain et agricole. Le prélèvement de spécimens entiers à des fins horticoles exerce également une pression sur les populations de l'espèce. L'ouverture

du couvert forestier et les perturbations du sol ou du drainage pourraient aussi avoir des impacts négatifs sur les colonies. Elle a été aperçue à 20 reprises dans des érablières à érable à sucre entre les municipalités de Saint-André-d'Argenteuil et de Lavaltrie.

VALÉRIANE DES TOURBIÈRES

La valériane des tourbières (*Valeriana uliginosa*) a une répartition sporadique, au sud et à l'est du fleuve Saint-Laurent. Elle croît dans les tourbières minérotrophes arbustives et dans les ouvertures des cédrières ou des mélézins à sphaignes. Seulement une quarantaine d'occurrences de cette espèce ont été dénombrées au Québec, majoritairement dans les régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie. Deux d'entre elles sont disparues et quatre sont historiques (les dernières observations remontant à plus de 25 ans). Sur certains sites, la fermeture complète du couvert forestier se traduit par la disparition des populations de valériane des tourbières. Cette espèce est sensible à l'assèchement du sol. Ainsi, le drainage et l'exploitation des tourbières, de même que les pratiques d'aménagement forestier non appropriées constituent les principales menaces à la survie de l'espèce. Elle a été recensée à 24 emplacements concentrés dans les municipalités de Saint-Honoré-de-Témiscouata et de Saint-Elzéar-de-Témiscouata. Quelques-unes des colonies observées comprenaient plus de 5000 individus.

WOODWARDIE DE VIRGINIE

La woodwardie de Virginie (*Woodwardia virginica*) a une répartition qui s'étend de l'Outaouais jusqu'à l'île d'Orléans, dans la région de Québec, puis jusqu'à Brome-Missisquoi. Une cinquantaine d'occurrences de l'espèce ont été recensées au Québec; cinq d'entre elles sont disparues. Plusieurs occurrences sont constituées de petites populations et sont, par conséquent, très vulnérables. Elle se retrouve surtout dans les tourbières ombrotrophes à sphaignes et à éricacées, les marécages à érable rouge et à aulne rugueux, de même que dans les marais. La woodwardie de Virginie est une espèce de lumière, mais elle peut se maintenir malgré un certain degré de fermeture du couvert forestier. Elle pourrait donc survivre malgré la réduction du couvert forestier, mais serait menacée par les perturbations du sol ou du drainage. En effet, elle est intolérante à l'assèchement du sol et sensible au bris de ses organes souterrains, où elle porte ses bourgeons. Elle a été recensée à 17 endroits lors de l'inventaire, surtout dans des tourbières situées à Champlain et à Sainte-Anne-des-Plaines. Les colonies étaient parfois denses (plus de 2000 individus) et étendues.

3.2.3 Évaluation de la santé des arbres

Sur les 194 noyers cendrés inventoriés dans la ZI, la santé de 171 individus (88 %) a pu être évaluée dans le cadre des inventaires en 2014 et en 2015. Tel que mentionné dans la méthodologie d'inventaire, les noyers cendrés ayant un DHP inférieur à 2 cm n'ont pas été évalués. Les résultats détaillés de cette évaluation sont présentés à l'annexe G.

Selon les critères déterminant l'état de santé, seuls 24 noyers cendrés (14 %) sont considérés comme sains, 137 individus (80 %) sont considérés comme infectés par le chancre et 10 individus (6 %) étaient déjà morts lors de l'évaluation. Parmi les arbres sains, seuls 10 noyers cendrés avaient un DHP supérieur à 10 cm. Ces résultats révèlent bien l'étendue et la gravité de la maladie du chancre du noyer dans l'aire de répartition de l'espèce au Québec.

4 CONCLUSION

- Lors des inventaires floristiques réalisés en 2013, 2014 et 2015 quelque 837 habitats potentiels prioritaires pour les espèces d'intérêt pour la conservation ont été caractérisés dans la ZIP dont 303 milieux terrestres et 534 milieux humides.
- Au total, 646 espèces floristiques vasculaires (arbres, arbustes et plantes herbacées), appartenant à 95 familles, ont été observées lors de l'inventaire floristique.
- Au total, 30 espèces d'intérêt pour la conservation ont été recensées dans la ZIP actuelle du Projet :
 - une espèce menacée au fédéral et au provincial;
 - une espèce à la fois en voie de disparition au fédéral et susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au provincial;
 - deux espèces menacées au provincial;
 - quatre espèces vulnérables au provincial;
 - huit espèces vulnérables à la récolte au provincial; et
 - 14 espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au provincial.
- Environ 14 % des noyers cendrés recensés dans la ZIP et ayant fait l'objet d'une évaluation de leur état de santé sont présentement considérés comme sains.

5 RÉFÉRENCES

- Arsenault, M., G.H. Mittelhauser, D. Cameron, A.C. Dibble, A. Haines, S.C. Rooney et J.E. Weber, 2013. *Sedges of Maine, A field Guide to Cyperaceae*. The University of Maine Press, Orono, Maine. 712 p.
- Boivin, B., 1992. Les cypéracées de l'Est du Canada. *Provancheria* No 25. Herbarium Louis-Marie, Université Laval, Québec. 232 p.
- Brouillet, L., F. Coursol, M. Favreau, M. Anions, P. Bélisle et P. Desmet, 2013. VASCAN, Base de données des plantes vasculaires du Canada. En ligne : <http://data.canadensys.net/vascan/>.
- Canards Illimités Canada (CIC), 2010. Cartographie détaillée des milieux humides du territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).
- Canards Illimités Canada (CIC), 2012. Plans régionaux de conservation des milieux humides et de leurs terres hautes adjacentes (pour toutes les régions administratives du Québec pertinentes à la zone d'étude). En ligne : <http://www.canards.ca/votre-province/quebec/programmes-et-projets/plans-regionaux-de-conservation-des-milieux-humides/> (consulté le 29 avril 2013).
- Canards Illimités Canada (CIC), 2013. Cartographie détaillée des milieux humides du territoire de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ).
- Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), 2008. Les plantes vasculaires menacées ou vulnérables du Québec. 3^e édition. Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEFP). Direction du patrimoine et des parcs, Québec. 180 p.
- Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), 2015. Extractions du système de données pour le territoire de la zone à l'étude. Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP), Québec.
- Comité flore québécoise de FloraQuebeca, 2009. Plantes rares du Québec méridional. Guide d'identification produit en collaboration avec le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), Québec, Les Publications du Québec. 406 p.
- Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEWIC), 2015. En ligne : <http://www.cosewic.gc.ca> (consulté le 7 mai 2015).
- Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec, s.d. Le noyer cendré – Guide d'évaluation de l'état de santé. 9 p.
- Couillard, L., N. Dignard, P. Petitclerc, D. Bastien, A. Sabourin et J. Labrecque, 2012. Guide de reconnaissance des habitats forestiers des plantes menacées ou vulnérables. Outaouais, Laurentides et Lanaudière. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRN) et ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). 434 p.

- Derickx, L.M. et P.M. Antunes, 2013. A guide to the Identification and Control of Exotic Invasive Species in Ontario's hardwood forests. Invasive Species Research Institute, Algoma University, Sault Ste. Marie, Ontario. 283 p.
- Dignard, N., L. Couillard, L., J. Labrecque, P. Petitclerc et B. Tardif, 2008. Guide de reconnaissance des habitats forestiers des plantes menacées ou vulnérables. Capitale-Nationale, Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches et Mauricie. Ministère des Ressources naturelles (MRN) et de la Faune et ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). 234 p.
- Environnement Canada, 2010. Programme de rétablissement du noyer cendré (*Juglans cinerea*) au Canada. Série de Programmes de rétablissement de la *Loi sur les espèces en péril*, Environnement Canada, Ottawa, 26 p + annexes.
- Environnement Canada, 2012. Les plantes envahissantes le long du Saint-Laurent. En ligne : <http://www.ec.gc.ca/stl/default.asp?lang=Fr&n=F6863336-1> (consulté le 30 septembre 2013)
- Flora of North America Editorial Committee, eds. 1993+. Flora of North America North of Mexico. 16+ vols. New York and Oxford.
- Gleason, H.A. et A. Cronquist, 1991. Manual of Vascular Plants of Northeastern United States and Adjacent Canada. Second Edition. The New York Botanical Garden, The Bronx, USA. 910 p.
- Groupe Conseil UDA inc. (UDA) et Biodiversité conseil inc., 2014. Rapport de données techniques : Espèces floristiques d'intérêt pour la conservation – Pipeline au Québec. Rapport supplémentaire No.1, Annexe Volume 5, Rapports de données techniques – Québec – partie 1. Décembre 2014. 113p.
- Groupe de travail sur la stratification écologique, 1996. Cadre écologique national pour le Canada. Agriculture et Agroalimentaire Canada, Direction générale de la recherche, Centre de recherches sur les terres et les ressources biologiques, et Environnement Canada, Direction générale de l'état de l'environnement, Direction de l'analyse des écozones, Ottawa/Hull. Rapport et carte nationale à l'échelle de 1/7 500 000.
- Gouvernement du Canada. 2015. Registre public des espèces en péril - Loi sur les espèces en péril (LEP). En ligne : <http://www.registrellep.gc.ca>
- Jolicoeur, G. et L. Couillard, 2007. Plan de conservation du gentianopsis élancé variété de Victorin (*Gentianopsis procera* ssp. *macounii* var. *victorinii*) : Espèce menacée au Québec. Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), Direction du patrimoine écologique et des parcs, Québec. 16 p.
- Kaufman, S.R. et W. Kaufman, 2007. Invasive plants : Guide to Identification and the Impacts and Control of Common North American Species. Stackpole Books, Mechanicsburg. 458 p.
- Labrecque, J. 2014. Communication personnelle par courriel.
- Li, T. et J.P. Ducruc. 1999. Les provinces naturelles. Niveau I du cadre de référence du Québec. Québec, ministère de l'Environnement du Québec.





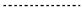
- Marie-Victorin, 1995. Flore laurentienne, 3^e éd., Montréal, Les presses de l'Université de Montréal, 1093 p.
- Marineau, K. et M.-E. Tousignant. 2015. Inventaires floristiques des habitats potentiels des espèces floristiques d'intérêt pour la conservation. Projet d'oléoduc Énergie Est – Segment Québec. Rapport final de Biodiversité conseil présenté au Groupe Conseil UDA. Montréal, Québec, v + 51 p. + annexes.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), 2004a. Nerprun bourdaine. En ligne : <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/dgpar/arico/herbierv/rhafr/page.htm#Cartographie>. (Consulté le 30 septembre 2013).
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), 2004b. Nerprun cathartique. En ligne : http://www.mapaq.gouv.qc.ca/dgpar/arico/herbierv/rhact/Nerprun_cathartique.htm (consulté le 30 septembre 2013)
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), s.d. a. L'algue Didymo. En ligne. <http://www.mddefp.gouv.qc.ca/biodiversite/eae/didymo.htm> (consulté le 27 septembre 2013).
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), s.d. b. La berce du Caucase. En ligne : <http://www.mddefp.gouv.qc.ca/biodiversite/nuisibles/berce-caucase/index.htm> (consulté le 27 septembre 2013).
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), s.d. c. Châtaigne d'eau. En ligne : <http://www.mddep.gouv.qc.ca/jeunesse/chronique/2004/0404-chataigne.htm> (consulté le 27 septembre 2013).
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), s.d. d. Salicaire pourpre. En ligne : <http://www.mddep.gouv.qc.ca/jeunesse/chronique/2004/0404-salicaire.htm> (consulté le 27 septembre 2013).
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) et Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel (FQPPN), 2011. Entente de reconnaissance de réserve naturelle en vertu de la Loi sur la conservation du patrimoine naturel entre la Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs concernant la réserve naturelle des Battures-de-Saint-Augustin-de-Desmaures, 28 octobre 2011. 22 p. + annexes.
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), 2015. Espèces menacées ou vulnérables et susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec. MDDELCC, Québec. En ligne : <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/biodiversite/especes/> (Consulté le 7 mai 2015).
- Ministère de l'Environnement (MENV) et ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), 1999. Fiches-synthèses sur les espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec.
- Ministère des Ressources naturelles (MRN). 1995. Cartographie des dépôts de surface.

- Ministère des Ressources naturelles (MRN), 2013. Couche écoforestière à l'échelle 1/20 000 (FORGEN-TERGEN).
- Ontario Ministry of Natural Resources, 2013. Butternut (*Juglans cinerea*) in Ontario - Ontario Recovery Strategy Series. 11 p + appendix
- Ordre des ingénieurs forestiers du Québec (OIFQ). 1996. Manuel de foresterie. Les Presses de l'Université Laval, Québec. 1428 p.
- Petitclerc, P., N. Dignard, L. Couillard, G. Lavoie et J. Labrecque, 2007. Guide de reconnaissance des habitats forestiers des plantes menacées ou vulnérables. Bas-Saint-Laurent et Gaspésie. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'environnement forestier. 113 p.
- Robitaille, A. et J.-P. Saucier. 1998. Paysages régionaux du Québec méridional. Ministère des Ressources naturelles du Québec, Les publications du Québec. 213 p.
- White, D.J., E. Haber et C. Keddy, 1993. Plantes envahissantes des habitats naturels du Canada. Rapport préparé pour le Service canadien de la faune, Environnement Canada. Ottawa. 136 p.











ANNEXE A

Espèces floristiques d'intérêt pour la conservation – Stations d'inventaire

COMPOSANTES DU PROJET / PROJECT COMPONENTS

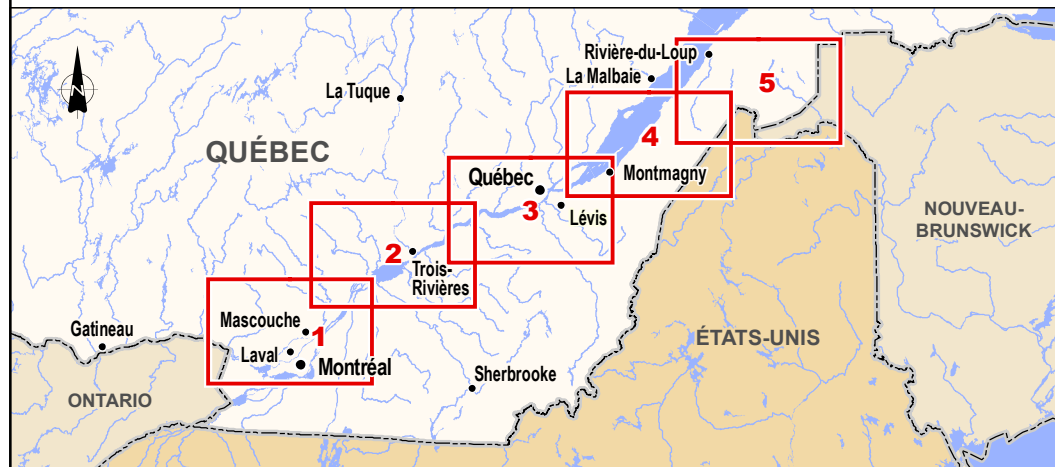
Zone d'étude régionale (ZER)		Regional assessment area (RAA)
Station de comptage au point de livraison		Delivery meter station
Tracé		Route
Station de pompage		Pump station
Chemin d'accès à la station de pompage		Access road to pump station

REPÈRES GÉOGRAPHIQUES / GEOGRAPHICAL LANDMARKS

Frontière		Boundary
Autoroute		Highway
Route nationale		National road
Établissement amérindien		Indian reserve or settlement
Aéroport international		International airport
Municipalité		Municipality
Parc national du Québec		Québec national park
Parc national du Canada		Canada national park
Habitat d'une espèce floristique menacée ou vulnérable		Habitat of a threatened or vulnerable plant species
Réserve naturelle reconnue		Recognized nature reserve

FLORE / FLORA

Station d'inventaire (2013 à 2015)		Survey station (2013 to 2015)
------------------------------------	---	-------------------------------



Plan de localisation / Location Map

SOURCES / REFERENCES

- MRN (BDGA 1M, hydrographie) 2010.
- MRN (BDGA 1M, réseau routier) 2010.
- MRN (BDGA 1M, découpages administratifs) 2012.
- MRN (BDGA 1M, pôles d'occupation) 2010.
- RNCAN (BNDT 50k et 250k, pôles d'occupation) 2010.
- MRN (TRQ 100k, territoires récréatifs) 2010.
- MDELCC (aires protégées) 2015.
- Biodiversité conseil inc. (flore) 2013 à 2015.
- Groupe Conseil UDA inc. (flore) 2013 à 2015.

**OLÉODUC ÉNERGIE EST
ENERGY EAST PIPELINE**



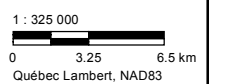
Annexe A / Appendix A

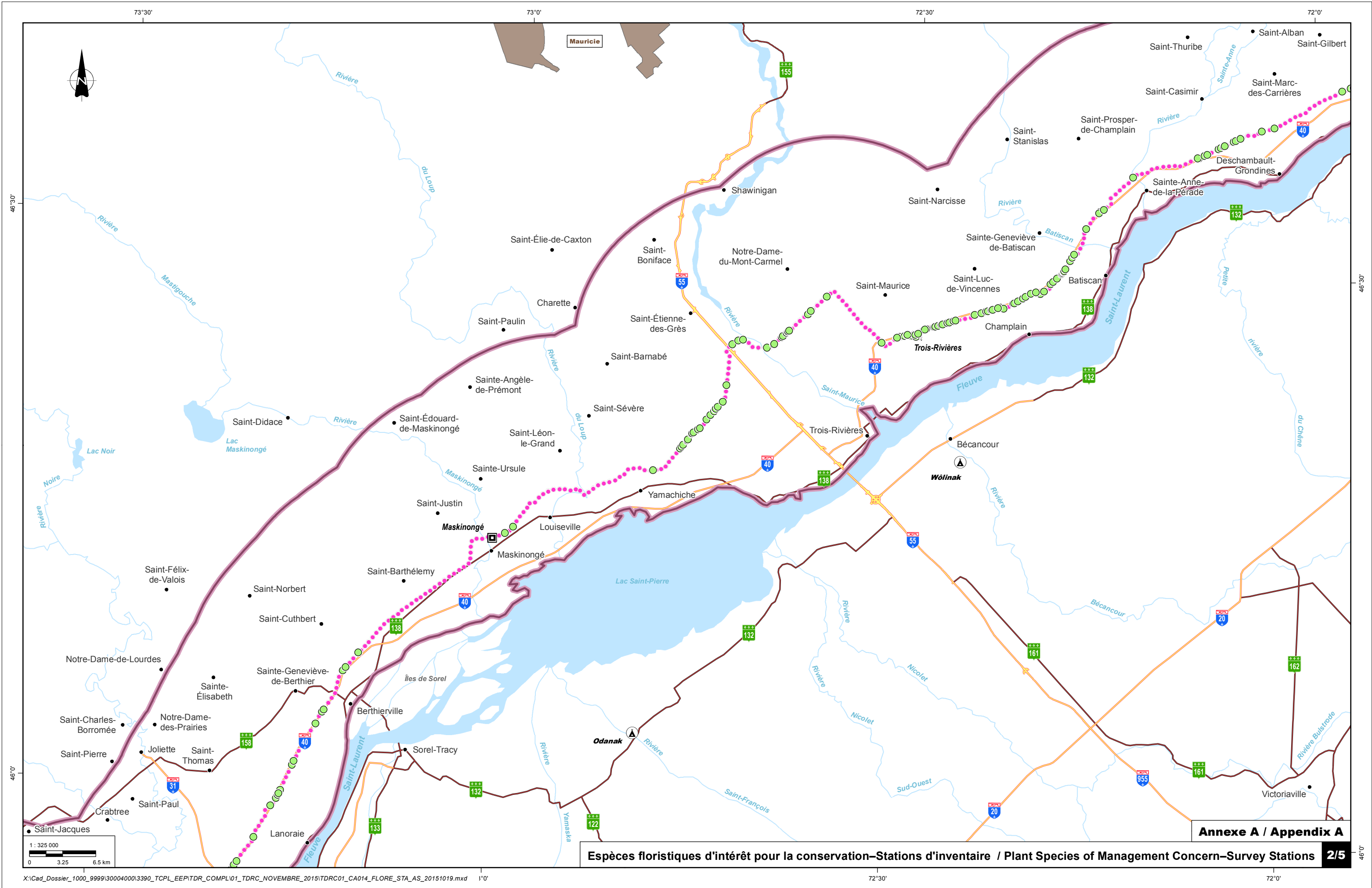
**Espèces floristiques d'intérêt pour la conservation
Stations d'inventaire**

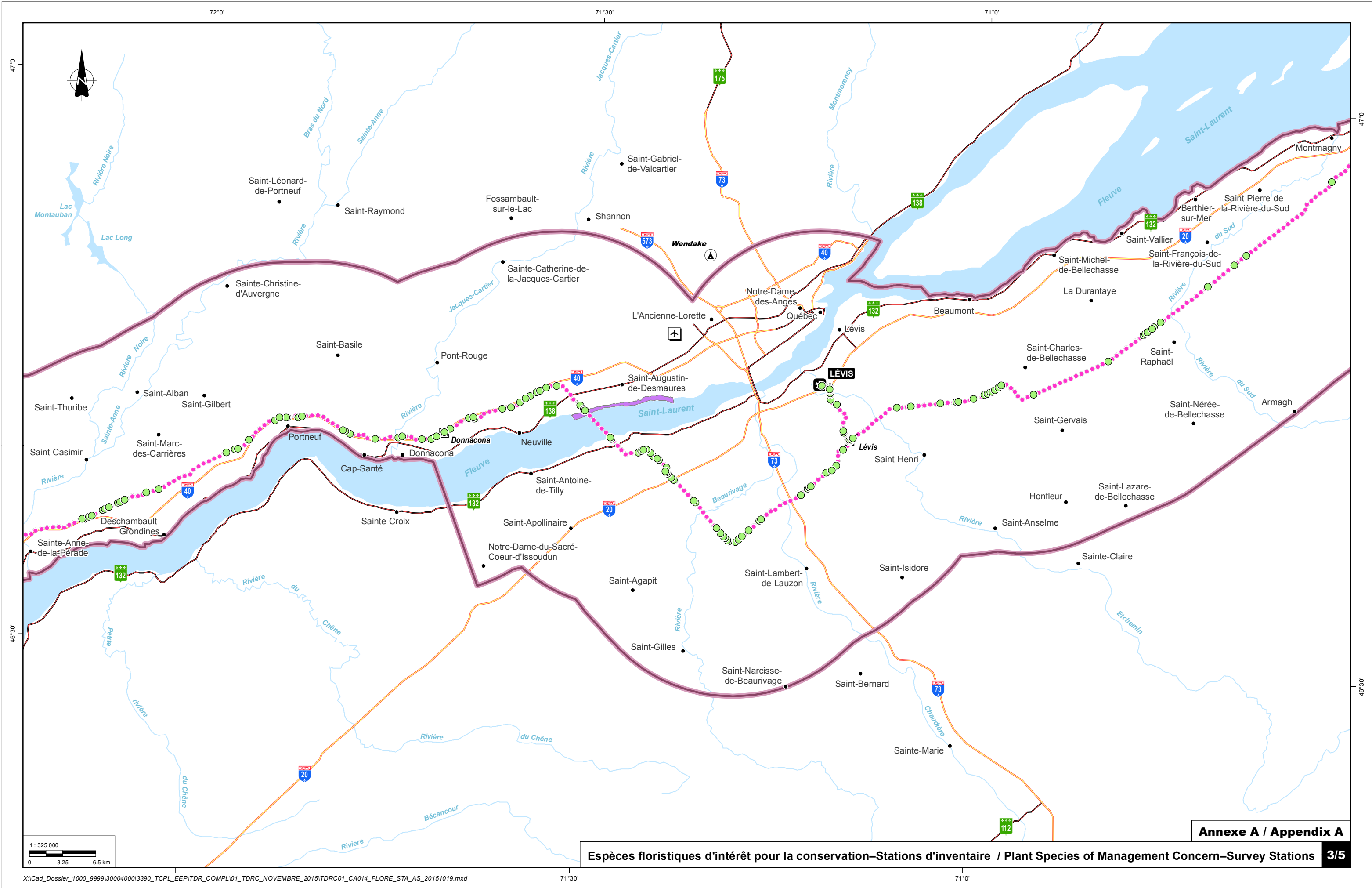
**Plant Species of Management Concern
Survey Stations**

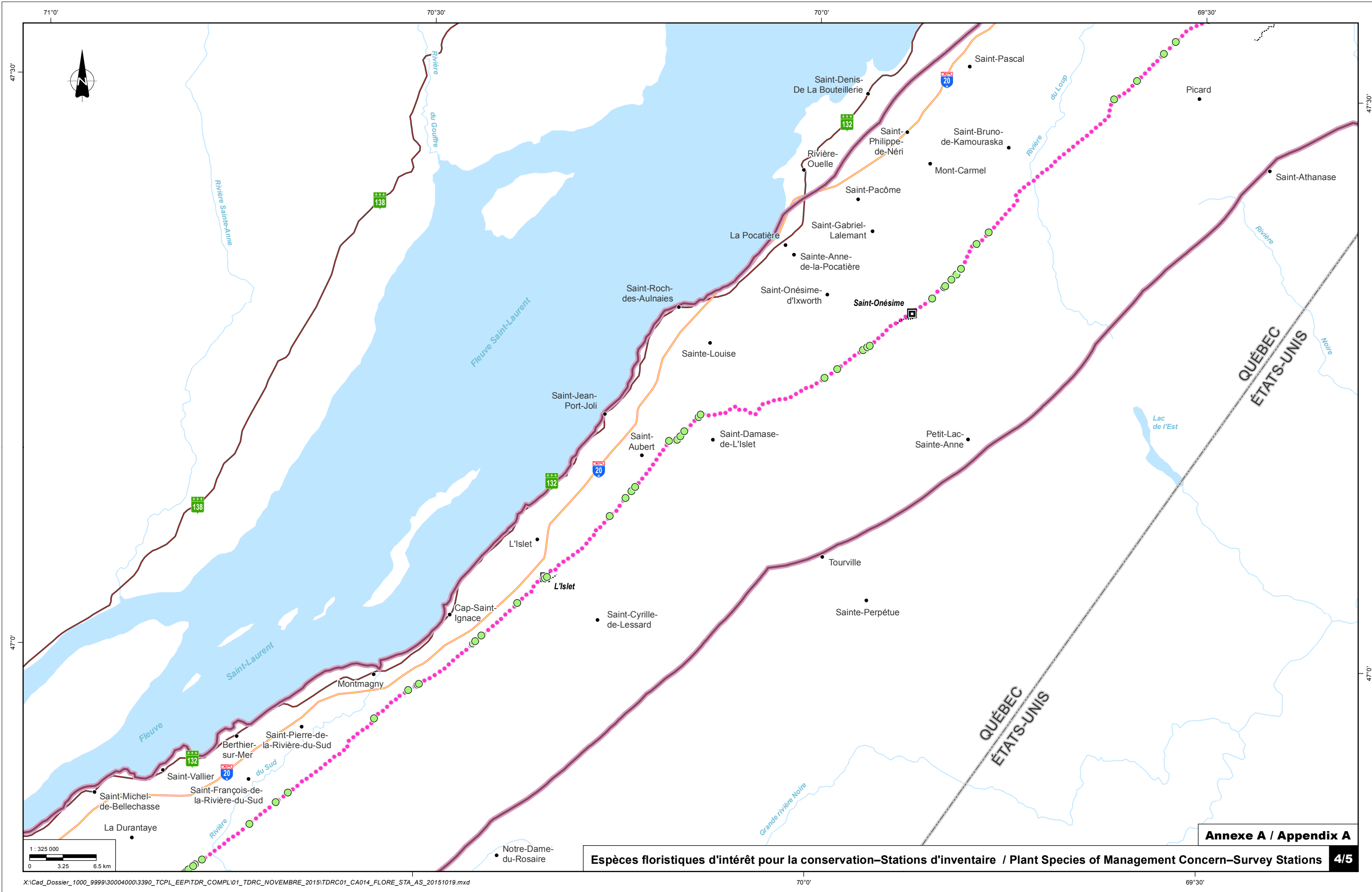
Cartographie / Cartography:
Chargé de projet / Project Manager:
Date : 2015-10-19

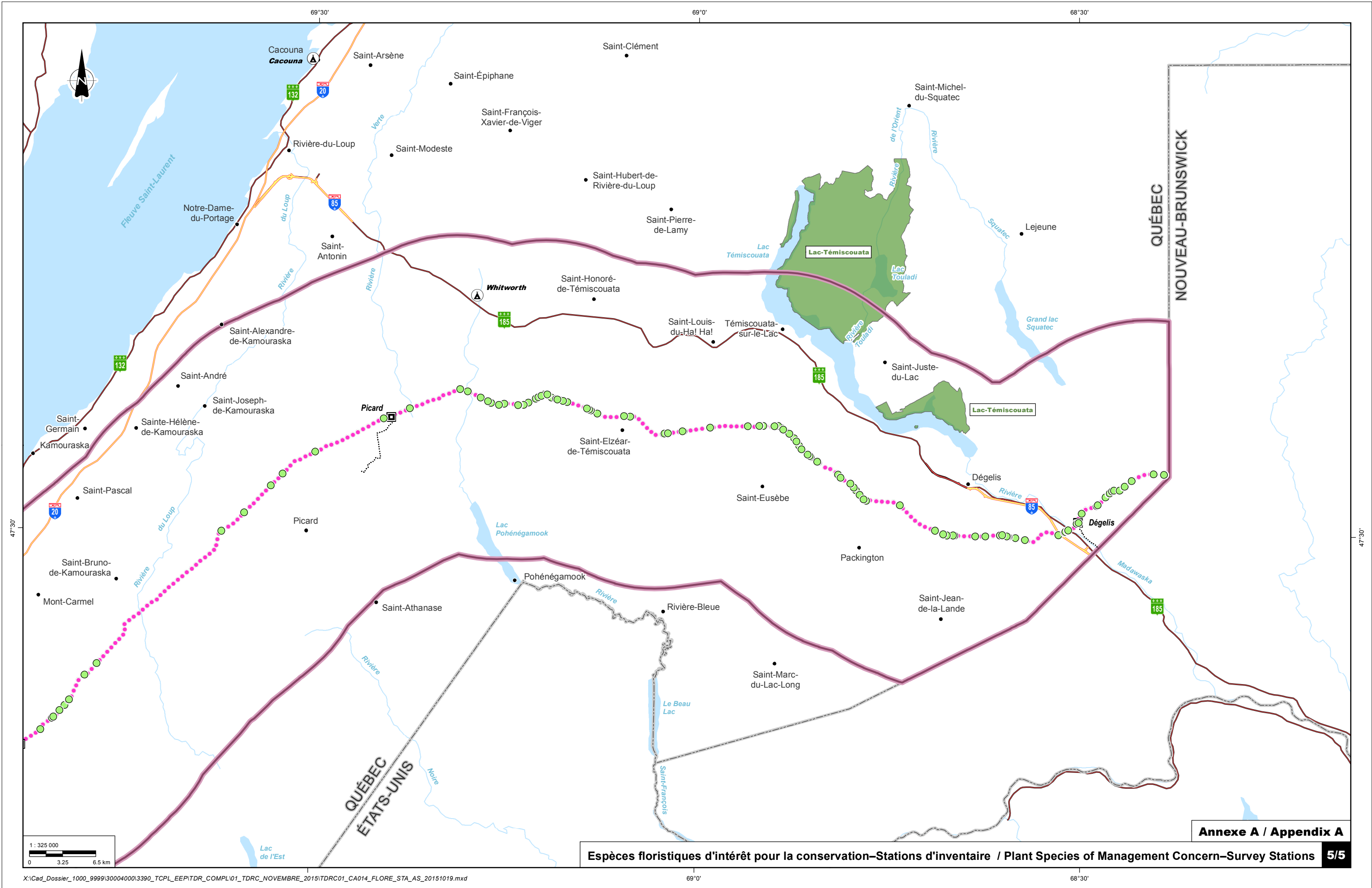
Anne-Marie Marquis
Claude Veilleux, ing. & agr.
Dossier : 3390-141











Espèces floristiques d'intérêt pour la conservation–Stations d'inventaire / Plant Species of Management Concern–Survey Stations **5/5**

X:\Cad_Dossier_1000_9999\30004000\3390_TCPL_EEP\TDR_COMPL\01_TDR_NOVEMBRE_2015\TDR01_CA014_FLORE_STA_AS_20151019.mxd

ANNEXE B

Liste des espèces floristiques d'intérêt pour la conservation ciblées

N°	Nom français	Nom latin	Statut fédéral		Statut provincial	Habitat préférentiel
			LEP	COSEPAC	LEMV	
1	Adiante du Canada	<i>Adiantum pedatum</i>	---	---	VR	Érablières à érable à sucre riche.
2	Agastache faux-népéta	<i>Agastache nepetoides</i>	---	---	S	Clairières, taillis, orée des bois, bosquets, bois ouverts, secs et rocheux, souvent calcaires.
3	Ail des bois	<i>Allium tricoccum</i> var. <i>tricoccum</i>	---	---	V	Érablières riches et humides, forêts humides des platières alluviales de rivières.
4	Ail du Canada	<i>Allium canadense</i> var. <i>canadense</i>	---	---	S	Milieus ouverts ou parfois boisés, hauts rivages rocheux, alvars, marais, prairies humides, bois feuillus riverains.
5	Amélanchier gracieux	<i>Amelanchier amabilis</i>	---	---	S	Flancs boisés, escarpés et semi-ouverts de collines, taillis rocheux ou sablonneux.
6	Arisème dragon	<i>Arisaema dracontium</i>	---	P	M	Plaines inondables, érablières à érable argenté et frêne rouge, prairies alluvionnaires.
7	Arnica à aigrette brune	<i>Arnica lanceolata</i> subsp. <i>lanceolata</i>	---	---	V	Rivages escarpés, rocheux ou graveleux de rivières ou de ruisseaux, replats humides d'escarpements.
8	Asaret du Canada	<i>Asarum canadense</i>	---	---	VR	Érablières à caryer ou à tilleul, souvent sur substrats rocheux ou calcaires.
9	Asclépiade tubéreuse	<i>Asclepias tuberosa</i> var. <i>Interior</i>	---	---	M	Milieus ouverts rocheux et secs, haut rivage; alvar riverain.
10	Aster à feuilles de lin	<i>Ionactis linariifolia</i>	---	---	V	Milieus sablonneux ou rocheux, secs et ouverts; dans les pinèdes, dunes, berges ou escarpements rocheux et riverains, près des chutes.
11	Aster vilieux	<i>Symphyotrichum novi-belgii</i> var. <i>villicaule</i>	---	---	S	Prairies humides et rivages rocheux ou graveleux.
12	Aubépine suborbiculaire	<i>Crataegus suborbiculata</i>	---	---	S	Friches; orée des bois.
13	Aulne tendre	<i>Alnus serrulata</i>	---	---	S	Rivages; marécages; fossés.

ANNEXE B : Liste des espèces floristiques d'intérêt pour la conservation ciblées

N°	Nom français	Nom latin	Statut fédéral		Statut provincial	Habitat préférentiel
			LEP	COSEPAC	LEMV	
14	Bartonie de Virginie	<i>Bartonia virginica</i>	---	---	S	Tourbières sèches et ouvertes; marges de marécages à érable rouge, bords tourbeux de lacs, bois ouverts et mixtes; milieux acides et sablonneux.
15	Bermudienne à feuilles étroites	<i>Sisyrinchium angustifolium</i>	---	---	S	Rivages, prairies riveraines, grèves, bords de ruisseaux.
16	Bident d'Eaton	<i>Bidens eatonii</i>	---	---	S	Grèves estuariennes.
17	Botryche à limbe rugueux	<i>Sceptridium rugulosum</i>	---	---	S	Clairières ou friches sablonneuses, dunes ouvertes, berges boisées.
18	Calypso bulbeux	<i>Calypso bulbosa</i> var. <i>americana</i>	---	---	S	Bois moussus et humides, conifériens, parfois rocheux et souvent près de l'eau, cédrières, pessières, tourbières
19	Cardamine bulbeuse	<i>Cardamine bulbosa</i>	---	---	S	Marécages; bois riverains et alluvionnaires, bords de ruisseaux.
20	Cardamine carcajou	<i>Cardamine diphylla</i>	---	---	VR	Érablières à érable à sucre riche.
21	Carex à feuilles capillaires	<i>Carex atlantica</i> subsp. <i>capillacea</i>	---	---	S	Tourbières; clairières dans les marécages arbustifs.
22	Carex à tiges faibles	<i>Carex laxiculmis</i> var. <i>laxiculmis</i>	---	---	S	Bois riches, frais ou secs, rocheux, clairières, sur calcaire, érablières à érable à sucre, ostryer, frêne d'Amérique et orme d'Amérique, calcicole
23	Carex argenté	<i>Carex argyrantha</i>	---	---	S	Milieux sablonneux ou rocheux et secs, bois ouverts, clairières, rochers exposés.
24	Carex coloré	<i>Carex tinctoria</i>	---	---	S	Ruisseaux, rivages et champs graveleux ou sablonneux, sablières et gravières, fossés.
25	Carex de Mühlenberg	<i>Carex muehlenbergii</i> var. <i>muehlenbergii</i>	---	---	S	Milieux sablonneux, secs, ouverts, dunes, clairières.
26	Carex des prairies	<i>Carex prairea</i>	---	---	S	Prairies humides, tourbières et marécages calcaires.

N°	Nom français	Nom latin	Statut fédéral		Statut provincial	Habitat préférentiel
			LEP	COSEPAC	LEMV	
27	Carex faux-lupulina	<i>Carex lupuliformis</i>	VD	VD	M	Milieus humides riverains, ouverts à partiellement ouverts, rivages en zone inondable, érablières à érable argenté.
28	Carex faux-rubanier	<i>Carex sparganioides</i>	---	---	S	Forêts feuillues riches, calcaires et souvent rocaillieux, clairières et sentiers.
29	Carex folliculé	<i>Carex folliculata</i>	---	---	S	Milieus humides, marais, marécages, lacs, érablières à érable rouge.
30	Carex joli	<i>Carex formosa</i>	---	---	S	Bois et arbustaies ouverts et rocheux.
31	Carex massette	<i>Carex typhina</i>	---	---	S	Ruisseaux, rivages, sablières et gravières, fossés.
32	Carex normal	<i>Carex normalis</i>	---	---	S	Milieus ouverts, clairières et champs.
33	Carex porte-tête	<i>Carex cephalophora</i>	---	---	S	Milieus rocheux secs à humides, plus ou moins ouverts, clairières, sentiers, érablières à érable à sucre.
34	Carmantine d'Amérique	<i>Justicia americana</i>	M	M	M	Rives des cours d'eau et des étangs, sur substrats de gravier, de sable ou de matière organique
35	Caryer ovale	<i>Carya ovata var.ovata</i>	---	---	S	Forêts feuillues riche.
36	Céanothe d'Amérique	<i>Ceanothus americanus</i>	---	---	S	Milieus ouverts et secs, sablonneux ou rocheux, berges, clairières, orée des bois, alvars, calcicole.
37	Chalef argenté	<i>Elaeagnus commutata</i>	---	---	S	Milieus secs, rocheux, sablonneux, ou pierreux; bordure de lacs ou de grandes rivières, talus rocheux ou graveleux; clairières, taillis; calcicole.
38	Chêne bicolore	<i>Quercus bicolor</i>	---	---	S	Basses terres humides, lisières des marais et des marécages, érablières ouvertes à érable argenté, zones inondables.

ANNEXE B : Liste des espèces floristiques d'intérêt pour la conservation ciblées

N°	Nom français	Nom latin	Statut fédéral		Statut provincial	Habitat préférentiel
			LEP	COSEPAC	LEMV	
39	Cicutaire de Victorin	<i>Cicuta maculata</i> var. <i>victorinii</i>	P	P	M	Marais intertidaux, le plus souvent dans les herbaçaias hautes et denses.
40	Claytonie de Virginie	<i>Claytonia virginica</i>	---	---	S	Forêts feuillues riches humides, érablières à érable argenté ou rouge, ou à tilleul et caryer, ormaines, chênaies, frênaies.
41	Conopholis d'Amérique	<i>Conopholis americana</i>	---	---	V	Chênaies à chêne rouge, érable à sucre et hêtre, érablières à érable à sucre et chêne rouge, pinèdes à pin blanc et chêne rouge, cédrières à chêne rouge et hêtre.
42	Corallorhize striée	<i>Corallorhiza striata</i> var. <i>striata</i>	---	---	S	Cédrières sèches à humides, bois mixtes ou conifériens à sous-bois dégagé.
43	Cypripède royal	<i>Cypripedium reginae</i>	---	---	S	Tourbières, cédrières et marécages calcaires, semi-ouverts, fens boisés.
44	Cypripède tête-de-bélier	<i>Cypripedium arietinum</i>	---	---	V	Cédrières mésiques à thuya, sapin, pin, épinette, chêne rouge ou pruche; pinède, près des plans d'eau.
45	Dentaire géante	<i>Cardamine maxima</i>	---	---	VR	Érablières à érable à sucre riche, frênaies à ormes.
46	Dentaire laciniée	<i>Cardamine concatenata</i>	---	---	S	Forêts feuillues riches, seches ou humides, érablières à érable à sucre rocheuses.
47	Desmodie nudiflore	<i>Hylodesmum nudiflorum</i>	---	---	S	Bois secs; érablières à érable à sucre et hêtre; chênaies à chêne rouge, chêne blanc et pin blanc; collines ou coteaux sablonneux ou rocheux.
48	Doradille ambulante	<i>Asplenium rhizophyllum</i>	---	---	S	Rochers calcaires ombragés dans érablières à érable à sucre, noyer cendré et caryer cordiforme.
49	Épervière de Robinson	<i>Hieracium robinsonii</i>			S	Rivages rocheux ou argileux des rivières et des ruisseaux.
50	Érable noir	<i>Acer nigrum</i>	---	---	V	Érablières à érable à sucre sur coteaux calcaires, orée des bois, hautes berges,

N°	Nom français	Nom latin	Statut fédéral		Statut provincial	Habitat préférentiel
			LEP	COSEPAC	LEMV	
						forêts de feuillus à la limite de la zone inondable.
51	Ericaulon de Parker	<i>Eriocaulon parkeri</i>	---	NP	M	Marais intertidaux, vasques, mares et herbaçaies hautes.
52	Fimbristyle d'automne	<i>Fimbristylis autumnalis</i>	---	---	S	Rivages et milieux sablonneux humides et ouverts, bords de sentiers.
53	Gaillet fausse-circée	<i>Galium circaezans</i>	---	---	S	Bois secs, souvent en pente et calcaires, érablières à érable à suce, tilleul, caryer, chênaies à chêne rouge, alvars.
54	Gaylussaquier de Bigelow	<i>Gaylussacia bigeloviana</i>	---	---	M	Tourbières à sphaignes ombrotrophes
55	Gentianopsis de Victorin	<i>Gentianopsis virgata</i> <i>subsp. victorinii</i>	M	M	M	Marais intertidaux, au niveau de l'étage supérieur, dans les parties moins denses et moins hautes de l'herbaçaie à spartine pectinée ou, occasionnellement, sur des affleurements rocheux.
56	Gesse jaunâtre	<i>Lathyrus ochroleucus</i>	---	---	S	Hauts rivages rocheux, orée des bois et bois ouverts, alvars.
57	Ginseng à cinq folioles	<i>Panax quinquefolius</i>	VD	VD	M	Bois riches, érablières à érable à sucre, noyer cendré, tilleul et caryer.
58	Glycérie pâle	<i>Torreyochloa pallida</i> var. <i>pallida</i>	---	---	S	Marais, eaux peu profondes, étangs, boisés humides, rivages, ruisseaux, marécages, fossés.
59	Goodyérie pubescente	<i>Goodyera pubescens</i>	---	---	V	Forêts feuillues ou mixtes matures, mésiques ou humides, à érable à sucre, hêtre, chêne rouge, pruche, thuya, pin blanc, érable rouge; en terrain plat ou près d'un ruisseau lorsqu'en pente.
60	Gratiolle du Saint-Laurent	<i>Gratiola neglecta</i> var. <i>glaberrima</i>	---	---	S	Lieux humides, rivages exondés de l'ouest du Québec, rivages estuariens.
61	Iris de Virginie	<i>Iris virginica</i> var. <i>shrevei</i>	---	---	S	Marais, marécages, rivages, fossés, eaux peu profondes.

ANNEXE B : Liste des espèces floristiques d'intérêt pour la conservation ciblées

N°	Nom français	Nom latin	Statut fédéral		Statut provincial	Habitat préférentiel
			LEP	COSEPAC	LEMV	
62	Isoète de Tuckerman	<i>Isoetes tuckermanii</i>	---	---	S	Zone intercotiadale de l'estuaire du Saint-Laurent
63	Jonc de Greene	<i>Juncus greenei</i>	---	---	S	Milieux secs mais parfois humides, sols sablonneux, pinèdes à pin gris, rivages, dunes, plages, clairières.
64	Laitue hirsute	<i>Lactuca hirsuta</i>	---	---	S	Bois secs, sablonneux, rocheux et ouverts, clairières, lieux semi-boisés.
65	Lindernie estuarienne	<i>Lindernia dubia</i> var. <i>inundata</i>	---	---	S	Lieux humides, fond desséché des mares, vases estuariennes.
66	Lis du Canada	<i>Lilium canadense</i>	---	---	VR	Marécages, marais, alluvions riveraines, aulnaies, champs humides, grèves estuariennes.
67	Listère du Sud	<i>Listera australis</i>	---	---	M	Tourbières à sphaignes et éricacées.
68	Lycope de Virginie	<i>Lycopus virginicus</i>	---	---	S	Milieux humides, ouverts ou boisés, hauts rivages, dépressions boisées, prairies riveraines, marécages.
69	Lycope du Saint-Laurent	<i>Lycopus laurentianus</i>	---	---	S	Grèves rocheuses, boueuses, submergées par les marées d'eau douce de l'estuaire du fleuve Saint-Laurent, et aussi sur les rivages de grands lacs et rivières.
70	Lycope rude	<i>Lycopus asper</i>	---	---	S	Milieux humides riverains, prairies, hydrolittoral supérieur et moyen du fleuve.
71	Lysimaque à quatre feuilles	<i>Lysimachia quadrifolia</i>	---	---	S	Bois ouverts, secs ou humides, landes sablonneuses, taillis, hauts rivages sablonneux.
72	Lysimaque hybride	<i>Lysimachia hybrida</i>	---	---	S	Rivages, marais et marécages.
73	Matteuccie fougère-à-l'autruche d'Amérique	<i>Matteuccia struthiopteris</i> var. <i>pensylvanica</i>	---	---	VR	Érablières à érable argenté, forêts feuillues ou mixtes sur sols humides.
74	Millepertuis à grandes fleurs	<i>Hypericum ascyron</i> subsp. <i>pyramidatum</i>	---	---	S	Bords de fossés et milieux ouverts, hauts rivages, berges, champs, escarpements

N°	Nom français	Nom latin	Statut fédéral		Statut provincial	Habitat préférentiel
			LEP	COSEPAC	LEMV	
						humides et semi-ombragés
75	Moutarde-tanaisie verte	<i>Descurainia pinnata</i> <i>subsp. brachycarpa</i>	---	---	S	Hauts rivages rocheux ou sablonneux et exposés.
76	Noyer cendré	<i>Juglans cinerea</i>	VD	VD	S	Forêts feuillues riches.
77	Orchis à feuille ronde	<i>Galearis rotundifolia</i>	---	---	S	Tourbières minérotrophes arbustives ou boisées, affleurements rocheux, cédrières, cédrières à mélèze. Seulement en milieu calcaire.
78	Orchis brillant	<i>Galearis spectabilis</i>	---	---	S	Érablières riche à érable à sucre et hêtre, partiellement ouvertes parfois en bas de pente.
79	Orme liège	<i>Ulmus thomasii</i>	---	---	M	Milieus ouverts secs.
80	Panic de Philadelphie	<i>Panicum philadelphicum</i> <i>ssp. philadelphicum</i>	---	---	S	Milieus calcaires, ouverts et rocheux, alvars.
81	Panic flexible	<i>Panicum flexile</i>	---	---	S	Milieus calcaires, ouverts et rocheux, alvars.
82	Panic raide	<i>Panicum virgatum</i>	---	---	S	Hauts rivages ouverts et secs, sablonneux, graveleux ou rocheux, prairies riveraines.
83	Phégoptère à hexagone	<i>Phegopteris</i> <i>hexagonoptera</i>	---	P	M	Érablières à érable à sucre, bas de pentes boisées à sols riches, souvent rocheux et humides, près de ruisseaux.
84	Physostégie de Virginie	<i>Physostegia virginiana</i> <i>subsp. virginiana</i>	---	---	S	Lieux humides, rivages du Saint-Laurent.

ANNEXE B : Liste des espèces floristiques d'intérêt pour la conservation ciblées

N°	Nom français	Nom latin	Statut fédéral		Statut provincial	Habitat préférentiel
			LEP	COSEPAC	LEMV	
85	Platanthère à grandes feuilles	<i>Platanthera macrophylla</i>	---	---	S	Forêts mixtes et mésiques d'érable à sucre, pruche et hêtre.
86	Platanthère petite-herbe	<i>Platanthera flava var. herbiola</i>	---	---	S	Milieus humides ouverts à partiellement ouverts, hauts rivages, berges, friches, forêts décidues, marécages.
87	Podophylle pelté	<i>Podophyllum peltatum</i>	---	---	M	Érablières à érable à sucre, bois riche.
88	Proserpinie des marais	<i>Proserpinaca palustris</i>	---	---	S	Eaux calmes et peu profondes.
89	Ptérospore à fleurs d'andromède	<i>Pterospora andromedea</i>	---	---	M	Vieilles forêts conifériennes ou mixtes dominées par le pin blanc, et le thuya, calcicole.
90	Renoncule à éventails	<i>Ranunculus flabellaris</i>	---	---	S	Marécages, érablières à érable argenté, eaux calmes, peu profondes, rivages et étangs boueux.
91	Renouée de Carey	<i>Persicaria careyi</i>	---	---	S	Milieus humides, sablonneux ou organiques, marais, marécages, rivages, fossés, prairies, clairières.
92	Rhyncospore à petites têtes	<i>Rhynchospora capitellata</i>	---	---	S	Milieus acides, humides, ouverts, sablonneux, rocheux ou tourbeux, champs.
93	Rhyncospore capillaire	<i>Rhynchospora capillacea</i>	---	---	S	Sols calcaires humides, rocheux ou sablonneux, rivages, tourbières.
94	Ronce à flagelles	<i>Rubus flagellaris</i>	---	---	S	Terrains sablonneux, tourbières sèches, rivages et affleurements rocheux et acides, escarpements, bois ouverts et bords de route.
95	Sanguinaire du Canada	<i>Sanguinaria canadensis</i>	---	---	VR	Érablières et bois riches, rocheux ou humides.
96	Saurure penché	<i>Saururus cernuus</i>	---	---	M	Bords vaseux des cours d'eau calmes, eaux peu profondes, marais, marécages.

N°	Nom français	Nom latin	Statut fédéral		Statut provincial	Habitat préférentiel
			LEP	COSEPAC	LEMV	
97	Sélaginelle cachée	<i>Selaginella eclipes</i>	---	---	S	Milieus humides et ouverts, sables, prairies humides, rivages dénudés, marécages, alvars riverains.
98	Souchet grêle	<i>Cyperus lupulinus subsp. macilentus</i>	---	---	S	Milieus ouverts secs sablonneux.
99	Souchet odorant	<i>Cyperus odoratus</i>	---	---	S	Rivages sablonneux ou boueux de rivières, lacs ou du fleuve, bords des marais.
100	Spiranthe lustrée	<i>Spiranthes lucida</i>	---	---	S	Rivages rocheux ou sablonneux, marécages, alvars riverains.
101	Sporobole à fleurs cachées	<i>Sporobolus cryptandrus</i>	---	---	S	Milieus sablonneux secs et ouverts (hauts rivage et dunes), sablières et bords de route.
102	Staphylier à trois folioles	<i>Staphylea trifolia</i>	---	---	S	Hauts rivages semi-ouverts orée des bois riverains, milieux sablonneux, rocheux ou alluvionnaires, collines boisées, calcicole
103	Stellaire fausse-alsine	<i>Stellaria alsine</i>	---	---	S	Milieus humides, rocheux et calcaires, bords de ruisseaux et de rivières, calcicole.
104	Strophostyle ocracé	<i>Strophostyles helvola</i>	---	---	S	Milieus frais riverains, hauts rivages sablonneux ou graveleux, souvent sur des îles.
105	Trichophore de Clinton	<i>Trichophorum clintonii</i>	---	---	S	Rochers exposés et humides au bord des rivières.
106	Trille blanc	<i>Trillium grandiflorum</i>	---	---	VR	Érablières et bois feuillus riches.
107	Utriculaire à scapes géminés	<i>Utricularia geminiscapa</i>	---	---	S	Eaux calmes et mares des tourbières, étangs et lacs.
108	Uvulaire à grandes fleurs	<i>Uvularia grandiflora</i>	---	---	VR	Érablières à caryer ou à tilleul, riches.
109	Valériane des tourbières	<i>Valeriana uliginosa</i>	---	---	V	Tourbières boisées ou arbustives, calcicoles.
110	Verge d'or à grappes	<i>Solidago racemosa</i>	---	---	S	Terrains rocheux calcaires, rivages, escarpements, falaises.

ANNEXE B : Liste des espèces floristiques d'intérêt pour la conservation ciblées

N°	Nom français	Nom latin	Statut fédéral		Statut provincial	Habitat préférentiel
			LEP	COSEPAC	LEMV	
111	Vergerette de Provancher	<i>Erigeron philadelphicus</i> <i>var. provancheri</i>	---	P	M	Fissures d'affleurements rocheux ou cailloutis humides calcaires ou schisteux, le long de rivières ou de l'estuaire d'eau douce.
112	Véronique mouron-d'eau	<i>Veronica anagallis-aquatica</i>	---	---	S	Bas rivages boueux de rivières ou de ruisseaux, marécages, marais, eaux peu profondes, fossés, bord des eaux.
113	Verveine simple	<i>Verbena simplex</i>	---	---	M	Alvars, milieux secs, rocheux ou graveleux.
114	Violette affine	<i>Viola sororia var. affinis</i>	---	---	S	Marécages, rivages, prairies, clairières.
115	Violette rostrée	<i>Viola rostrata</i>	---	---	S	Boisés rocheux et pentes ombragées calcaires, érablières à caryer cordiforme.
116	Woodwardie de Virginie	<i>Woodwardia virginica</i>	---	---	S	Tourbières, marécages et forêts feuillues humides.
117	Zizanie aquatique	<i>Zizania aquatica var. aquatica</i>	---	---	S	Eaux tranquilles et peu profondes, marais, rivages boueux.
<p>SOURCES : CDPNQ, 2015; MDDELCC, 2015</p> <p>NOTES : M : Menacée; P : Préoccupante; S : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable; V : Vulnérable; VD : En voie de disparition; VR : Vulnérable à la récolte.</p>						

ANNEXE C

Espèces exotiques envahissantes susceptibles d'être inventoriées

N°	Nom de l'espèce		Habitat préférentiel			Potentiel d'invasion		Particularités
	Nom français	Nom latin	Milieu aquatique	Milieu humide	Milieu sec	Élevé	Moyen	
1	Agrostide stolonifère	<i>Agrostis stolonifera</i>		√	√			-
2	Algue Didymo	<i>Didymosphenia geminata</i>		√			√	Prolifère dans des eaux peu profondes. Elle dégrade l'habitat, réduit la diversité des algues et modifie la composition des communautés d'invertébrés des rivières. (MDDEP, s.d. a)
3	Alliaire officinale	<i>Alliaria petiolata</i>			√	√		Pousse dans les forêts décidues, les forêts de plaine inondable, les jardins et les bords de routes. Elle supplante les espèces indigènes et est potentiellement porteuse du virus de la mosaïque du navet (TuMV-A1). (White <i>et al.</i> , 1993)
4	Anthriscus des bois	<i>Anthriscus sylvestris</i>			√			-
5	Berce du caucase	<i>Heracleum mantegazzianum</i>		√	√		√	Pousse aux bords de fossés, de ruisseaux, de rivières et dans les terrains vagues. Très compétitive, elle développe rapidement des colonies denses. Son feuillage produit de l'ombre et empêche la germination et la croissance de la plupart des autres plantes, ce qui perturbe l'équilibre des écosystèmes et réduit la biodiversité. Sa sève contient des toxines causant des dommages aux cellules cutanées superficielles. (MDDEP, s.d. b)
6	Brome inerme	<i>Bromus inermis</i>			√		√	Plante cultivée d'importance. Elle supplante la flore indigène des prairies et des prés naturels. (White <i>et al.</i> , 1993)

ANNEXE C : Espèces exotiques envahissantes susceptibles d'être inventoriées

N°	Nom de l'espèce		Habitat préférentiel			Potentiel d'invasion		Particularités
	Nom français	Nom latin	Milieu aquatique	Milieu humide	Milieu sec	Élevé	Moyen	
7	Butome à ombelle	<i>Butomus umbellatus</i>		√		√		Milieus humides, marais, bordure des plans d'eau, sur les plages, dans les fossés, les canaux d'irrigation et de navigation. Il semble qu'elle soit assez envahissante pour remplacer les espèces indigènes. (Environnement Canada, 2012; White <i>et al.</i> , 1993)
8	Châtaigne d'eau	<i>Trapa natans</i>		√		√		L'épais tapis flottant qu'elle crée empêche la croissance de la végétation et nuit à la faune locale en créant un manque d'oxygène dans l'eau. Non seulement elle occasionne des pertes de diversité biologique, mais elle rend impraticable plusieurs activités récréatives. (Environnement Canada, 2012; MDDEP, s.d. c)
9	Chardon des champs	<i>Cirsium arvense</i>			√			-
10	Chardon vulgaire	<i>Cirsium vulgare</i>			√			-
11	Chèvrefeuille de Tartarie	<i>Lonicera tatarica</i>			√		√	Il envahit les forêts claires, les ravins et la lisière des boisés et supplante les espèces indigènes. (White <i>et al.</i> , 1993)
12	Chiendent commun	<i>Elymus repens</i>			√			-
13	Cirse des champs	<i>Cirsium arvense</i>			√		√	Il exerce des ravages surtout dans les régions qui ont été perturbées ou qui font l'objet d'une restauration. Il envahit et supplante les espèces indigènes. Il pourrait produire des substances biochimiques qui favoriseraient son implantation. (White <i>et al.</i> , 1993)
14	Érable à Giguère	<i>Acer negundo</i>			√			-

N°	Nom de l'espèce		Habitat préférentiel			Potentiel d'invasion		Particularités
	Nom français	Nom latin	Milieu aquatique	Milieu humide	Milieu sec	Élevé	Moyen	
15	Euphorbe ésole	<i>Euphorbia esula</i>			√	√		Se propage rapidement par production semencière et multiplication végétative. Dans les prairies mixtes, elle peut dominer l'habitat et entraîner une baisse considérable de la diversité et de l'abondance des espèces indigènes. (White <i>et al.</i> , 1993)
16	Gaillet mollugine	<i>Galium mollugo</i>			√			-
17	Herbe à puce	<i>Toxicodendron radicans</i>			√			-
18	Hydrocharide grenouillette	<i>Hydrocharis morsus-ranae</i>		√		√		Petite plante herbacée aquatique flottant librement à la surface de l'eau (milieux humides, marécages, eaux libres, plans d'eau calme). Elle se reproduit principalement par voie végétative. Le milieu en vient ainsi à être recouvert d'un tapis dense qui limite l'apport en lumière, en gaz dissous et en éléments nutritifs dont les autres plantes aquatiques ont besoin. (Environnement Canada, 2012; White <i>et al.</i> , 1993)
19	Impatiante de l'Himalaya	<i>Impatiens glandulifera</i>		√		√		Habitats humides, ensoleillés ou partiellement ombragés, berges et milieux humides. Germant hâtivement, elle pousse en colonies très denses et hautes qui dominent bien vite la végétation en place. Cette annuelle meurt chaque automne, laissant le sol à découvert. Ses racines peu développées ne maintiennent pas le sol solidement en place le laissant ainsi plus sujet à l'érosion.

ANNEXE C : Espèces exotiques envahissantes susceptibles d'être inventoriées

N°	Nom de l'espèce		Habitat préférentiel			Potentiel d'invasion		Particularités
	Nom français	Nom latin	Milieu aquatique	Milieu humide	Milieu sec	Élevé	Moyen	
20	Laiteron des champs	<i>Sonchus arvensis</i> ssp. <i>Arvensis</i>			√			-
21	Lierre terrestre	<i>Glechoma hederacea</i>			√			-
22	Lotier corniculé	<i>Lotus corniculatus</i>			√			-
23	Lysimaque nummulaire	<i>Lysimachia nummularia</i>			√			-
24	Marguerite blanche	<i>Leucanthemum vulgare</i>			√			-
25	Mélilot blanc	<i>Melilotus alba</i>			√		√	Poussent dans les prairies, les alvars et les prés. Ils ne constituent toutefois pas un concurrent menaçant dans les régions naturelles; quant à lui, le mélilot blanc pose un problème plus considérable. (White <i>et al.</i> , 1993)
26	Mélilot jaune	<i>Melilotus officinalis</i>			√		√	
27	Millepertuis perforé	<i>Hypericum perforatum</i>			√		√	Pousse dans les milieux ouverts (prés, alvars, trouées de forêt, terres agricoles). Considéré comme envahissant surtout en raison des lourdes répercussions qu'il a sur les pâturages. (White <i>et al.</i> , 1993)

N°	Nom de l'espèce		Habitat préférentiel			Potentiel d'invasion		Particularités
	Nom français	Nom latin	Milieu aquatique	Milieu humide	Milieu sec	Élevé	Moyen	
28	Myriophylle en épi	<i>Myriophyllum spicatum</i>		√		√		Lacs, rivières, étangs, fossés, canaux d'irrigation et de navigation. Pouvoir de reproduction végétative rapide. Profite des conditions altérées des milieux (dragage, eutrophisation). Il supprime complètement la flore indigène, modifie les habitats naturels, chasse les animaux, détériore la qualité de l'eau et peut nuire aux activités récréatives. (Environnement Canada, 2012; White <i>et al.</i> , 1993)
29	Nerprun bourdaine	<i>Rhamnus frangula</i>		√		√		Poussant dans les marais et tourbières, il préfère les milieux humides, mais peut se retrouver dans les milieux plus secs. Quand il envahit une région naturelle, il supprime les espèces indigènes grâce à l'ombre épaisse que répand son feuillage et à ses ramifications au ras du sol qui empêchent la régénération naturelle. (MAPAQ, 2004a; White <i>et al.</i> , 1993)
30	Nerprun cathartique	<i>Rhamnus cathartica</i>			√	√		Pousse dans les forêts et boisés secs. Quand il envahit une région naturelle, il supprime les espèces indigènes grâce à l'ombre épaisse que répand son feuillage. Il pourrait être capable d'allélopathie. (MAPAQ, 2004b; White <i>et al.</i> , 1993)
31	Patience crépue	<i>Rumex crispus</i>			√			-
32	Petite bardane	<i>Arctium minus</i>			√			-
33	Petite herbe à poux	<i>Ambrosia artemisiifolia</i>			√			-

ANNEXE C : Espèces exotiques envahissantes susceptibles d'être inventoriées

N°	Nom de l'espèce		Habitat préférentiel			Potentiel d'invasion		Particularités
	Nom français	Nom latin	Milieu aquatique	Milieu humide	Milieu sec	Élevé	Moyen	
34	Prunelle commune	<i>Prunella vulgaris</i> ssp. <i>Vulgaris</i>			√			-
35	Renouée japonaise	<i>Polygonum cuspidatum</i>		√		√		Bordure des plans d'eau, milieux humides, sur les plages, dans les fossés, les canaux d'irrigation, les remblais, les forêts mixtes et sur les terres cultivables. Capable de se reproduire à partir de minuscules fragments de tige ou de racine qui peuvent demeurer en dormance jusqu'à 10 ans dans le sol. Elle libère des toxines dans le sol qui inhibent le développement d'autres végétaux. Absence d'ennemi naturel. Elle appauvrit la diversité biologique et menace l'équilibre des écosystèmes aquatiques. (Environnement Canada, 2012)
36	Rorippa amphibie	<i>Rorippa amphibia</i>		√				-
37	Roseau commun	<i>Phragmites australis</i>		√	√	√		Milieux humides, bordures des fossés, des routes et des champs, sols remaniés. Plante qui remplace complètement la flore indigène et déloge la faune. Elle ne possède aucune valeur écologique et ne peut pas constituer un habitat intéressant. Est capable d'envahir également les milieux secs. (Environnement Canada, 2012)

N°	Nom de l'espèce		Habitat préférentiel			Potentiel d'invasion		Particularités
	Nom français	Nom latin	Milieu aquatique	Milieu humide	Milieu sec	Élevé	Moyen	
38	Salicaire commune	<i>Lythrum salicaria</i>		√		√		Milieus humides, en bordure des plans d'eau, sur les plages, dans les fossés, les canaux d'irrigation et de navigation. Elle produit un tapis de racines denses et coriaces. Remplace la végétation native des milieux humides et procure un habitat pauvre pour la faune. (Environnement Canada, 2012; MDDEP, s.d. d)

ANNEXE D

Liste des espèces floristiques inventoriées

N°	Nom français	Nom latin	Famille
1	Achillée millefeuille	<i>Achillea millefolium</i>	Asteraceae
2	Actée à gros pédicelles	<i>Actaea pachypoda</i>	Ranunculaceae
3	Actée rouge	<i>Actaea rubra ssp. rubra</i>	Ranunculaceae
4	Adiante du Canada	<i>Adiantum pedatum</i>	Pteridaceae
5	Agripaume cardiaque	<i>Leonurus cardiaca</i>	Lamiaceae
6	Agrostide scabre	<i>Agrostis scabra</i>	Poaceae
7	Agrostide stolonifère	<i>Agrostis stolonifera</i>	Poaceae
8	Aigremoine à sépales crochus	<i>Agrimonia gryposepala</i>	Rosaceae
9	Aigremoine striée	<i>Agrimonia striata</i>	Rosaceae
10	Ail des bois	<i>Allium tricoccum var. tricoccum</i>	Amaryllidaceae
11	Airelle gazonnate	<i>Vaccinium caespitosum</i>	Ericaceae
12	Airelle rouge	<i>Vaccinium vitis-idaea</i>	Ericaceae
13	Alisma commun	<i>Alisma triviale</i>	Alismataceae
14	Alisma gramineoïde	<i>Alisma gramineum</i>	Alismataceae
15	Alliaire officinale	<i>Alliaria petiolata</i>	Brassicaceae
16	Alpiste roseau	<i>Phalaris arundinacea var. arundinacea</i>	Poaceae
17	Amélanchier arborescent	<i>Amelanchier arborea</i>	Rosaceae
18	Amélanchier en épis	<i>Amelanchier spicata</i>	Rosaceae
19	Amélanchier sp.	<i>Amelanchier sp.</i>	Rosaceae
20	Amphicarpe bractéolée	<i>Amphicarpaea bracteata</i>	Fabaceae
21	Ancolie du Canada	<i>Aquilegia canadensis</i>	Ranunculaceae
22	Andromède glauque	<i>Andromeda polifolia var. latifolia</i>	Ericaceae
23	Anémone à cinq folioles	<i>Anemone quinquefolia var. quinquefolia</i>	Ranunculaceae
24	Anémone cylindrique	<i>Anemone cylindrica</i>	Ranunculaceae
25	Anémone du Canada	<i>Anemone canadensis</i>	Ranunculaceae
26	Antennaire de Howell	<i>Antennaria howellii ssp.</i>	Asteraceae
27	Anthriscus des bois	<i>Anthriscus sylvestris</i>	Apiaceae
28	Apios d'Amérique	<i>Apios americana</i>	Fabaceae
29	Apocyn à feuilles d'androsème	<i>Apocynum androsaemifolium ssp. androsaemifolium</i>	Apocynaceae
30	Apocyn chanvrin	<i>Apocynum cannabinum</i>	Apocynaceae
31	Aralie à grappes	<i>Aralia racemosa ssp. racemosa</i>	Araliaceae
32	Aralie à tige nue	<i>Aralia nudicaulis</i>	Araliaceae
33	Aralie hispide	<i>Aralia hispida</i>	Araliaceae
34	Arisème de Stewardson	<i>Arisaema triphyllum ssp. stewardsonii</i>	Araceae
35	Arisème petit-prêcheur	<i>Arisaema triphyllum ssp. triphyllum</i>	Araceae
36	Armoise vulgaire	<i>Artemisia vulgaris</i>	Asteraceae
37	Aronia à fruits noirs	<i>Aronia melanocarpa</i>	Rosaceae

ANNEXE D : Liste des espèces floristiques inventoriées

N°	Nom français	Nom latin	Famille
38	Asaret du Canada	<i>Asarum canadense</i>	<i>Aristolochiaceae</i>
39	Asclépiade commune	<i>Asclepias syriaca</i>	<i>Apocynaceae</i>
40	Aster à feuilles cordées	<i>Symphyotrichum cordifolium</i>	<i>Asteraceae</i>
41	Aster à grandes feuilles	<i>Eurybia macrophylla</i>	<i>Asteraceae</i>
42	Aster à ombelles	<i>Doellingeria umbellata</i> var. <i>umbellata</i>	<i>Asteraceae</i>
43	Aster acuminé	<i>Oclemena acuminata</i>	<i>Asteraceae</i>
44	Aster de New York	<i>Symphyotrichum novi-belgii</i> var. <i>novi-belgii</i>	<i>Asteraceae</i>
45	Aster de Nouvelle-Angleterre	<i>Symphyotrichum novae-angliae</i>	<i>Asteraceae</i>
46	Aster des tourbières	<i>Oclemena nemoralis</i>	<i>Asteraceae</i>
47	Aster d'Ontario	<i>Symphyotrichum ontarionis</i> var. <i>ontarionis</i>	<i>Asteraceae</i>
48	Aster lancéolé	<i>Symphyotrichum lanceolatum</i> ssp. <i>lanceolatum</i> var. <i>lanceolatum</i>	<i>Asteraceae</i>
49	Aster latérflore	<i>Symphyotrichum lateriflorum</i> var. <i>lateriflorum</i>	<i>Asteraceae</i>
50	Aster ponceau	<i>Symphyotrichum puniceum</i> var. <i>puniceum</i>	<i>Asteraceae</i>
51	Aster rude	<i>Eurybia radula</i>	<i>Asteraceae</i>
52	Athyrie fausse-thélyptère	<i>Deparia acrostichoides</i>	<i>Athyriaceae</i>
53	Athyrie fougère-femelle	<i>Athyrium filix-femina</i>	<i>Athyriaceae</i>
54	Aubépine flabelliforme	<i>Crataegus flabellata</i>	<i>Rosaceae</i>
55	Aubépine ponctuée	<i>Crataegus punctata</i>	<i>Rosaceae</i>
56	Aulne crispé	<i>Alnus viridis</i> ssp. <i>crispa</i>	<i>Betulaceae</i>
57	Aulne rugueux	<i>Alnus incana</i> ssp. <i>rugosa</i>	<i>Betulaceae</i>
58	Aulne tendre	<i>Alnus serrulata</i>	<i>Betulaceae</i>
59	Avoine cultivée	<i>Avena sativa</i>	<i>Poaceae</i>
60	Benoîte à grandes feuilles	<i>Geum macrophyllum</i>	<i>Rosaceae</i>
61	Benoîte d'Alep	<i>Geum aleppicum</i>	<i>Rosaceae</i>
62	Benoîte des ruisseaux	<i>Geum rivale</i>	<i>Rosaceae</i>
63	Benoîte du Canada	<i>Geum canadense</i>	<i>Rosaceae</i>
64	Berce laineuse	<i>Heracleum maximum</i>	<i>Apiaceae</i>
65	Berle douce	<i>Sium suave</i>	<i>Apiaceae</i>
66	Bermudienne montagnarde	<i>Sisyrinchium montanum</i>	<i>Iridaceae</i>
67	Bident à trois divisions	<i>Bidens tripartita</i>	<i>Asteraceae</i>
68	Bident feuillu	<i>Bidens frondosa</i>	<i>Asteraceae</i>
69	Bident penché	<i>Bidens cernua</i>	<i>Asteraceae</i>
70	Bleuet à feuilles étroites	<i>Vaccinium angustifolium</i>	<i>Ericaceae</i>
71	Bleuet en corymbe	<i>Vaccinium corymbosum</i>	<i>Ericaceae</i>
72	Bleuet fausse-myrtille	<i>Vaccinium myrtilloides</i>	<i>Ericaceae</i>
73	Boehméria cylindrique	<i>Boehmeria cylindrica</i>	<i>Urticaceae</i>

N°	Nom français	Nom latin	Famille
74	Botryche à feuille de matricaire	<i>Botrychium matricariifolium</i>	Ophioglossaceae
75	Botryche de Virginie	<i>Botrychium virginianum</i>	Ophioglossaceae
76	Botryche découpé	<i>Botrychium dissectum</i>	Ophioglossaceae
77	Botryche lancéolé	<i>Botrychium lanceolatum ssp.lanceolatum</i>	Ophioglossaceae
78	Bouleau à papier	<i>Betula papyrifera</i>	Betulaceae
79	Bouleau gris	<i>Betula populifolia</i>	Betulaceae
80	Bouleau jaune	<i>Betula alleghaniensis</i>	Betulaceae
81	Bouleau nain	<i>Betula pumila var. pumila</i>	Betulaceae
82	Bouleau verruqueux	<i>Betula pendula</i>	Betulaceae
83	Bourreau-des-arbres	<i>Celastrus scandens</i>	Celastraceae
84	Brachyélytre du Sud	<i>Brachyelytrum erectum</i>	Poaceae
85	Brome cilié	<i>Bromus ciliatus</i>	Poaceae
86	Brome inerme	<i>Bromus inermis</i>	Poaceae
87	Brunelle commune	<i>Prunella vulgaris ssp. vulgaris</i>	Lamiaceae
88	Calamagrostide du Canada	<i>Calamagrostis canadensis var. canadensis</i>	Poaceae
89	Calla des marais	<i>Calla palustris</i>	Araceae
90	Calopogon tubéreux	<i>Calopogon tuberosus var. tuberosus</i>	Orchidaceae
91	Canneberge à gros fruits	<i>Vaccinium macrocarpon</i>	Ericaceae
92	Canneberge commune	<i>Vaccinium oxycoccos</i>	Ericaceae
93	Cardamine de Pennsylvanie	<i>Cardamine pensylvanica</i>	Brassicaceae
94	Carex à balais	<i>Carex scoparia var. scoparia</i>	Cyperaceae
95	Carex à bec étalé	<i>Carex projecta</i>	Cyperaceae
96	Carex à écailles cachées	<i>Carex cryptolepis</i>	Cyperaceae
97	Carex à épis globulaires	<i>Carex brunnescens ssp. sphaerostachya</i>	Cyperaceae
98	Carex à feuilles poilues	<i>Carex hirtifolia</i>	Cyperaceae
99	Carex à fruits tomenteux	<i>Carex lasiocarpa ssp. americana</i>	Cyperaceae
100	Carex à longs stolons	<i>Carex chordorrhiza</i>	Cyperaceae
101	Carex à têtes courtes	<i>Carex brevior</i>	Cyperaceae
102	Carex à tiges grêles	<i>Carex leptalea</i>	Cyperaceae
103	Carex à toupet	<i>Carex comosa</i>	Cyperaceae
104	Carex accrété	<i>Carex cristatella</i>	Cyperaceae
105	Carex alopécoïde	<i>Carex alopecoidea</i>	Cyperaceae
106	Carex aquatique	<i>Carex aquatilis var. aquatilis</i>	Cyperaceae
107	Carex blanchâtre	<i>Carex canescens ssp. canescens</i>	Cyperaceae
108	Carex brunâtre	<i>Carex brunnescens ssp. brunnescens</i>	Cyperaceae
109	Carex céphaloïde	<i>Carex cephaloidea</i>	Cyperaceae
110	Carex chétif	<i>Carex magellanica ssp. irrigua</i>	Cyperaceae

ANNEXE D : Liste des espèces floristiques inventoriées

N°	Nom français	Nom latin	Famille
111	Carex commun	<i>Carex communis</i> var. <i>communis</i>	Cyperaceae
112	Carex comprimé	<i>Carex arctata</i>	Cyperaceae
113	Carex continental	<i>Carex interior</i>	Cyperaceae
114	Carex crépu	<i>Carex crinita</i> var. <i>crinita</i>	Cyperaceae
115	Carex de Bebb	<i>Carex bebbii</i>	Cyperaceae
116	Carex de Crawford	<i>Carex crawfordii</i>	Cyperaceae
117	Carex de Dewey	<i>Carex deweyana</i> var. <i>deweyana</i>	Cyperaceae
118	Carex de Gray	<i>Carex grayi</i>	Cyperaceae
119	Carex de Hayden	<i>Carex haydenii</i>	Cyperaceae
120	Carex de Hitchcock	<i>Carex hitchcockiana</i>	Cyperaceae
121	Carex de la Nouvelle-Angleterre	<i>Carex novae-angliae</i>	Cyperaceae
122	Carex de Mühlenberg	<i>Carex muehlenbergii</i> var. <i>muehlenbergii</i>	Cyperaceae
123	Carex de Peck	<i>Carex peckii</i>	Cyperaceae
124	Carex de Pennsylvanie	<i>Carex pennsylvanica</i>	Cyperaceae
125	Carex de Sprengel	<i>Carex sprengelii</i>	Cyperaceae
126	Carex de Tuckerman	<i>Carex tuckermanii</i>	Cyperaceae
127	Carex déprimé	<i>Carex deflexa</i> var. <i>deflexa</i>	Cyperaceae
128	Carex des brousses	<i>Carex limosa</i>	Cyperaceae
129	Carex des forêts	<i>Carex lucorum</i>	Cyperaceae
130	Carex diandre	<i>Carex diandra</i>	Cyperaceae
131	Carex disperme	<i>Carex disperma</i>	Cyperaceae
132	Carex du lac à l'Ours-blanc	<i>Carex albursina</i>	Cyperaceae
133	Carex en rosace	<i>Carex rosea</i>	Cyperaceae
134	Carex étoilé	<i>Carex echinata</i> ssp. <i>echinata</i>	Cyperaceae
135	Carex faible	<i>Carex debilis</i> var. <i>rudgei</i>	Cyperaceae
136	Carex faux-brome	<i>Carex bromoides</i> ssp. <i>bromoides</i>	Cyperaceae
137	Carex faux-souchet	<i>Carex pseudocyperus</i>	Cyperaceae
138	Carex filiforme	<i>Carex gracillima</i>	Cyperaceae
139	Carex folliculé	<i>Carex folliculata</i>	Cyperaceae
140	Carex fourrager	<i>Carex foenea</i>	Cyperaceae
141	Carex gonflé	<i>Carex intumescens</i>	Cyperaceae
142	Carex gris	<i>Carex grisea</i>	Cyperaceae
143	Carex gynandre	<i>Carex gynandra</i>	Cyperaceae
144	Carex houblon	<i>Carex lupulina</i>	Cyperaceae
145	Carex jaune	<i>Carex flava</i>	Cyperaceae
146	Carex lacustre	<i>Carex lacustris</i>	Cyperaceae
147	Carex laineux	<i>Carex pellita</i>	Cyperaceae

N°	Nom français	Nom latin	Famille
148	Carex laxiflore	<i>Carex laxiflora</i>	Cyperaceae
149	Carex leptonervé	<i>Carex leptonervia</i>	Cyperaceae
150	Carex lisse	<i>Carex blanda</i>	Cyperaceae
151	Carex luisant	<i>Carex lurida</i>	Cyperaceae
152	Carex massette	<i>Carex typhina</i>	Cyperaceae
153	Carex noir	<i>Carex nigra</i>	Cyperaceae
154	Carex normal	<i>Carex normalis</i>	Cyperaceae
155	Carex oligosperme	<i>Carex oligosperma</i>	Cyperaceae
156	Carex pâle	<i>Carex pallescens</i>	Cyperaceae
157	Carex pauciflore	<i>Carex pauciflora</i>	Cyperaceae
158	Carex pédonculé	<i>Carex pedunculata</i>	Cyperaceae
159	Carex porc-épic	<i>Carex hystericina</i>	Cyperaceae
160	Carex porte-tête	<i>Carex cephalophora</i>	Cyperaceae
161	Carex raide	<i>Carex stricta</i>	Cyperaceae
162	Carex rayonnant	<i>Carex radiata</i>	Cyperaceae
163	Carex réfléchi	<i>Carex retrorsa</i>	Cyperaceae
164	Carex rostré	<i>Carex rostrata</i>	Cyperaceae
165	Carex scabre	<i>Carex scabrata</i>	Cyperaceae
166	Carex stipité	<i>Carex stipata var. stipata</i>	Cyperaceae
167	Carex tendre	<i>Carex tenera</i>	Cyperaceae
168	Carex tordu	<i>Carex torta</i>	Cyperaceae
169	Carex tribuloïde	<i>Carex tribuloides var. tribuloides</i>	Cyperaceae
170	Carex trisperme	<i>Carex trisperma</i>	Cyperaceae
171	Carex utriculé	<i>Carex utriculata</i>	Cyperaceae
172	Carex vésiculeux	<i>Carex vesicaria</i>	Cyperaceae
173	Carotte sauvage	<i>Daucus carota</i>	Apiaceae
174	Caryer cordiforme	<i>Carya cordiformis</i>	Juglandaceae
175	Caryer ovale	<i>Carya ovata var. ovata</i>	Juglandaceae
176	Cassandre caliculé	<i>Chamaedaphne calyculata</i>	Ericaceae
177	Caulophylle faux-pigamon	<i>Caulophyllum thalictroides</i>	Berberidaceae
178	Cerisier de Pennsylvanie	<i>Prunus pensylvanica</i>	Rosaceae
179	Cerisier de Virginie	<i>Prunus virginiana var. virginiana</i>	Rosaceae
180	Cerisier tardif	<i>Prunus serotina var. serotina</i>	Rosaceae
181	Chardon des champs	<i>Cirsium arvense</i>	Asteraceae
182	Chardon mutique	<i>Cirsium muticum</i>	Asteraceae
183	Chardon vulgaire	<i>Cirsium vulgare</i>	Asteraceae
184	Charme de Caroline	<i>Carpinus caroliniana ssp. virginiana</i>	Betulaceae

ANNEXE D : Liste des espèces floristiques inventoriées

N°	Nom français	Nom latin	Famille
185	Chêne à gros fruits	<i>Quercus macrocarpa</i>	Fagaceae
186	Chêne rouge	<i>Quercus rubra</i>	Fagaceae
187	Chénopode blanc	<i>Chenopodium album</i>	Amaranthaceae
188	Chénopode polysperme	<i>Lipandra polysperma var. polysperma</i>	Amaranthaceae
189	Chèvrefeuille à feuilles oblongues	<i>Lonicera oblongifolia</i>	Caprifoliaceae
190	Chèvrefeuille de Morrow	<i>Lonicera morrowii</i>	Caprifoliaceae
191	Chèvrefeuille de Tartarie	<i>Lonicera tatarica</i>	Caprifoliaceae
192	Chèvrefeuille du Canada	<i>Lonicera canadensis</i>	Caprifoliaceae
193	Chèvrefeuille velu	<i>Lonicera villosa</i>	Caprifoliaceae
194	Chiendent commun	<i>Elymus repens</i>	Poaceae
195	Chimaphile à ombelles	<i>Chimaphila umbellata ssp. umbellata</i>	Ericaceae
196	Cicutaire bulbifère	<i>Cicuta bulbifera</i>	Apiaceae
197	Cicutaire maculée	<i>Cicuta maculata var. maculata</i>	Apiaceae
198	Cinna à larges feuilles	<i>Cinna latifolia</i>	Poaceae
199	Circée alpine	<i>Circaea alpina ssp. alpina</i>	Onagraceae
200	Circée du Canada	<i>Circaea canadensis ssp. canadensis</i>	Onagraceae
201	Claytonie de Caroline	<i>Claytonia caroliniana</i>	Montiaceae
202	Clématite de Virginie	<i>Clematis virginiana</i>	Ranunculaceae
203	Clintonie boréale	<i>Clintonia borealis</i>	Liliaceae
204	Comcombre grim pant	<i>Echinocystis lobata</i>	Cucurbitaceae
205	Corallorhize trifide	<i>Corallorhiza trifida</i>	Orchidaceae
206	Cornouiller à feuilles alternes	<i>Cornus alternifolia</i>	Cornaceae
207	Cornouiller rugueux	<i>Cornus rugosa</i>	Cornaceae
208	Cornouiller stolonifère	<i>Cornus stolonifera</i>	Cornaceae
209	Cresson de fontaine	<i>Nasturtium officinale</i>	Brassicaceae
210	Cynoglosse officinale	<i>Cynoglossum officinale</i>	Boraginaceae
211	Cypripède pubescent	<i>Cypripedium parviflorum var. pubescens</i>	Orchidaceae
212	Cypripède acaule	<i>Cypripedium acaule</i>	Orchidaceae
213	Cystoptère bulbifère	<i>Cystopteris bulbifera</i>	Cystopteridaceae
214	Dactyle pelotonné	<i>Dactylis glomerata</i>	Poaceae
215	Dalibarde rampante	<i>Rubus repens</i>	Rosaceae
216	Danthonie à épi	<i>Danthonia spicata</i>	Poaceae
217	Danthonie comprimée	<i>Danthonia compressa</i>	Poaceae
218	Dennstaedtie à lobules ponctués	<i>Dennstaedtia punctilobula</i>	Dennstaedtiaceae
219	Dentaire à deux feuilles	<i>Cardamine diphylla</i>	Brassicaceae
220	Dentaire laciniée	<i>Cardamine concatenata</i>	Brassicaceae
221	Desmodie glutineuse	<i>Desmodium glutinosum</i>	Fabaceae

N°	Nom français	Nom latin	Famille
222	Dicentre à capuchon	<i>Dicentra cucullaria</i>	Papaveraceae
223	Dicentre du Canada	<i>Dicentra canadensis</i>	Papaveraceae
224	Dièreville chèvrefeuille	<i>Diervilla lonicera</i>	Caprifoliaceae
225	Dirca des marais	<i>Dirca palustris</i>	Thymelaeaceae
226	Dorine d'Amérique	<i>Chrysosplenium americanum</i>	Saxifragaceae
227	Droséra à feuilles rondes	<i>Drosera rotundifolia</i>	Droseraceae
228	Dryoptère à crêtes	<i>Dryopteris cristata</i>	Dryopteridaceae
229	Dryoptère à sores marginaux	<i>Dryopteris marginalis</i>	Dryopteridaceae
230	Dryoptère de Clinton	<i>Dryopteris clintoniana</i>	Dryopteridaceae
231	Dryoptère intermédiaire	<i>Dryopteris intermedia</i>	Dryopteridaceae
232	Dryoptère spinuleuse	<i>Dryopteris carthusiana</i>	Dryopteridaceae
233	Duliche roseau	<i>Dulichium arundinaceum</i> var. <i>arundinaceum</i>	Cyperaceae
234	Égopode podagraire	<i>Aegopodium podagraria</i>	Apiaceae
235	Éléocharide à tiges rouges	<i>Eleocharis erythropoda</i>	Cyperaceae
236	Éléocharide aciculaire	<i>Eleocharis acicularis</i>	Cyperaceae
237	Éléocharide des marais	<i>Eleocharis palustris</i>	Cyperaceae
238	Élyme de Virginie	<i>Elymus virginicus</i> var. <i>virginicus</i>	Poaceae
239	Élyme étalé	<i>Elymus hystrix</i>	Poaceae
240	Épervière des Florentins	<i>Pilosella piloselloides</i> ssp. <i>piloselloides</i>	Asteraceae
241	Épervière des prés	<i>Pilosella caespitosa</i>	Asteraceae
242	Épervière en ombelle	<i>Hieracium umbellatum</i>	Asteraceae
243	Épervière orangée	<i>Pilosella aurantiacum</i>	Asteraceae
244	Épervière piloselle	<i>Pilosella officinarum</i>	Asteraceae
245	Épervière scabre	<i>Hieracium scabrum</i>	Asteraceae
246	Épervière vulgaire	<i>Hieracium vulgatum</i>	Asteraceae
247	Épiaire des marais	<i>Stachys palustris</i>	Lamiaceae
248	Épifage de Virginie	<i>Epifagus virginiana</i>	Orobanchaceae
249	Épigée rampante	<i>Epigaea repens</i>	Ericaceae
250	Épilobe à feuilles étroites	<i>Chamerion angustifolium</i>	Onagraceae
251	Épilobe cilié	<i>Epilobium ciliatum</i> ssp. <i>ciliatum</i> var. <i>ciliatum</i>	Onagraceae
252	Épilobe coloré	<i>Epilobium coloratum</i>	Onagraceae
253	Épilobe glanduleux	<i>Epilobium ciliatum</i> ssp. <i>glandulosum</i>	Onagraceae
254	Épilobe leptophylle	<i>Epilobium leptophyllum</i>	Onagraceae
255	Épilobe palustre	<i>Epilobium palustre</i>	Onagraceae
256	Épinette blanche	<i>Picea glauca</i>	Pinaceae
257	Épinette du Colorado	<i>Picea pungens</i>	Pinaceae
258	Épinette noire	<i>Picea mariana</i>	Pinaceae

ANNEXE D : Liste des espèces floristiques inventoriées

N°	Nom français	Nom latin	Famille
259	Épinette rouge	<i>Picea rubens</i>	<i>Pinaceae</i>
260	Épipactis petit-hellébore	<i>Epipactis helleborine</i>	<i>Orchidaceae</i>
261	Érable à épis	<i>Acer spicatum</i>	<i>Sapindaceae</i>
262	Érable à Giguère	<i>Acer negundo</i>	<i>Sapindaceae</i>
263	Érable à sucre	<i>Acer saccharum</i>	<i>Sapindaceae</i>
264	Érable argenté	<i>Acer saccharinum</i>	<i>Sapindaceae</i>
265	Érable de Pennsylvanie	<i>Acer pensylvanicum</i>	<i>Sapindaceae</i>
266	Érable ginnala	<i>Acer tataricum ssp. ginnala</i>	<i>Sapindaceae</i>
267	Érable noir	<i>Acer nigrum</i>	<i>Sapindaceae</i>
268	Érable rouge	<i>Acer rubrum</i>	<i>Sapindaceae</i>
269	Éragrostide hypnoïde	<i>Eragrostis hypnoides</i>	<i>Poaceae</i>
270	Érechtite à feuilles d'épervière	<i>Erechtites hieraciifolius var. hieraciifolius</i>	<i>Asteraceae</i>
271	Érythron d'Amérique	<i>Erythronium americanum ssp. americanum</i>	<i>Liliaceae</i>
272	Eupatoire maculée	<i>Eutrochium maculatum var. maculatum</i>	<i>Asteraceae</i>
273	Eupatoire perfoliée	<i>Eupatorium perfoliatum</i>	<i>Asteraceae</i>
274	Eupatoire rugueuse	<i>Ageratina altissima var. altissima</i>	<i>Asteraceae</i>
275	Euphorbe vermiculée	<i>Euphorbia vermiculata</i>	<i>Euphorbiaceae</i>
276	Euphrase des bois	<i>Euphrasia nemorosa</i>	<i>Orobanchaceae</i>
277	Fléole des prés	<i>Phleum pratense ssp. pratense</i>	<i>Poaceae</i>
278	Fougère-aigle	<i>Pteridium aquilinum</i>	<i>Dennstaedtiaceae</i>
279	Fraisier américain	<i>Fragaria vesca ssp. americana</i>	<i>Rosaceae</i>
280	Fraisier des champs	<i>Fragaria virginiana ssp. virginiana</i>	<i>Rosaceae</i>
281	Framboisier noir	<i>Rubus occidentalis</i>	<i>Rosaceae</i>
282	Framboisier sauvage	<i>Rubus idaeus ssp. strigosus</i>	<i>Rosaceae</i>
283	Frêne blanc	<i>Fraxinus americana</i>	<i>Oleaceae</i>
284	Frêne noir	<i>Fraxinus nigra</i>	<i>Oleaceae</i>
285	Frêne rouge	<i>Fraxinus pennsylvanica</i>	<i>Oleaceae</i>
286	Gadellier amer	<i>Ribes triste</i>	<i>Grossulariaceae</i>
287	Gadellier américain	<i>Ribes americanum</i>	<i>Grossulariaceae</i>
288	Gadellier glanduleux	<i>Ribes glandulosum</i>	<i>Grossulariaceae</i>
289	Gadellier lacustre	<i>Ribes lacustre</i>	<i>Grossulariaceae</i>
290	Gadellier rouge	<i>Ribes rubrum</i>	<i>Grossulariaceae</i>
291	Gaillet à trois fleurs	<i>Galium triflorum</i>	<i>Rubiaceae</i>
292	Gaillet lancéolé	<i>Galium lanceolatum</i>	<i>Rubiaceae</i>
293	Gaillet mollugine	<i>Galium mollugo</i>	<i>Rubiaceae</i>
294	Gaillet palustre	<i>Galium palustre</i>	<i>Rubiaceae</i>
295	Gaillet piquant	<i>Galium asprellum</i>	<i>Rubiaceae</i>

N°	Nom français	Nom latin	Famille
296	Gaillet trifide	<i>Galium trifidum ssp. trifidum</i>	Rubiaceae
297	Galane glabre	<i>Chelone glabra</i>	Plantaginaceae
298	Gaylussaquier à fruits bacciformes	<i>Gaylussacia baccata</i>	Ericaceae
299	Génévrier commun	<i>Juniperus communis</i>	Cupressaceae
300	Gentianopsis de Victorin	<i>Gentianopsis virgata ssp. victorinii</i>	Gentianaceae
301	Géranium de Robert	<i>Geranium robertianum</i>	Geraniaceae
302	Gesse des prés	<i>Lathyrus pratensis</i>	Fabaceae
303	Ginseng à trois folioles	<i>Panax trifolius</i>	Araliaceae
304	Glycérie du Canada	<i>Glyceria canadensis</i>	Poaceae
305	Glycérie géante	<i>Glyceria grandis var. grandis</i>	Poaceae
306	Glycérie mélicaire	<i>Glyceria melicaria</i>	Poaceae
307	Glycérie septentrionale	<i>Glyceria septentrionalis var. septentrionalis</i>	Poaceae
308	Glycérie striée	<i>Glyceria striata</i>	Poaceae
309	Goodyérie à feuilles oblongues	<i>Goodyera oblongifolia</i>	Orchidaceae
310	Goodyérie panachée	<i>Goodyera tessellata</i>	Orchidaceae
311	Goodyérie pubescente	<i>Goodyera pubescens</i>	Orchidaceae
312	Goodyérie rampante	<i>Goodyera repens</i>	Orchidaceae
313	Grande bardane	<i>Arctium lappa</i>	Asteraceae
314	Grande chélidoine	<i>Chelidonium majus</i>	Papaveraceae
315	Groseillier des chiens	<i>Ribes cynosbati</i>	Grossulariaceae
316	Groseillier hérissé	<i>Ribes hirtellum</i>	Grossulariaceae
317	Gymnocarpium dryopteris	<i>Gymnocarpium dryopteris</i>	Cystopteridaceae
318	Halénie défléchie	<i>Halenia deflexa</i>	Gentianaceae
319	Hépatique à lobes aigus	<i>Anemone acutiloba</i>	Ranunculaceae
320	Hépatique d'Amérique	<i>Anemone americana</i>	Ranunculaceae
321	Herbe à puce	<i>Toxicodendron radicans</i>	Anacardiaceae
322	Hêtre à grandes feuilles	<i>Fagus grandifolia</i>	Fagaceae
323	Hippuride vulgaire	<i>Hippuris vulgaris</i>	Plantaginaceae
324	Houx verticillé	<i>Ilex verticillata</i>	Aquifoliaceae
325	Hydrocharide grenouillette	<i>Hydrocharis morsus-ranae</i>	Hydrocharitaceae
326	Hydrocotyle d'Amérique	<i>Hydrocotyle americana</i>	Araliaceae
327	Hydrophylle de Virginie	<i>Hydrophyllum virginianum var. virginianum</i>	Boraginaceae
328	If du Canada	<i>Taxus canadensis</i>	Taxaceae
329	Immortelle blanche	<i>Anaphalis margaritacea</i>	Asteraceae
330	Impatiente du Cap	<i>Impatiens capensis</i>	Balsaminaceae
331	Inule aulnée	<i>Inula helenium</i>	Asteraceae
332	Iris versicolore	<i>Iris versicolor</i>	Iridaceae

ANNEXE D : Liste des espèces floristiques inventoriées

N°	Nom français	Nom latin	Famille
333	Jonc à fruits bruns	<i>Juncus pelocarpus</i>	Juncaceae
334	Jonc brévicaudé	<i>Juncus brevicaudatus</i>	Juncaceae
335	Jonc de Dudley	<i>Juncus dudleyi</i>	Juncaceae
336	Jonc des crapauds	<i>Juncus bufonius var. bufonius</i>	Juncaceae
337	Jonc du Canada	<i>Juncus canadensis</i>	Juncaceae
338	Jonc épars	<i>Juncus effusus</i>	Juncaceae
339	Jonc filiforme	<i>Juncus filiformis</i>	Juncaceae
340	Julienne des dames	<i>Hesperis matronalis</i>	Brassicaceae
341	Kalmia à feuilles d'andromède	<i>Kalmia polifolia</i>	Ericaceae
342	Kalmia à feuilles étroites	<i>Kalmia angustifolia</i>	Ericaceae
343	Laiteron des champs	<i>Sonchus arvensis ssp. arvensis</i>	Asteraceae
344	Laitue bisannuelle	<i>Lactuca biennis</i>	Asteraceae
345	Laitue du Canada	<i>Lactuca canadensis</i>	Asteraceae
346	Laitue scariole	<i>Lactuca serriola</i>	Asteraceae
347	Lamier blanc	<i>Lamium album</i>	Lamiaceae
348	Lampourde glouteron	<i>Xanthium strumarium</i>	Asteraceae
349	Laportéa du Canada	<i>Laportea canadensis</i>	Urticaceae
350	Lapsane commune	<i>Lapsana communis</i>	Asteraceae
351	Léersie de Virginie	<i>Leersia virginica</i>	Poaceae
352	Léersie faux-riz	<i>Leersia oryzoides</i>	Poaceae
353	Lenticule mineure	<i>Lemna minor</i>	Araceae
354	Lenticule trisulquée	<i>Lemna trisulca</i>	Araceae
355	Linaigrette à large faine	<i>Eriophorum vaginatum ssp. spissum</i>	Cyperaceae
356	Linaigrette de Virginie	<i>Eriophorum virginicum</i>	Cyperaceae
357	Linaigrette verte	<i>Eriophorum viridicarinatum</i>	Cyperaceae
358	Linnée boréale	<i>Linnaea borealis ssp. borealis</i>	Caprifoliaceae
359	Lis du Canada	<i>Lilium canadense</i>	Liliaceae
360	Liseron des haies d'Amérique	<i>Calystegia sepium ssp. americana</i>	Convolvulaceae
361	Listère à feuilles cordées	<i>Neottia cordata</i>	Orchidaceae
362	Listère du sud	<i>Neottia bifolia</i>	Orchidaceae
363	Listère faux-muguet	<i>Neottia convallarioides</i>	Orchidaceae
364	Lotier corniculé	<i>Lotus corniculatus</i>	Fabaceae
365	Ludwigie palustre	<i>Ludwigia palustris</i>	Onagraceae
366	Luzerne lupuline	<i>Medicago lupulina</i>	Fabaceae
367	Luzule sp.	<i>Luzula sp.</i>	Juncaceae
368	Lycophe à une fleur	<i>Lycopus uniflorus</i>	Lamiaceae
369	Lycophe d'Amérique	<i>Lycopus americanus</i>	Lamiaceae

N°	Nom français	Nom latin	Famille
370	Lycope de Virginie	<i>Lycopus virginicus</i>	Lamiaceae
371	Lycope d'Europe	<i>Lycopus europaeus</i>	Lamiaceae
372	Lycope du Saint-Laurent	<i>Lycopus laurentianus</i>	Lamiaceae
373	Lycopode aplati	<i>Diphasiastrum complanatum</i>	Lycopodiaceae
374	Lycopode brillant	<i>Huperzia lucidula</i>	Lycopodiaceae
375	Lycopode claviforme	<i>Lycopodium clavatum</i>	Lycopodiaceae
376	Lycopode dendroïde	<i>Lycopodium dendroideum</i>	Lycopodiaceae
377	Lycopode en éventail	<i>Diphasiastrum digitatum</i>	Lycopodiaceae
378	Lycopode innovant	<i>Lycopodium annotinum</i>	Lycopodiaceae
379	Lycopode obscur	<i>Lycopodium obscurum</i>	Lycopodiaceae
380	Lysimaque ciliée	<i>Lysimachia ciliata</i>	Primulaceae
381	Lysimaque commune	<i>Lysimachia vulgaris</i>	Primulaceae
382	Lysimaque nummulaire	<i>Lysimachia nummularia</i>	Primulaceae
383	Lysimaque terrestre	<i>Lysimachia terrestris</i>	Primulaceae
384	Lysimaque thyrsiflore	<i>Lysimachia thyrsiflora</i>	Primulaceae
385	Maïanthème du Canada	<i>Maianthemum canadense</i> ssp. <i>canadense</i>	Asparagaceae
386	Marguerite blanche	<i>Leucanthemum vulgare</i>	Asteraceae
387	Matteuccie fougère-à-l'autruche d'Amérique	<i>Matteuccia struthiopteris</i> var. <i>pensylvanica</i>	Onocleaceae
388	Médéole de Virginie	<i>Medeola virginiana</i>	Liliaceae
389	Mélampyre linéaire	<i>Melampyrum lineare</i>	Orobanchaceae
390	Mélèze laricin	<i>Larix laricina</i>	Pinaceae
391	Mélicot blanc	<i>Melilotus albus</i>	Fabaceae
392	Menthe du Canada	<i>Mentha arvensis</i> ssp. <i>borealis</i>	Lamiaceae
393	Millepertuis boréal	<i>Hypericum mutilum</i> ssp. <i>boreale</i>	Hypericaceae
394	Millepertuis commun	<i>Hypericum perforatum</i> ssp. <i>perforatum</i>	Hypericaceae
395	Millepertuis de Fraser	<i>Hypericum fraseri</i>	Hypericaceae
396	Millepertuis du Canada	<i>Hypericum canadense</i>	Hypericaceae
397	Millepertuis elliptique	<i>Hypericum ellipticum</i>	Hypericaceae
398	Millepertuis ponctué	<i>Hypericum punctatum</i>	Hypericaceae
399	Mimule à fleurs entrouvertes	<i>Mimulus ringens</i> var. <i>ringens</i>	Phrymaceae
400	Mitrelle à deux feuilles	<i>Mitella diphylla</i>	Saxifragaceae
401	Mitrelle nue	<i>Mitella nuda</i>	Saxifragaceae
402	Monésès uniflore	<i>Moneses uniflora</i>	Ericaceae
403	Monotrope du pin	<i>Hypopitys monotropa</i>	Ericaceae
404	Monotrope uniflore	<i>Monotropa uniflora</i>	Ericaceae
405	Morelle douce-amère	<i>Solanum dulcamara</i>	Solanaceae
406	Muhlenbergie uniflore	<i>Muhlenbergia uniflora</i>	Poaceae

ANNEXE D : Liste des espèces floristiques inventoriées

N°	Nom français	Nom latin	Famille
407	Myosotis laxiflore	<i>Myosotis laxa</i>	<i>Boraginaceae</i>
408	Myrique baumier	<i>Myrica gale</i>	<i>Myricaceae</i>
409	Némopanthe mucroné	<i>Ilex mucronata</i>	<i>Aquifoliaceae</i>
410	Nerprun à feuilles d'aulne	<i>Rhamnus alnifolia</i>	<i>Rhamnaceae</i>
411	Nerprun bourdaine	<i>Frangula alnus</i>	<i>Rhamnaceae</i>
412	Nerprun cathartique	<i>Rhamnus cathartica</i>	<i>Rhamnaceae</i>
413	Noisetier à long bec	<i>Corylus cornuta ssp. cornuta</i>	<i>Betulaceae</i>
414	Noyer cendré	<i>Juglans cinerea</i>	<i>Juglandaceae</i>
415	Noyer noir	<i>Juglans nigra</i>	<i>Juglandaceae</i>
416	Oeillet arménia	<i>Dianthus armeria ssp. armeria</i>	<i>Caryophyllaceae</i>
417	Onagre bisannuelle	<i>Oenothera biennis</i>	<i>Onagraceae</i>
418	Onoclée sensible	<i>Onoclea sensibilis</i>	<i>Onocleaceae</i>
419	Orme d'Amérique	<i>Ulmus americana</i>	<i>Ulmaceae</i>
420	Orme liège	<i>Ulmus thomasi</i>	<i>Ulmaceae</i>
421	Ortie dioïque	<i>Urtica dioica ssp. dioica</i>	<i>Urticaceae</i>
422	Ortie royale	<i>Galeopsis tetrahit</i>	<i>Lamiaceae</i>
423	Oryzopsis à feuilles rudes	<i>Oryzopsis asperifolia</i>	<i>Poaceae</i>
424	Osmonde cannelle	<i>Osmundastrum cinnamomeum</i>	<i>Osmundaceae</i>
425	Osmonde de Clayton	<i>Osmunda claytoniana</i>	<i>Osmundaceae</i>
426	Osmonde royale d'Amérique	<i>Osmunda regalis var. spectabilis</i>	<i>Osmundaceae</i>
427	Osmorhize à long style	<i>Osmorhiza longistylis</i>	<i>Apiaceae</i>
428	Osmorhize de Clayton	<i>Osmorhiza claytonii</i>	<i>Apiaceae</i>
429	Ostryer de Virginie	<i>Ostrya virginiana</i>	<i>Betulaceae</i>
430	Oxalide de montagne	<i>Oxalis montana</i>	<i>Oxalidaceae</i>
431	Oxalide d'Europe	<i>Oxalis stricta</i>	<i>Oxalidaceae</i>
432	Pain-de-perdrix	<i>Mitchella repens</i>	<i>Rubiaceae</i>
433	Panais sauvage	<i>Pastinaca sativa</i>	<i>Apiaceae</i>
434	Panic laineux	<i>Dichanthelium acuminatum ssp. acuminatum</i>	<i>Poaceae</i>
435	Panic sp.	<i>Panicum sp.</i>	<i>Poaceae</i>
436	Patience crépue	<i>Rumex crispus</i>	<i>Polygonaceae</i>
437	Patience orbiculaire	<i>Rumex britannica</i>	<i>Polygonaceae</i>
438	Pâturin comprimé	<i>Poa compressa</i>	<i>Poaceae</i>
439	Pâturin des bosquets	<i>Poa alsodes</i>	<i>Poaceae</i>
440	Pâturin des buissons	<i>Poa saltuensis ssp. saltuensis</i>	<i>Poaceae</i>
441	Pâturin des marais	<i>Poa palustris</i>	<i>Poaceae</i>
442	Pâturin des prés	<i>Poa pratensis ssp. pratensis</i>	<i>Poaceae</i>
443	Penthorum faux-orpin	<i>Penthorum sedoides</i>	<i>Penthoraceae</i>

N°	Nom français	Nom latin	Famille
444	Petit thé	<i>Gaultheria hispidula</i>	Ericaceae
445	Petite bardane	<i>Arctium minus</i>	Asteraceae
446	Petite herbe à poux	<i>Ambrosia artemisiifolia</i>	Asteraceae
447	Petite oseille	<i>Rumex acetosella</i>	Polygonaceae
448	Peuplier à grandes dents	<i>Populus grandidentata</i>	Salicaceae
449	Peuplier baumier	<i>Populus balsamifera</i>	Salicaceae
450	Peuplier deltoïde	<i>Populus deltoides</i> ssp. <i>deltoides</i>	Salicaceae
451	Peuplier faux-tremble	<i>Populus tremuloides</i>	Salicaceae
452	Peuplier hybride	<i>Populus x</i>	Salicaceae
453	Phégoptère du hêtre	<i>Phegopteris connectilis</i>	Thelypteridaceae
454	Physocarpe à feuilles d'obier	<i>Physocarpus opulifolius</i>	Rosaceae
455	Pigamon dioïque	<i>Thalictrum dioicum</i>	Ranunculaceae
456	Pigamon pubescent	<i>Thalictrum pubescens</i>	Ranunculaceae
457	Piléa des fontaines	<i>Pilea fontana</i>	Urticaceae
458	Piléa nain	<i>Pilea pumila</i>	Urticaceae
459	Pin blanc	<i>Pinus strobus</i>	Pinaceae
460	Pin gris	<i>Pinus banksiana</i>	Pinaceae
461	Pin rouge	<i>Pinus resinosa</i>	Pinaceae
462	Pin sylvestre	<i>Pinus sylvestris</i>	Pinaceae
463	Pissenlit officinal	<i>Taraxacum officinale</i>	Asteraceae
464	Plantain majeur	<i>Plantago major</i>	Plantaginaceae
465	Platanthère à feuille obtuse	<i>Platanthera obtusata</i> ssp. <i>obtusata</i>	Orchidaceae
466	Platanthère à feuilles orbiculaires	<i>Platanthera orbiculata</i>	Orchidaceae
467	Platanthère à gorge frangée	<i>Platanthera blephariglottis</i> var. <i>blephariglottis</i>	Orchidaceae
468	Platanthère à grandes feuilles	<i>Platanthera macrophylla</i>	Orchidaceae
469	Platanthère claviforme	<i>Platanthera clavellata</i>	Orchidaceae
470	Platanthère dilatée	<i>Platanthera dilatata</i> var. <i>dilatata</i>	Orchidaceae
471	Platanthère du lac Huron	<i>Platanthera huronensis</i>	Orchidaceae
472	Platanthère papillon	<i>Platanthera psycodes</i>	Orchidaceae
473	Pogonie langue-de-serpent	<i>Pogonia ophioglossoides</i>	Orchidaceae
474	Polypode de Virginie	<i>Polypodium virginianum</i>	Polypodiaceae
475	Polystic faux-acrostic	<i>Polystichum acrostichoides</i>	Dryopteridaceae
476	Pommier commun	<i>Malus pumila</i>	Rosaceae
477	Populage des marais	<i>Caltha palustris</i>	Ranunculaceae
478	Potamot de Vasey	<i>Potamogeton vaseyi</i>	Potamogetonaceae
479	Potamot sp.	<i>Potamogeton</i> sp.	Potamogetonaceae
480	Potentille ansérine	<i>Potentilla anserina</i> ssp. <i>anserina</i>	Rosaceae

ANNEXE D : Liste des espèces floristiques inventoriées

N°	Nom français	Nom latin	Famille
481	Potentille de Norvège	<i>Potentilla norvegica</i>	Rosaceae
482	Potentille dressée	<i>Potentilla recta</i>	Rosaceae
483	Potentille simple	<i>Potentilla simplex</i>	Rosaceae
484	Potentille tridentée	<i>Sibbaldia tridentata</i>	Rosaceae
485	Prêle des bois	<i>Equisetum sylvaticum</i>	Equisetaceae
486	Prêle des champs	<i>Equisetum arvense</i>	Equisetaceae
487	Prêle des marais	<i>Equisetum palustre</i>	Equisetaceae
488	Prêle des prés	<i>Equisetum pratense</i>	Equisetaceae
489	Prêle d'hiver	<i>Equisetum hyemale</i>	Equisetaceae
490	Prêle faux-scirpe	<i>Equisetum scirpoides</i>	Equisetaceae
491	Prêle fluviatile	<i>Equisetum fluviatile</i>	Equisetaceae
492	Prêle panachée	<i>Equisetum variegatum</i> ssp. <i>variegatum</i>	Equisetaceae
493	Prenanthe blanche	<i>Nabalus albus</i>	Asteraceae
494	Prenanthe élevée	<i>Nabalus altissimus</i>	Asteraceae
495	Prenanthe trifoliée	<i>Nabalus trifoliatus</i>	Asteraceae
496	Pruche du Canada	<i>Tsuga canadensis</i>	Pinaceae
497	Prunier noir	<i>Prunus nigra</i>	Rosaceae
498	Pyrole à fleurs verdâtres	<i>Pyrola chlorantha</i>	Ericaceae
499	Pyrole elliptique	<i>Pyrola elliptica</i>	Ericaceae
500	Pyrole unilatérale	<i>Orthilia secunda</i>	Ericaceae
501	Quatre-temps	<i>Cornus canadensis</i>	Cornaceae
502	Quenouille à feuilles étroites	<i>Typha angustifolia</i>	Typhaceae
503	Quenouille à feuilles larges	<i>Typha latifolia</i>	Typhaceae
504	Renoncule à bec recourbé	<i>Ranunculus recurvatus</i> var. <i>recurvatus</i>	Ranunculaceae
505	Renoncule abortive	<i>Ranunculus abortivus</i>	Ranunculaceae
506	Renoncule âcre	<i>Ranunculus acris</i>	Ranunculaceae
507	Renoncule de Pennsylvanie	<i>Ranunculus pensylvanicus</i>	Ranunculaceae
508	Renoncule des cariçaies	<i>Ranunculus hispidus</i> var. <i>caricetorum</i>	Ranunculaceae
509	Renouée à nœuds ciliés	<i>Fallopia cilinodis</i>	Polygonaceae
510	Renouée amphibie	<i>Persicaria amphibia</i>	Polygonaceae
511	Renouée de Pennsylvanie	<i>Persicaria pensylvanica</i>	Polygonaceae
512	Renouée de Virginie	<i>Persicaria virginiana</i>	Polygonaceae
513	Renouée du Japon	<i>Fallopia japonica</i> var. <i>japonica</i>	Polygonaceae
514	Renouée émergée	<i>Persicaria amphibia</i> var. <i>emersa</i>	Polygonaceae
515	Renouée persicaire	<i>Persicaria maculosa</i>	Polygonaceae
516	Renouée poivre-d'eau	<i>Persicaria hydropiper</i>	Polygonaceae
517	Renouée sagittée	<i>Persicaria sagittata</i>	Polygonaceae

N°	Nom français	Nom latin	Famille
518	Rhododendron du Canada	<i>Rhododendron canadense</i>	<i>Ericaceae</i>
519	Rhynchospore blanc	<i>Rhynchospora alba</i>	<i>Cyperaceae</i>
520	Ricinelle rhomboïde	<i>Acalypha rhomboidea</i>	<i>Euphorbiaceae</i>
521	Ronce des Alléghanys	<i>Rubus allegheniensis</i>	<i>Rosaceae</i>
522	Ronce hispide	<i>Rubus hispidus</i>	<i>Rosaceae</i>
523	Ronce odorante	<i>Rubus odoratus</i>	<i>Rosaceae</i>
524	Ronce pubescente	<i>Rubus pubescens</i>	<i>Rosaceae</i>
525	Roseau commun	<i>Phragmites australis ssp. australis</i>	<i>Poaceae</i>
526	Rosier sp.	<i>Rosa sp.</i>	<i>Rosaceae</i>
527	Rubanier à feuilles étroites	<i>Sparganium angustifolium</i>	<i>Typhaceae</i>
528	Rubanier sp.	<i>Sparganium sp</i>	<i>Typhaceae</i>
529	Rumex à feuilles obtuses	<i>Rumex obtusifolius</i>	<i>Polygonaceae</i>
530	Sabline latériflore	<i>Moehringia lateriflora</i>	<i>Caryophyllaceae</i>
531	Sagittaire à larges feuilles	<i>Sagittaria latifolia</i>	<i>Alismataceae</i>
532	Salicaire commune	<i>Lythrum salicaria</i>	<i>Lythraceae</i>
533	Salsifis des prés	<i>Tragopogon pratensis</i>	<i>Asteraceae</i>
534	Sanguinaire du Canada	<i>Sanguinaria canadensis</i>	<i>Papaveraceae</i>
535	Sanguisorbe du Canada	<i>Sanguisorba canadensis</i>	<i>Rosaceae</i>
536	Sanicle du Maryland	<i>Sanicula marilandica</i>	<i>Apiaceae</i>
537	Sanicle trifoliée	<i>Sanicula trifoliata</i>	<i>Apiaceae</i>
538	Sapin baumier	<i>Abies balsamea</i>	<i>Pinaceae</i>
539	Sarracénie pourpre	<i>Sarracenia purpurea</i>	<i>Sarraceniaceae</i>
540	Saule à feuilles de pêcher	<i>Salix amygdaloides</i>	<i>Salicaceae</i>
541	Saule à long pétiole	<i>Salix petiolaris</i>	<i>Salicaceae</i>
542	Saule à tête laineuse	<i>Salix eriocephala</i>	<i>Salicaceae</i>
543	Saule baumier	<i>Salix pyrifolia</i>	<i>Salicaceae</i>
544	Saule brillant	<i>Salix lucida</i>	<i>Salicaceae</i>
545	Saule de Bebb	<i>Salix bebbiana</i>	<i>Salicaceae</i>
546	Saule de l'intérieur	<i>Salix interior</i>	<i>Salicaceae</i>
547	Saule discolore	<i>Salix discolor</i>	<i>Salicaceae</i>
548	Saule humble	<i>Salix humilis var. humilis</i>	<i>Salicaceae</i>
549	Saule noir	<i>Salix nigra</i>	<i>Salicaceae</i>
550	Saule pédicellé	<i>Salix pedicellaris</i>	<i>Salicaceae</i>
551	Savoyane	<i>Coptis trifolia</i>	<i>Ranunculaceae</i>
552	Sceau-de-Salomon pubescent	<i>Polygonatum pubescens</i>	<i>Asparagaceae</i>
553	Scirpe à ceinture noire	<i>Scirpus atrocinctus</i>	<i>Cyperaceae</i>
554	Scirpe à nœuds rouges	<i>Scirpus microcarpus</i>	<i>Cyperaceae</i>

ANNEXE D : Liste des espèces floristiques inventoriées

N°	Nom français	Nom latin	Famille
555	Scirpe des étangs	<i>Schoenoplectus tabernaemontani</i>	Cyperaceae
556	Scirpe fluviatile	<i>Bolboschoenus fluviatilis</i>	Cyperaceae
557	Scirpe noirâtre	<i>Scirpus atrovirens</i>	Cyperaceae
558	Scirpe pédicellé	<i>Scirpus pedicellatus</i>	Cyperaceae
559	Scirpe piquant	<i>Schoenoplectus pungens</i> var. <i>pungens</i>	Cyperaceae
560	Scirpe souchet	<i>Scirpus cyperinus</i>	Cyperaceae
561	Scrofulaire lancéolée	<i>Scrophularia lanceolata</i>	Scrophulariaceae
562	Scutellaire à feuilles d'épilobe	<i>Scutellaria galericulata</i> var. <i>pubescens</i>	Lamiaceae
563	Scutellaire latériflore	<i>Scutellaria lateriflora</i>	Lamiaceae
564	Séneçon doré	<i>Packera aurea</i>	Asteraceae
565	Smilacine à grappes	<i>Maianthemum racemosum</i> ssp. <i>racemosum</i>	Asparagaceae
566	Smilacine étoilée	<i>Maianthemum stellatum</i>	Asparagaceae
567	Smilacine trifoliée	<i>Maianthemum trifolium</i>	Asparagaceae
568	Smilax herbacée	<i>Smilax herbacea</i>	Smilacaceae
569	Soja	<i>Glycine max</i>	Poaceae
570	Sorbier américain	<i>Sorbus americana</i>	Rosaceae
571	Sorbier décoratif	<i>Sorbus decora</i>	Rosaceae
572	Sorbier des oiseleurs	<i>Sorbus aucuparia</i>	Rosaceae
573	Souchet grêle	<i>Cyperus lupulinus</i> ssp. <i>macilentus</i>	Cyperaceae
574	Spartine pectinée	<i>Spartina pectinata</i>	Poaceae
575	Spiranthe penchée	<i>Spiranthes cernua</i>	Orchidaceae
576	Spirée à larges feuilles	<i>Spiraea latifolia</i>	Rosaceae
577	Spirée blanche	<i>Spiraea alba</i>	Rosaceae
578	Spirée tomenteuse	<i>Spiraea tomentosa</i> var. <i>tomentosa</i>	Rosaceae
579	Staphylier à trois folioles	<i>Staphylea trifolia</i>	Staphyleaceae
580	Stellaire à feuilles de graminée	<i>Stellaria graminea</i>	Caryophyllaceae
581	Stellaire à longues feuilles	<i>Stellaria longifolia</i>	Caryophyllaceae
582	Streptope à feuilles embrassantes	<i>Streptopus amplexifolius</i>	Colchicaceae
583	Streptope rose	<i>Streptopus lanceolatus</i> var. <i>lanceolatus</i>	Colchicaceae
584	Sumac vinaigrier	<i>Rhus typhina</i>	Anacardiaceae
585	Sureau blanc	<i>Sambucus canadensis</i>	Adoxaceae
586	Sureau rouge	<i>Sambucus racemosa</i> ssp. <i>pubens</i> var. <i>pubens</i>	Adoxaceae
587	Symplocarpe fétide	<i>Symplocarpus foetidus</i>	Araceae
588	Thé des bois	<i>Gaultheria procumbens</i>	Ericaceae
589	Thé du Labrador	<i>Rhododendron groenlandicum</i>	Ericaceae
590	Thélyptère de New York	<i>Thelypteris noveboracensis</i>	Thelypteridaceae
591	Thélyptère des marais	<i>Thelypteris palustris</i>	Thelypteridaceae

N°	Nom français	Nom latin	Famille
592	Thuja occidental	<i>Thuja occidentalis</i>	Cupressaceae
593	Tiarelle cordifoliée	<i>Tiarella cordifolia</i>	Saxifragaceae
594	Tilleul d'Amérique	<i>Tilia americana</i>	Malvaceae
595	Trèfle alsike	<i>Trifolium hybridum</i>	Fabaceae
596	Trèfle couché	<i>Trifolium campestre</i>	Fabaceae
597	Trèfle pied-de-lièvre	<i>Trifolium arvense</i>	Fabaceae
598	Trèfle rouge	<i>Trifolium pratense</i>	Fabaceae
599	Trientale boréale	<i>Lysimachia borealis</i>	Primulaceae
600	Trille blanc	<i>Trillium grandiflorum</i>	Melanthiaceae
601	Trille ondulé	<i>Trillium undulatum</i>	Melanthiaceae
602	Trille penché	<i>Trillium cernuum</i>	Melanthiaceae
603	Trille rouge	<i>Trillium erectum</i>	Melanthiaceae
604	Triseté à épi	<i>Trisetum spicatum</i>	Poaceae
605	Tussilage pas-d'âne	<i>Tussilago farfara</i>	Asteraceae
606	Utriculaire cornue	<i>Utricularia cornuta</i>	Lentibulariaceae
607	Uvulaire à feuilles sessiles	<i>Uvularia sessilifolia</i>	Colchicaceae
608	Uvulaire à grandes fleurs	<i>Uvularia grandiflora</i>	Colchicaceae
609	Valériane des tourbières	<i>Valeriana uliginosa</i>	Caprifoliaceae
610	Valériane officinale	<i>Valeriana officinalis</i>	Caprifoliaceae
611	Vélar fausse-giroflée	<i>Erysimum cheiranthoides</i>	Brassicaceae
612	Vérâtre vert	<i>Veratrum viride var. viride</i>	Melanthiaceae
613	Verge d'or à feuilles de graminée	<i>Euthamia graminifolia</i>	Asteraceae
614	Verge d'or à grandes feuilles	<i>Solidago macrophylla</i>	Asteraceae
615	Verge d'or à tige zigzaguante	<i>Solidago flexicaulis</i>	Asteraceae
616	Verge d'or bleuâtre	<i>Solidago caesia var. caesia</i>	Asteraceae
617	Verge d'or des bois	<i>Solidago nemoralis ssp. nemoralis</i>	Asteraceae
618	Verge d'or du Canada	<i>Solidago canadensis var. canadensis</i>	Asteraceae
619	Verge d'or géante	<i>Solidago gigantea</i>	Asteraceae
620	Verge d'or haute	<i>Solidago altissima var. altissima</i>	Asteraceae
621	Verge d'or pubérulente	<i>Solidago puberula ssp. puberula</i>	Asteraceae
622	Verge d'or rugueuse	<i>Solidago rugosa var. rugosa</i>	Asteraceae
623	Vergerette annuel	<i>Erigeron annuus</i>	Asteraceae
624	Vergerette rude	<i>Erigeron strigosus var. strigosus</i>	Asteraceae
625	Véronique d'Amérique	<i>Veronica americana</i>	Plantaginaceae
626	Véronique en écusson	<i>Veronica scutellata</i>	Plantaginaceae
627	Véronique officinale	<i>Veronica officinalis</i>	Plantaginaceae
628	Verveine hastée	<i>Verbena hastata var. hastata</i>	Verbenaceae

ANNEXE D : Liste des espèces floristiques inventoriées

N°	Nom français	Nom latin	Famille
629	Vesce jargeau	<i>Vicia cracca</i>	<i>Fabaceae</i>
630	Vigne des rivages	<i>Vitis riparia</i>	<i>Vitaceae</i>
631	Vigne vierge à cinq folioles	<i>Parthenocissus quinquefolia</i>	<i>Vitaceae</i>
632	Violette à éperon crochu	<i>Viola adunca var. adunca</i>	<i>Violaceae</i>
633	Violette agréable	<i>Viola blanda</i>	<i>Violaceae</i>
634	Violette cucullée	<i>Viola cucullata</i>	<i>Violaceae</i>
635	Violette du Canada	<i>Viola canadensis var. canadensis</i>	<i>Violaceae</i>
636	Violette du Labrador	<i>Viola labradorica</i>	<i>Violaceae</i>
637	Violette pâle	<i>Viola macloskeyi</i>	<i>Violaceae</i>
638	Violette parente	<i>Viola sororia var. sororia</i>	<i>Violaceae</i>
639	Violette pubescente	<i>Viola pubescens var. pubescens</i>	<i>Violaceae</i>
640	Viorne bois-d'original	<i>Viburnum lantanoides</i>	<i>Adoxaceae</i>
641	Viorne cassinoïde	<i>Viburnum nudum var. cassinoides</i>	<i>Adoxaceae</i>
642	Viorne comestible	<i>Viburnum edule</i>	<i>Adoxaceae</i>
643	Viorne flexible	<i>Viburnum lentago</i>	<i>Adoxaceae</i>
644	Viorne trilobée	<i>Viburnum opulus ssp. trilobum var. americanum</i>	<i>Adoxaceae</i>
645	Vulpin à courtes arêtes	<i>Alopecurus aequalis var. aequalis</i>	<i>Poaceae</i>
646	Woodwardie de Virginie	<i>Woodwardia virginica</i>	<i>Blechnaceae</i>

ANNEXE E





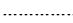
Liste des espèces exotiques envahissantes inventoriées

N°	Nom français	Nom latin	Milieu terrestre	Milieu humide	Nombre d'occurrences
1	Érable à Giguère	<i>Acer negundo</i>	√		18
2	Érable ginnala	<i>Acer tataricum ssp. ginnala</i>	√		3
3	Égopode podagraire	<i>Aegopodium podagraria</i>	√		2
4	Agrostide stolonifère	<i>Agrostis stolonifera</i>	√	√	1
5	Alliaire officinale	<i>Alliaria petiolata</i>	√		7
6	Petite herbe à poux	<i>Ambrosia artemisiifolia</i>	√		5
7	Anthriscus des bois	<i>Anthriscus sylvestris</i>	√		22
8	Petite bardane	<i>Arctium minus</i>	√		7
9	Bouleau verruqueux	<i>Betula pendula</i>	√		3
10	Grande chélidoine	<i>Chelidonium majus</i>	√		2
11	Chardon des champs	<i>Cirsium arvense</i>	√		9
12	Chardon vulgaire	<i>Cirsium vulgare</i>	√		1
13	Chiendent commun	<i>Elymus repens</i>	√		4
14	Renouée du Japon	<i>Fallopia japonica var. japonica</i>	√		5
15	Nerprun bourdaine	<i>Frangula alnus</i>	√	√	11
16	Gaïlet mollugine	<i>Galium mollugo</i>	√		5
17	Hydrocharide grenouillette	<i>Hydrocharis morsus-ranae</i>		√	1
18	Marguerite blanche	<i>Leucanthemum vulgare</i>	√		6
19	Chèvrefeuille de Tartarie	<i>Lonicera tatarica</i>	√		4
20	Lotier corniculé	<i>Lotus corniculatus</i>	√		1
21	Lysimaque nummulaire	<i>Lysimachia nummularia</i>	√	√	6
22	Salicaire commune	<i>Lythrum salicaria</i>		√	42
23	Mélicot blanc	<i>Melilotus albus</i>	√		2
24	Vigne vierge à cinq folioles	<i>Parthenocissus quinquefolia</i>	√		34
25	Panais sauvage	<i>Pastinaca sativa</i>	√		1
26	Alpiste roseau	<i>Phalaris arundinacea var. arundinacea</i>	√	√	48
27	Roseau commun	<i>Phragmites australis ssp. australis</i>	√	√	73
28	Brunelle commune	<i>Prunella vulgaris ssp. vulgaris</i>	√		11
29	Nerprun cathartique	<i>Rhamnus cathartica</i>	√		27
30	Patience crépue	<i>Rumex crispus</i>	√		1
31	Laiteron des champs	<i>Sonchus arvensis ssp. arvensis</i>	√		1
32	Herbe à puce	<i>Toxicodendron radicans</i>	√		25










ANNEXE F

Espèces floristiques d'intérêt pour la conservation – Observations

COMPOSANTES DU PROJET / PROJECT COMPONENTS

Zone d'étude régionale (ZER)		Regional assessment area (RAA)
Station de comptage au point de livraison		Delivery meter station
Tracé		Route
Station de pompage		Pump station
Chemin d'accès à la station de pompage		Access road to pump station

REPÈRES GÉOGRAPHIQUES / GEOGRAPHICAL LANDMARKS

Frontière		Boundary
Autoroute		Highway
Route nationale		National road
Établissement amérindien		Indian reserve or settlement
Aéroport international		International airport
Municipalité		Municipality
Parc national du Québec		Québec national park
Parc national du Canada		Canada national park
Habitat d'une espèce floristique menacée ou vulnérable		Habitat of a threatened or vulnerable plant species
Réserve naturelle reconnue		Recognized nature reserve

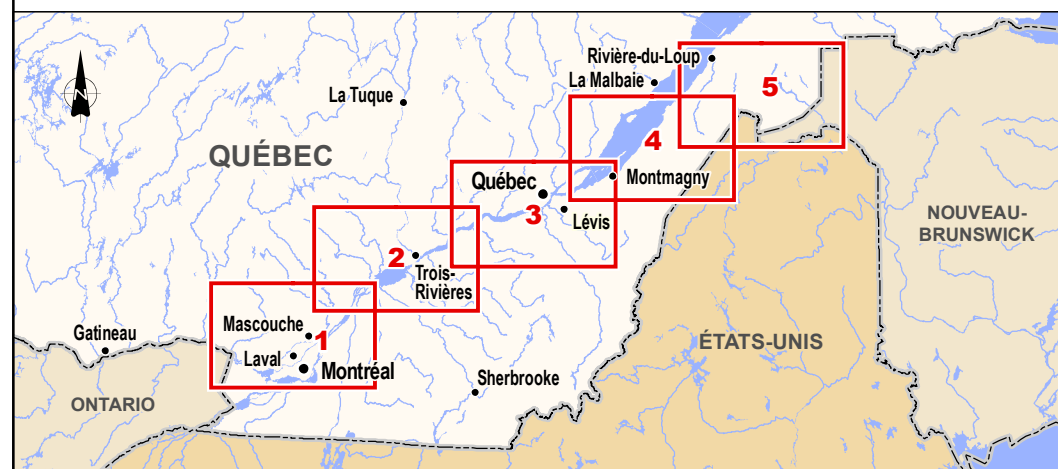
FLORE / FLORA

DONNÉES D'INVENTAIRE / SURVEY DATA

Observation (2013 à 2015)		Observation (2013 to 2015)
---------------------------	---	----------------------------

DONNÉES EXISTANTES / EXISTING DATA

Zone d'occurrence d'une espèce d'intérêt pour la conservation		Occurrence area of a species of management concern
---	---	--



Plan de localisation / Location Map

SOURCES / REFERENCES

- MRN (BDGA 1M, hydrographie) 2010.
- MRN (BDGA 1M, réseau routier) 2010.
- MRN (BDGA 1M, découpages administratifs) 2012.
- MRN (BDGA 1M, pôles d'occupation) 2010.
- RNCAN (BNDT 50k et 250k, pôles d'occupation) 2010.
- MRN (TRQ 100k, territoires récréatifs) 2010.
- CDPNQ (flore) 2015.
- MDELCC (aire protégée) 2013.
- Biodiversité conseil inc. (flore) 2013 à 2015.
- Groupe Conseil UDA inc. (flore) 2013 à 2015.

OLÉODUC ÉNERGIE EST
ENERGY EAST PIPELINE



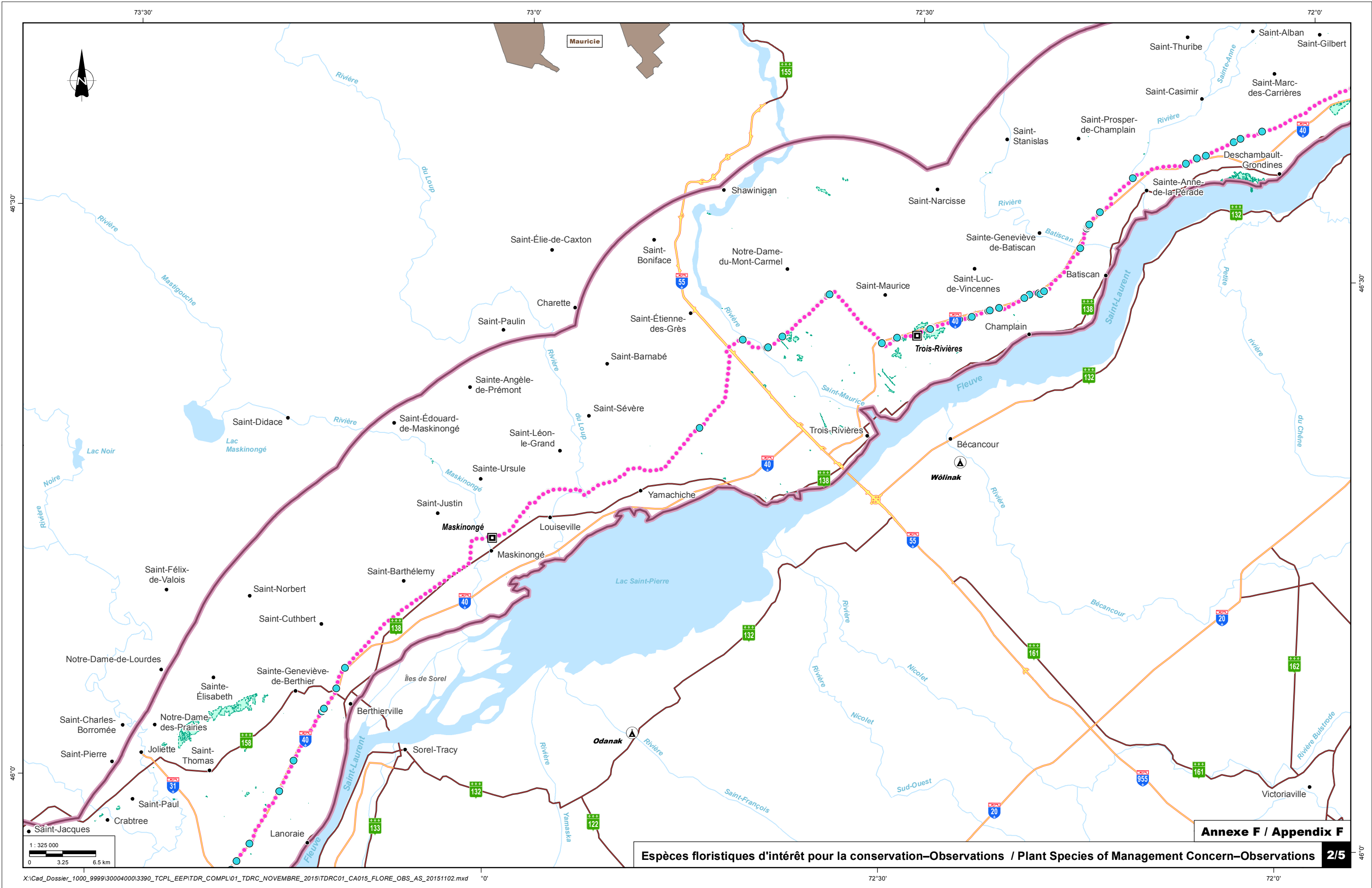
Annexe F / Appendix F

Espèces floristiques d'intérêt pour la conservation
Observations
Plant Species of Management Concern
Observations

Cartographie / Cartography:
Chargé de projet / Project Manager:
Date : 2015-11-02

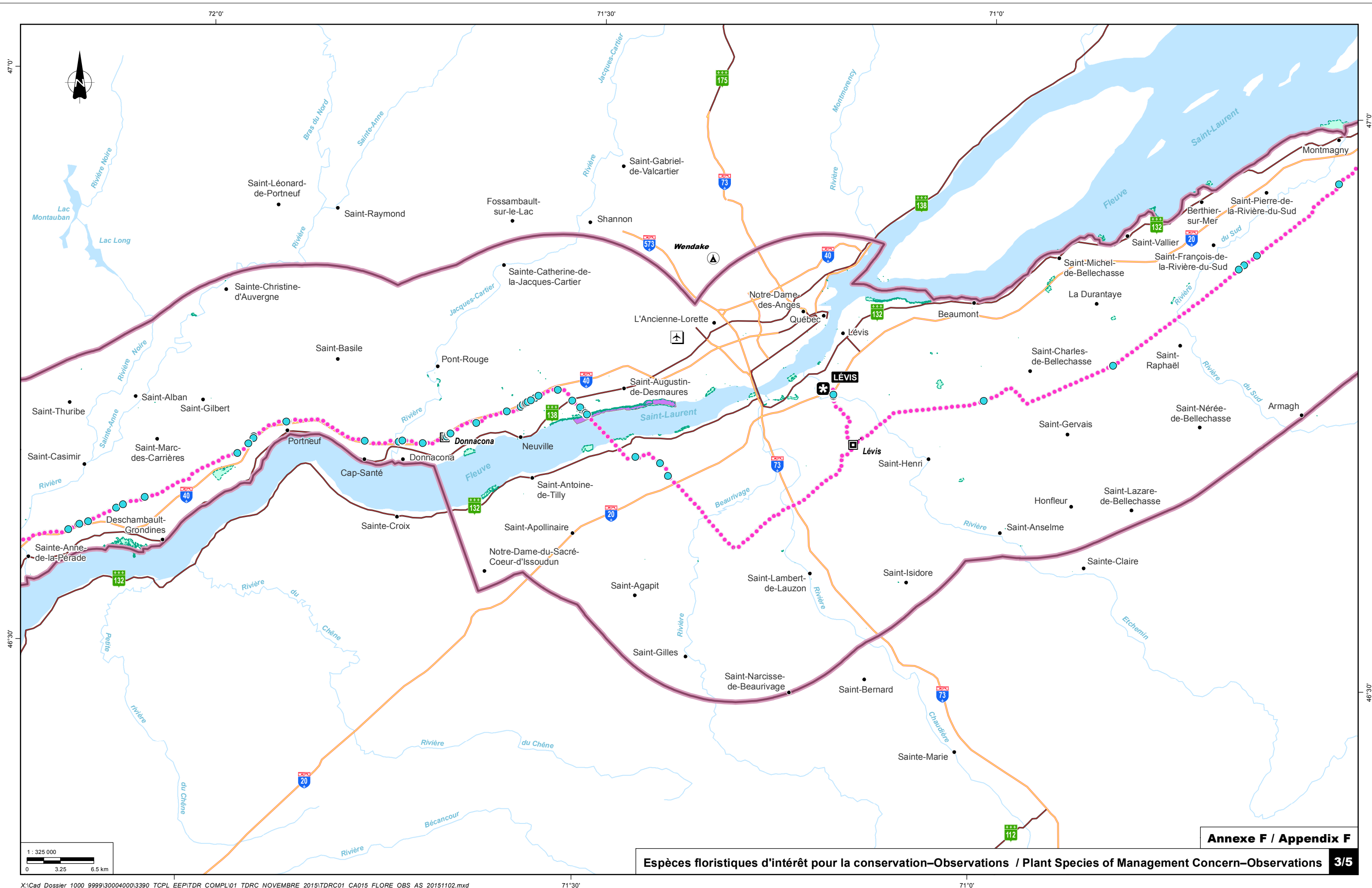
Anne-Marie Marquis
Claude Veilleux, ing. & agr.
Dossier : 3390-141

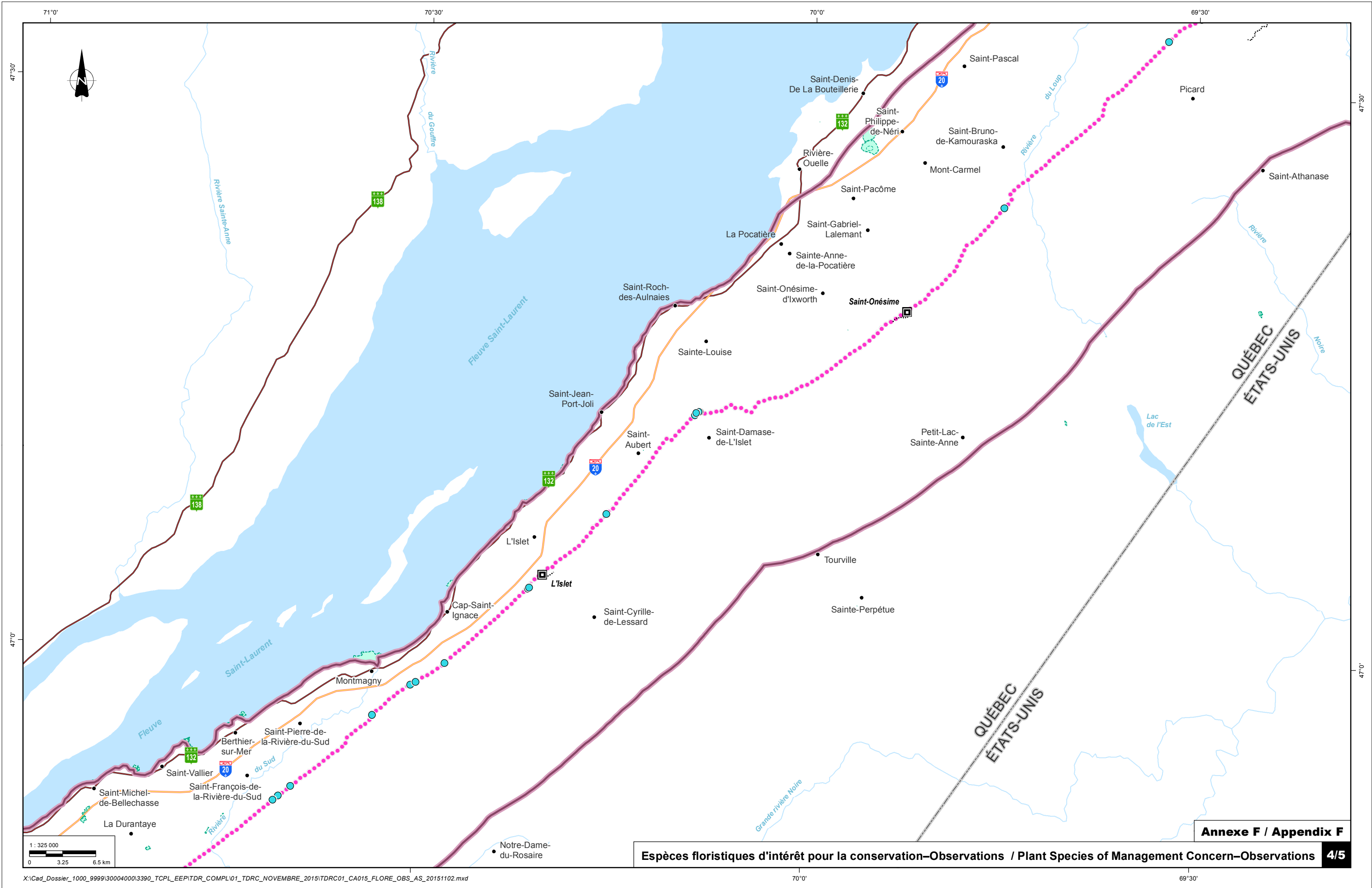
1 : 325 000
0 3.25 6.5 km
Québec Lambert, NAD83



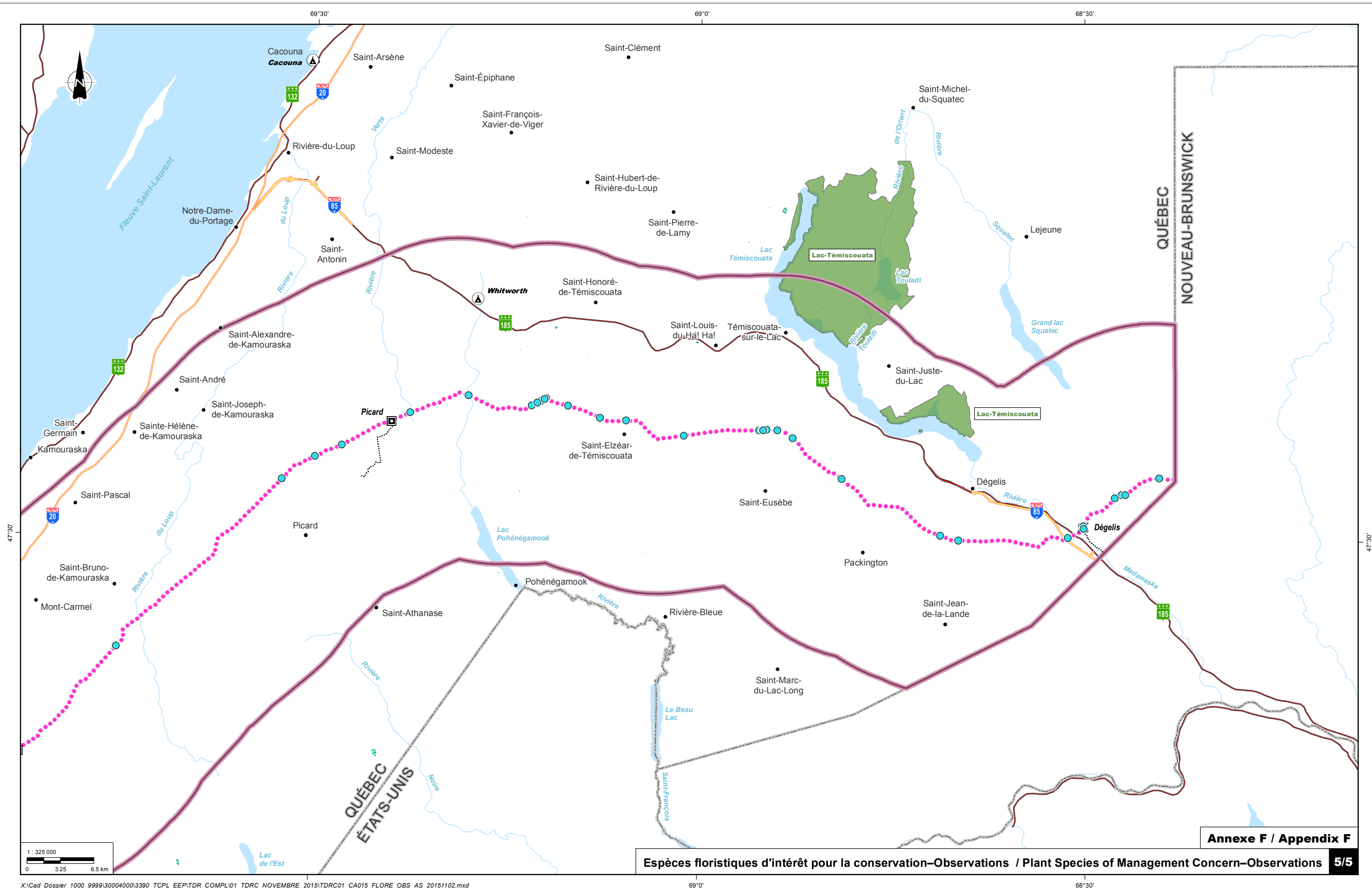
Espèces floristiques d'intérêt pour la conservation—Observations / Plant Species of Management Concern—Observations **2/5**

Annexe F / Appendix F





Annexe F / Appendix F
Espèces floristiques d'intérêt pour la conservation-Observations / Plant Species of Management Concern-Observations 4/5



X:\Cad_Dossier_1000_9999\30004000\3390_TCPL_EEP\TDR_COMPL\01_TDR_NOVEMBRE_2015\TDR01_CA015_FLORE_OBS_AS_20151102.mxd

ANNEXE G

Évaluation de l'état de santé des noyers cendrés

N°	DHP (cm)	Pourcentage du houppier sain	Pourcentage affecté par le chancre		Arbre jugé sain ¹	
			Base de l'arbre	Tronc de l'arbre	Oui	Non
1	2	80	0	0	√	
2	2	80	0	0	√	
3	2	100	60	0		√
4	2	80	60	80		√
5	2	90	30	80		√
6	2	100	10	20	√	
7	2	100	10	20	√	
8	2	100	0	50		√
9	2	100	60	50		√
10	3	80	0	0	√	
11	3	90	10	40		√
12	3	100	20	10	√	
13	3	100	50	50		√
14	3	100	20	30		√
15	3	100	40	30		√
16	4	70	30	0		√
17	4	100	20	60		√
18	4	100	0	10	√	
19	4	100	0	0	√	
20	4	100	40	50		√
21	4	100	0	40		√
22	5	80	0	10	√	
23	5	70	20	20	√	
24	6	100	50	6		√
25	6	10	100	60		√
26	6	20	50	50		√
27	6	60	50	60		√
28	6	90	30	50		√
29	6	100	0	10	√	
30	6	100	0	10	√	
31	6	100	50	50		√
32	7	60	60	20		√
33	7	70	40	30		√
34	7	80	20	0	√	
35	8	50	5	30		√
36	8	100	70	10		√

N°	DHP (cm)	Pourcentage du houppier sain	Pourcentage affecté par le chancre		Arbre jugé sain ¹	
			Base de l'arbre	Tronc de l'arbre	Oui	Non
37	8	100	50	10		√
38	8	100	50	50		√
39	8	60	50	10		√
40	8	60	100	80		√
41	8	70	100	50		√
42	8	100	0	0	√	
43	9	40	50	90		√
44	10	Mort				√
45	10	Mort				√
46	10	10	20	10		√
47	10	80	60	10		√
48	11	80	60	5		√
49	11	100	50	50		√
50	11	40	80	40		√
51	11	60	30	30		√
52	11	90	0	0	√	
53	12	Mort				√
54	12	20	80	10		√
55	12	100	50	0		√
56	12	100	50	10		√
57	12	10	30	20		√
58	12	10	50	20		√
59	12	100	100	60		√
60	13	30	60	30		√
61	13	30	60	20		√
62	13	60	70	60		√
63	13	90	60	10		√
64	13	40	60	20		√
65	13	60	90	30		√
66	14	10	60	50		√
67	14	10	100	50		√
68	14	30	70	80		√
69	14	30	40	40		√
70	14	40	80	80		√
71	14	40	80	80		√
72	14	60	80	60		√

N°	DHP (cm)	Pourcentage du houppier sain	Pourcentage affecté par le chancre		Arbre jugé sain ¹	
			Base de l'arbre	Tronc de l'arbre	Oui	Non
73	14		Mort			√
74	15	60	70	10		√
75	15	90	10	10	√	
76	15	50	100	60		√
77	15	70	40	10		√
78	15	80	0	0	√	
79	16	30	10	0		√
80	16	40	20	20		√
81	16	10	50	50		√
82	16	10	20	20		√
83	16	10	30	0		√
84	16	50	100	80		√
85	16	70	30	50		√
86	18		Mort			√
87	18	50	90	10		√
88	18	100	10	0	√	
89	18	30	80	70		√
90	18	40	100	40		√
91	18	60	60	80		√
92	18	60	30	20		√
93	18	70	60	20		√
94	18	70	20	10	√	
95	18	80	100	50		√
96	18	100	30	10		√
97	19	50	40	10		√
98	19	40	100	80		√
99	20		Mort			√
100	20	10	90	20		√
101	20	20	80	20		√
102	20	60	100	10		√
103	20	80	90	50		√
104	20	100	50	30		√
105	20		Mort			√
106	21	40	20	20		√
107	22	30	80	10		√
108	22	70	70	10		√

N°	DHP (cm)	Pourcentage du houppier sain	Pourcentage affecté par le chancre		Arbre jugé sain ¹	
			Base de l'arbre	Tronc de l'arbre	Oui	Non
109	22	10	30	50		√
110	22	20	50	80		√
111	22	30	30	20		√
112	22	30	80	10		√
113	22	30	90	50		√
114	22	40	100	80		√
115	22	50	50	30		√
116	22	60	10	30		√
117	23	20	80	30		√
118	23	30	80	20		√
119	23	40	40	10		√
120	23	60	20	30		√
121	23	60	90	40		√
122	23	80	10	10	√	
123	24	30	70	60		√
124	24	40	80	60		√
125	24	40	80	20		√
126	24	40	100	40		√
127	24	60	30	40		√
128	25	20	20	0		√
129	25	50	20	10		√
130	25	10	80	80		√
131	25	40	30	10		√
132	25	40	80	80		√
133	25	60	10	0		√
134	25	70	50	50		√
135	25	80	30	10		√
136	26	70	80	0		√
137	26	80	70	20		√
138	26	60	10	20		√
139	27	40	80	10		√
140	27	70	20	10	√	
141	28	10	100	80		√
142	29	40	20	20		√
143	29	60	60	20		√
144	29	60	10	10		√

N°	DHP (cm)	Pourcentage du houppier sain	Pourcentage affecté par le chancre		Arbre jugé sain ¹	
			Base de l'arbre	Tronc de l'arbre	Oui	Non
145	29	70	10	10	√	
146	29	70	20	10	√	
147	30	Mort				√
148	30	10	20	0		√
149	31	50	10	5		√
150	32	40	70	5		√
151	32	40	20	10		√
152	33	50	80	10		√
153	34	Mort				√
154	35	50	10	5		√
155	35	80	10	10	√	
156	36	Mort				√
157	36	70	10	30		√
158	37	40	20	5		√
159	38	20	80	10		√
160	38	60	40	20		√
161	39	60	20	20		√
162	40	10	100	20		√
163	40	80	50	20		√
164	42	50	90	20		√
165	42	60	60	30		√
166	42	80	30	10		√
167	42	40	60	10		√
168	44	80	50	10		√
169	48	70	20	40		√
170	58	50	50	10		√
171	59	70	30	10		√
172	67	70	10	10	√	
Total					24	147
NOTE : ¹ Selon les critères d'évaluation mentionnés à la section 2.2.5.5.						